NOS ANCIENS A CORFOU

SOUVENIRS

DE L'AIDE-MAJOR

LAMARE-PICQUOT

(1807-1814)

PUBLIÉS ET ANNOTÉS

PAR

HUBERT PERNOT

CHARGÉ DE COURS A LA SORBONNE

AVEC UN APPENDICE

SUR L'ACADÉMIE FONDÉE PAR LES FRANÇAIS A CORFOU

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1918

NOS ANCIENS A CORFOU

SOUVENIRS DE L'AIDE-MAJOR

LAMARE-PICQUOT

(1807-1814)

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

NOS ANCIENS A CORFOU

SOUVENIRS

DE L'AIDE-MAJOR

LAMARE-PICQUOT

(1807-1814)

PUBLIÉS ET ANNOTÉS

PAR

HUBERT PERNOT

CHARGÉ DE COURS A LA SORBONNE

AVEC UN APPENDICE

SUR L'ACADÉMIE FONDÉE PAR LES FRANÇAIS A CORFOU

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1918

106383

DF
901
C7L1

3-5-31

PRÉFACE

« Une gracieuse communication m'a permis de lire les souvenirs, quasi inédits (ils n'ont été imprimés qu'à quelques exemplaires), du sous-lieutenant Remy d'Hauteroche. Ils appartiennent à la classe des *petits mémoires*, qui sont aux grands ce que la nouvelle est au roman. Point de drame, ici, point de grandes machines, point de héros, meneur ou au moins confident de toutes les grandes affaires et sur lequel tout paraît se concentrer parce qu'il tire tout à lui ; c'est un figurant fort modeste et fort effacé de la pièce, une voix perdue dans le chœur où elle faisait sa partie, et qui du grand opéra n'a conservé que sa note. Mais la note est juste, et, pour l'intelligence du temps, pour le sentiment surtout et l'impulsion, ces souvenirs

d'à côté sont infiniment précieux. On ne saurait trop remercier les personnes qui en possèdent de les communiquer au public [1]. »

Ces lignes d'Albert Sorel peuvent servir à la fois de justification et de commentaire aux pages qui vont suivre.

Le manuscrit partiellement reproduit ici appartient au petit-fils de l'auteur, M. René Lamare-Picquot, avocat à la Cour d'appel, qui en a aimablement autorisé l'impression, et c'est à la grande obligeance de M. Bernard Haussoullier, membre de l'Institut et petit-neveu du Dr Lamare, que je dois d'en avoir pris connaissance, il y a quelques années déjà.

A. Sorel en a le premier signalé l'existence. « J'ai un souvenir très précis, écrit-il, d'un grand ami de ma famille, ami très bienveillant à ma jeunesse, le Dr Lamare, de Honfleur, homme de savoir, d'imagination, de vaste curiosité, doué d'une mémoire admirable et d'un extraordinaire entrain à la vie. J'ai

1. Albert Sorel, *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, Paris, Plon, 1898, in-18, p. 231.

recueilli de sa bouche, j'ai retrouvé dans ses notes manuscrites ses impressions sur le pays où d'Hauteroche place ses aventures. C'est le même ton, le même rythme, ce sont des couplets divers d'une même chanson, plus sérieux, plus politiques et plus scientifiques chez mon vieil ami le docteur, à peu près exclusivement romanesques et amoureux chez d'Hauteroche [1]. »

François-Victor Lamare-Picquot, fils de Christophe, et de Catherine-Élisabeth de Fleury, est né à Bayeux, le 10 mars 1787. Il avait donc dix-neuf ans quand, étudiant en médecine de deuxième année, il prit le chemin de l'Italie, avec sa commission de chirurgien sous-aide-major. « un bistouri dans sa trousse, un microscope dans son sac et l'*Énéide* dans sa poche ». Il fut attaché au 101e de ligne, puis au 2e d'artillerie, et fit partie, jusqu'en 1814, d'abord de l'armée d'Italie, dans les rangs de laquelle il assista

1. *Ibid.*, p. 232-233. Lamare, comme d'Hauteroche, avait aussi écrit des souvenirs de ce genre, qu'a brûlés une parente.

au siège de Gaète, ensuite de celle des Iles ioniennes avec Corfou comme destination. C'est aux huit années de son séjour en Italie et en Grèce que se rapportent ses souvenirs [1].

Il manquait au praticien qu'était alors Lamare quelques années d'études. Le retour des Bourbons, qu'il ne voulut pas servir, lui en offrit l'occasion : il s'installa dans le midi, y passa son doctorat en 1822 et vint aussitôt se fixer à Honfleur. Chirurgien des navires de commerce de cette ville (1822), médecin de l'hôpital (1832), fonction qu'il occupa pendant le reste de sa vie, il consacra aux affaires publiques et aux recherches

1. Voici ses états de service. Chirurgien sous-aide-major aux hôpitaux, 13 septembre 1806, destiné pour l'armée de Naples. Chirurgien sous-aide-major au 101e régiment de ligne, 4 septembre 1807, envoyé dans les Iles ioniennes en septembre 1807 et employé comme aide-major aux hôpitaux de Corfou. Requis aide-major pour le service des hôpitaux, 10 septembre 1807. Continué dans cet emploi par le Ministre de la Guerre, 17 août 1809. Aide-major aux hôpitaux de l'armée d'Italie, 19 novembre 1813 ; affecté en cette qualité au 2e régiment d'artillerie, 11 mai 1814. Licencié en 1814, sur sa demande. Durée des services : 8 ans et 16 jours.

scientifiques [1], les loisirs que lui laissait sa clientèle, et mourut le 2 octobre 1865.

Les Souvenirs qu'il a laissés ont été rédigés dans leur ensemble au plus tard en 1820; quelques parties seulement, de moindre intérêt, et qui pour ce motif n'ont pas été reproduites, sont d'une date postérieure [2].

1. Instructions sur l'usage des médicaments pour Messieurs les Capitaines de Navires du Commerce, par la Commission d'examen établie à Honfleur (Ordonnance du 3 août 1819), composée de M. Lamare-Piquot, docteur en médecine, membre de la Société de médecine de Caen, médecin-chirurgien de l'Hôpital de Honfleur ; M. Bourdel, chirurgien, médecin honoraire de la marine, à Honfleur ; M. Leduc, pharmacien honoraire. Pont-l'Évêque, Imprimerie de P.-F. Roné. In-8° de 50 pages.

Études expérimentales de médecine et de chirurgie pratiques contenant des observations sur l'action dynamique du café, sur la régénération des os et sur la curabilité de certaines tumeurs squirrheuses et cancéreuses du sein, par le docteur F.-V. Lamare-Picquot, chevalier de la Légion d'honneur, médecin en chef de l'Hôpital de Honfleur. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1864. In-8° de 76 pages.

Recherches nouvelles sur l'apoplexie cérébrale, ses prodromes, nouveau moyen préservatif et curatif. Paris, 1860. In-8° de 56 pages.

Le Dr Lamare-Picquot a fait également diverses communications à l'Académie des Sciences, sur des questions de médecine.

2. Le manuscrit comprend deux volumes de 191 et 196 pages, reliés en bleu foncé et qui portent au dos : Souvenirs. I. L'Italie. — Souvenirs. 2. La Grèce. La Sicile. Gênes.

Ils n'étaient pas destinés à être publiés. Lamare les a simplement jetés, comme il dit, sur le papier, afin d'aider et soulager sa mémoire, quand il voudrait se rappeler cette époque. Mais les événements présents en augmentent l'intérêt : après les troupes de Charles d'Anjou, les républicains de l'an V et les grognards du premier Empire, d'autres Français ont débarqué à Corfou.

Les sentiments qui animaient « nos anciens » et dont on trouvera des preuves dans ce volume portent témoignage et garantie des nôtres, car, si un peuple peut modifier avec le temps certains traits de son caractère, il n'en change jamais le fond. C'est une des raisons pour lesquelles je livre ces Souvenirs au public. Leur portée historique mise à part, ils ne seront indifférents à aucun de ceux qui, comme moi, ont eu l'occasion de séjourner dans les contrées décrites par l'auteur. Je souhaite que d'autres aussi y jettent les yeux et qu'ils y trouvent un peu du plaisir que j'ai eu moi-même en les lisant.

Août 1917.

NOTES SUR L'ITALIE

Départ de Paris. — Voyage à travers l'Italie. — La *Scala* de Milan et la Gafforini. — La route de Rome à Naples. — Larive et le théâtre français. — La tarentelle. — La fête des morts. — Départ pour Corfou.

Forsan et haec olim meminisse juvabit (Virgile).

« En l'année 1806, époque si remarquable pour la France, dont les armées venaient de faire, à Austerlitz, une large moisson de lauriers, la gloire militaire brillait du plus vif éclat. Aussi la jeune génération était poussée vers la carrière des armes avec un grand entrain. Élève en médecine de deuxième année, et ayant encore deux ans à attendre pour subir le sort de la conscription, qui prenait annuellement 80.000 hommes, je voulus profiter de ma position et je demandai à subir les épreuves pour l'obtention du grade de chirurgien sous-aide-major. J'obtins une commission pour l'armée d'Allemagne : l'Empereur venait de partir de Paris pour ouvrir la campagne

de Prusse. Ma jeune imagination rêvait pour l'Italie. Je connaissais un commis de la Guerre, dont le père était chef de bureau dans le même ministère. Je m'adressai à ce dernier et je le priai de solliciter pour moi une mutation de destination.

« Ce brave homme me fit tout d'abord un tableau assez peu gracieux des passe-temps d'un certain partisan, *Fra-Diavolo*, qui exerçait son savoir-faire, dans le royaume de Naples, en massacrant impitoyablement les Français isolés, qui tombaient dans les mains de sa bande; mais me voyant obstiné à subir toutes les conséquences possibles de mon entraînement, il s'occupa de moi et j'obtins que ma commission fût échangée pour une autre qui m'envoyait à l'armée de Naples. Je m'empressai de faire toutes mes dispositions de départ.

« En compagnie de plusieurs camarades qui avaient la même destination que moi, je partis de Paris par le coche d'Auxerre ; il nous porta jusqu'à Montereau. Nous traversâmes gaillardement, à pied, une partie de la Bourgogne ; mais, à Avallon, mes compagnons de voyage résolurent de continuer la route, par journées d'étapes, jusqu'à Naples. Je ne me sentis pas la force de

m'associer à leur entreprise et je me rendis à Chalon-sur-Saône par la voie des *pataches*, puis je gagnai Lyon par le coche d'eau.

« A Lyon, je logeai à l'hôtel du Parc, sur le quai de la Saône. Le hasard m'y fit rencontrer un Romain, entrepreneur des transports particuliers du Roi Joseph Napoléon. Ce Romain voyageait en cabriolet et surveillait les conducteurs de quatre fourgons énormes, qu'il convoyait jusqu'à Naples. Je fis marché avec ce personnage pour me nourrir et me porter dans son cabriolet, jusqu'au terme de mon voyage, en passant par Turin, Bologne, Florence et Rome. Il fut convenu que la chère serait bonne, mais qu'il irait aussi lentement que ses mules, qui traînaient ses fourgons pesamment chargés ; c'est-à-dire que nous ne devions faire que neuf ou dix lieues par jour, après avoir franchi les montagnes des Alpes. Cette manière de voyager me souriait : j'avais l'espoir de pouvoir, avec un certain loisir, observer les contrées que nous allions traverser. Le départ fut arrêté pour le 15 octobre : j'avais deux jours à moi et j'en profitai pour parcourir la ville de Lyon.

« Cette grande cité est située au confluent de la Saône, qui vient marier ses eaux paisibles

aux flots agités et rapides du Rhône. Je ne fus pas enchanté de l'aspect de la ville : les rues sont, en général, étroites, irrégulières et pavées de petites pierres aiguës ; mais les quais du Rhône, qui forment la promenade la plus intéressante de Lyon, sont ornés de magnifiques hôtels ; la place Bellecour est aussi remarquablement belle. Une pluie continuelle m'empêcha de sortir le lendemain et de donner suite à mes explorations.

« Le 15 octobre, de grand matin, nous sortîmes de Lyon. En traversant le Rhône, par le pont de la Guillotière, mon cœur se serra douloureusement. J'allais bientôt quitter le sol de la France pour un temps indéfini : les chances de la guerre me laisseraient-elles revoir encore mon pays natal ? Telles étaient les pensées qui me contristaient fort ; et pourtant en le quittant, mon pays natal, je n'avais rien éprouvé de pareil : le désir de voir l'Italie m'avait fixé tout entier. Sur le pont du Rhône, le même désir vint, de nouveau, donner à mon esprit une autre direction, et les impressions tristes s'effacèrent pour toujours. »

Le 23 octobre, les voyageurs arrivent à Turin.

Piazzo, l'entrepreneur du roi Joseph, avait, chemin faisant, emprunté à Lamare 200 francs, avec promesse de les lui rendre dans cette ville. Ne pouvant acquitter sa dette, le Romain parlait d'un arrêt d'une semaine, en attendant des fonds; mais il avait compté sans le Normand qui, en un peu plus d'une journée et tout étranger qu'il fût, sut recourir à l'autorité du juge de paix, fit rompre son engagement et récupéra son argent, déduction faite des frais antérieurs.

Le 26, Lamare quittait Turin, en compagnie de trois autres Français : Pierson, qu'il avait connu à Paris et venait de retrouver par hasard; Christophe, négociant de Saint-Marcellin, et le Nantais Chizeau, qui avait, comme lui, fait annuler ses engagements avec Piazzo. Quatre jours après, ils étaient à Milan, qu'Eugène de Beauharnais s'efforçait d'embellir suivant les plans de Napoléon et dont Lamare admirait particulièrement le dôme et le théâtre.

« Le théâtre de *la Scala*, le premier de Milan, est un des principaux de l'Italie. La bigarrure des rideaux et des draperies, qui ornent le devant des loges, offre un coup d'œil d'un effet tout particulier. A Turin, je venais de voir chaque

rang de loges orné d'une même couleur ; à Milan, chaque loge a sa couleur. Cette salle est tout un monde. Le parterre, en italien *la platea*, est comme le forum de la cité : on va, on vient, on écoute, on regarde, on parle, on s'assied, on se lève ; c'est une vaste place qui appartient à tout le monde et à personne en particulier. Vous ne pouvez contraindre vos voisins à garder le silence, qui est cependant une partie du droit que vous avez acheté en entrant. Les banquettes sont tantôt couvertes, tantôt vides : de grands couloirs sont pratiqués autour et au milieu d'elles, et là, on se promène et on jase, et tout cela est accompagné d'œillades vers les loges. Mais voici venir le *solo* du *ténor* ou la *cavatina* de la *prima donna* : tout le monde se tait, s'assied, s'extasie, applaudit de la voix et du geste ; à la deuxième mesure, tout est de nouveau en mouvement. C'est dans les loges que la foule se répand alors, et l'on y termine les conversations que le regard avait commencées tout à l'heure. Les loges occupent dans le théâtre tout ce qui n'est pas le parterre ; ce sont de grands et petits salons, dont le fond est impénétrable au regard. Il y en a 36 ou 40 par rang, et comme il y a six rangs de loges dans le théâtre de la Scala, cela fait envi-

ron 230 ou 240 salons réunis en un même endroit.

« La prima donna, la Gafforini, convenait beaucoup aux Milanais et chatouillait tous les sentiments, dont elle savait si bien faire vibrer les cordes douces et un peu détendues. Depuis quelque temps le public avait été privé de cette espèce d'enchanteresse, par ordre du Prince Vice-Roi, dont l'épouse, nouvellement arrivée du froid pays de Bavière, avait été scandalisée de l'expression passablement libertine de la Gafforini chantant l'air *chi dice mal d'amore*. Les Milanais lui manifestaient ce jour-là, de la manière la plus éclatante, combien leur était agréable son retour sur la scène lyrique. »

Lodi, Plaisance, Parme, Bologne, Florence, Rome enfin, où il arrive le 16 novembre, pour y séjourner huit jours, sont les autres principales étapes de cette première partie du voyage de Lamare. Il décrit sommairement le pays qu'il traverse, les principales curiosités qu'il y voit, en y ajoutant, surtout pour Rome, quelques développements historiques ou archéologiques :

« J'avais vu tout ce que cette cité fameuse renferme de plus curieux ; mais il fallut mettre

un terme à l'admiration, pour penser aux moyens de me rendre à Naples, et je dus par conséquent examiner l'état de mes finances. Ne sachant pas si jamais je reviendrais à Rome, je n'avais rien négligé pour satisfaire à l'espèce de besoin de voir et de connaître ; aussi, après avoir acquitté toutes mes dépenses, je ne me trouvai plus posséder que vingt-deux francs.

« La crainte d'un refus, toujours désagréable, m'empêcha de recourir à la bourse de mes compagnons de voyage : je ne les connaissais que depuis peu de temps, et j'en avais assez entendu pour présumer qu'ils n'avaient que le nécessaire. Je pris la résolution de faire, à pied, les cinquante lieues qui me séparaient de Naples. Le jeune protégé de la belle Mme Casistro, M. Monneret, que nous avions entraîné dans toutes nos excursions, prit la même détermination, conduit par la même nécessité. Un officier des équipages du Roi Joseph, que le hasard nous avait fait rencontrer à Rome, et qui se trouvait dans des circonstances aussi pressantes, convint de se joindre à nous. Il nous annonça même qu'il avait vu par la ville un jeune Français qui attendait une occasion favorable pour se rendre à Naples à peu de frais. Cet amateur d'économie ne pouvait certes ren-

contrer une conjoncture meilleure. Or, comme la route n'était pas sûre, et que nous désirions être nombreux, il fut arrêté que l'officier des équipages reverrait son jeune Français dans la soirée, et que nous partirions tous ensemble le lendemain. Le rendez-vous fut assigné à la Porte Saint-Jean-de-Latran, au point du jour. Pour en finir dignement, nous nous rendîmes au grand Théâtre...

« Le 24 novembre, à sept heures du matin, nous nous trouvâmes réunis dans une auberge de bas-étage, près de la porte Saint-Jean-de-Latran. L'officier des équipages nous présenta *sa connaissance :* c'était un Parisien qui se rendait à Naples pour y importer la découverte des habits sans couture, et y exercer son industrie. Des gens qui voyagent à pied, par mesure d'économie indispensable, doivent être bons enfants entre eux : notre réunion pendant le déjeuner fut cordiale et l'on se mit en route.

« Nous avions à traverser une contrée infestée de brigands, et notre qualité de Français était loin de pouvoir nous servir de sauvegarde. L'officier des équipages avait un sabre, j'étais armé d'une épée et de deux pistolets de poche, nos deux autres camarades de voyage portaient

des bâtons. Sans doute c'étaient de bien faibles moyens de défense contre des assaillants armés de fusils, mais nous avions de la jeunesse, beaucoup d'assurance et nous marchions gaîment, sans souci de l'avenir. »

Cette insécurité du pays apparut à nos compatriotes dès qu'ils eurent pénétré dans le royaume de Naples. Un peu au delà de Fondi, ils trouvèrent en effet deux corps, déjà noirs, pendus aux arbres de la route et, à proximité, quatre têtes enfermées dans une cage de fer ; le colonel Bruyères, abandonné de son postillon, avait été assassiné en cet endroit, après avoir tué de sa main deux brigands, dont les cadavres avaient été placés là, « comme on met celui d'une corneille dans un champ pour épouvanter les autres». Les voyageurs franchirent d'ailleurs la contrée sans encombre. A Capoue, ils firent une récapitulation de leurs ressources financières : ils possédaient encore assez pour se donner un dîner passable et pour franchir en voiture les six lieues qui les séparaient de Naples !

A peine arrivé dans cette ville, Lamare reçut l'ordre de partir pour la Calabre où, durant deux

mois et presque toujours en état d'alerte, il fut successivement attaché à plusieurs fortes colonnes mobiles, chargées de lutter contre les partisans qu'armait et soudoyait Caroline de Sicile. Durs moments, où une troupe en marche ne pouvait laisser un soldat à cinquante pas en arrière, sans danger pour sa vie ! On comprend que, dans de telles conditions, l'auteur juge les Calabrais avec peu d'aménité. Il est cependant sensible au charme des chants populaires de ces « demi-sauvages ».

Naples, où Lamare revint vers la fin de janvier 1807, excita dans son esprit juvénile un profond enthousiasme. Il l'appelle « un lieu de magie » et c'est à cette ville et à ses environs qu'il a consacré près de la moitié du premier volume de ses souvenirs. Il en a décrit l'aspect, le climat, la société, les mendiants et les lazzaroni, les théâtres, les plaisirs, la musique, la danse et les chants, les coutumes, les pratiques religieuses et superstitieuses, en encartant dans son manuscrit 34 lithographies coloriées de Gaetano Dura, qui datent des environs de 1834 et en illustrent fort heureusement le contenu. De cet ensemble je citerai quelques passages détachés.

« Après la conquête bien consolidée de toute l'Italie, l'Empereur Napoléon voulut que la littérature française prît quelques racines chez le peuple italien. Aussi ordonna-t-il que deux théâtres français fussent entretenus, à ses frais, à Milan et à Naples. Larive, le célèbre acteur, qui venait de céder le sceptre de la tragédie à Talma, dirigeait ces deux théâtres.

« En 1807, il n'y avait pas encore un an que Larive était arrivé à Naples, avec une troupe d'acteurs. A ce théâtre français on jouait, comme à Paris, la tragédie et la comédie.

« Le hasard m'avait conduit à loger, strada di Monte Oliveto, porte à porte avec Larive ; cette circonstance me mit promptement en bons rapports avec lui. Larive était un homme de 57 à 58 ans : un jour que lui demandais pourquoi, de tous les acteurs de sa compagnie, lui seul répétait parfaitement ses rôles, si variés qu'ils fussent, tandis que tous les autres acteurs, la plupart fort jeunes, donnaient un immense exercice au souffleur, Larive me répondit que tous ses camarades se livraient aux plaisirs et à la distraction ; qu'il n'était plus de taille à les suivre dans cette carrière ; qu'il se donnait alors la peine d'étudier ses rôles et de les dire,

sans qu'il fût permis jamais au souffleur de lui suggérer un mot. C'était ainsi qu'il espérait, par son exemple, ajoutait-il, avec l'expression de la bonté la plus parfaite, ramener ses camarades à l'étude, et il croyait pouvoir y parvenir.

« Un autre jour, parlant avec Larive de la mémoire chez les artistes dramatiques, il me raconta que, depuis l'âge de 50 ans, il avait imposé à sa propre mémoire une sorte de travail qui, selon lui, l'empêchait de voir s'affaiblir cette faculté de l'organisation humaine, qui, chez la plupart des hommes, arrivés à l'âge de soixante ans, diminue successivement et finit par disparaître bientôt. Larive me dit que, dans sa carrière théâtrale, il avait rencontré plusieurs vieillards qui avaient conservé une mémoire complète, parce qu'ils avaient mis en pratique la méthode qu'il s'était appliquée à lui-même, du jour où il avait acquis cinquante ans, et qui commençait à porter ses fruits : « La mémoire, me disait Larive, est un don de la nature et de l'organisation, que l'homme ne doit jamais laisser se reposer ; on doit lui imposer, chaque jour, un nouveau travail et de nouveaux devoirs ; cette faculté grandit alors de plus en plus dans la force de l'âge ; mais quand les années se sont

accumulées et qu'on arrive à l'âge de retour, c'est le moment de redoubler d'efforts, pour maintenir pleine la case du cerveau (*sic*), qui tend à perdre quelque chose par ses fissures; la vieillesse survient ; mais la mémoire est bonne et solide, parce que l'homme prend à tâche de la cultiver sans cesse : l'état de repos conduit rapidement l'esprit à la condition de torpeur, suivi bientôt de l'absence du souvenir du présent et du passé. »

« En finissant cette conversation, dont je m'empressai de transcrire la substance, Larive m'adressa la parole en ces termes: « Jeune homme, si le temps et les circonstances vous épargnent et vous permettent d'arriver à cinquante ans, rappelez-vous de moi : mettez alors en pratique les préceptes que je m'applique moi-même avec une sorte de culte. Quand vous aurez obtenu le succès que je vous promets, vous vous rappellerez de moi avec un sentiment de reconnaissance affectueuse. En quelque lieu que je puisse être alors, je me trouverai payé par votre souvenir. »

(Et en note :) « 1858. J'ai mis en pratique, à 50 ans, la méthode mnémotechnique de ce bon Larive, un des meilleurs hommes que j'aie connus dans le cours de ma vie, et me voici arrivé à

toucher barre avec 70 ans : ma mémoire est aussi active qu'à l'âge de 45 ans. En quelque lieu que puisse se trouver son âme, je lui adresse une émanation de ma pensée vivante : c'est l'expression, pleine de gratitude affectueuse, qu'il me demandait en 1807, en attendant que ce qui reste de nous, après la vie, puisse se rencontrer, peut-être, dans un de ces millions de corps célestes, que Dieu n'a pas fait seulement pour récréer l'homme de la terre »...

« C'est avec une espèce d'enthousiasme que j'ai assisté à une des fêtes de Naples, celle de la Madonna-di-piè-di-Grotta. Les garçons et les jeunes filles des quartiers-faubourgs de la ville s'y portent en foule : on y voit encore arriver en grand nombre les filles d'Ischia, de Procida, de Castellamare, de Sorento et d'autres lieux éloignés, avec les costumes les plus variés et les plus pittoresques. La *tarantella*[1] fait les délices de cette foule joyeuse et le charme du spectateur.

« La tarantella est une danse nationale que l'on exécute à deux, à quatre, à huit et indéfiniment par couples : tantôt c'est d'homme à homme, de femme à femme. Quand un specta-

1. L'auteur écrit toujours *tarentella*.

teur a envie de danser à son tour, il sort du cercle des assistants, entre dans l'enceinte des danseurs, saute sur un pied et sur un autre jusqu'à ce que quelque personne du groupe des spectateurs se mette à sauter vis-à-vis de lui. Chez le Napolitain la tarantella est une véritable passion. Quant à la musique qui donne le branle, elle n'est pas réunie en un seul point. L'orchestre se compose ordinairement d'un tambourin et d'une mandoline ; parfois s'y joignent les castagnettes. Les musiciens sont ainsi divisés partout où l'on veut danser. Quand ils ont épuisé un groupe du plaisir de danser, ils changent de place, en jouant l'air de la tarantella, et ils ne font pas trente pas qu'un autre groupe se forme sur leur passage : j'ai vu plus de cent de ces musiciens à la fête de la Madona, et tous avaient de la pratique. Quelquefois le cavalier s'accompagne, en dansant, avec les castagnettes et la femme a le tambour de basque.

« Cette danse est pleine d'originalité et de grâce ; mais pour bien y réussir il faut avoir force et souplesse. Elle est formée d'une suite de mouvements actifs de l'homme et d'attitudes gracieuses de la femme, soit en plaçant avec les deux bras le tambour de basque au-dessus de sa

tête, soit en portant d'une main le tambour de basque en avant, tandis que de l'autre main elle le fait résonner rapidement : pendant ce temps le cavalier doit redoubler d'activité. En commençant, cette danse a certaine gravité, mais peu à peu les danseurs s'animent et les jambes doivent en même temps augmenter de vitesse : aussi fixe-t-elle beaucoup plus les sensations qu'elle n'attache par l'élégance des pas. Vers la fin de la danse, la femme tombe à genoux, tandis que le cavalier tourne trois ou quatre fois autour d'elle avec une vélocité extrême ; à son tour, le cavalier tombe à genoux et la femme exécute le même pas. C'est dans ce moment surtout que les grâces de la femme, aidées par beaucoup d'habileté sur le tambour de basque, disposent les spectateurs au plus vif plaisir et les animent presque autant que les acteurs. Je n'ai jamais vu ces jeunes filles aux yeux noirs et au teint napolitain danser habilement la tarantella, sans éprouver une sorte de ravissement que je ne puis exprimer aussi bien que je l'ai ressenti »...

« Dans toute l'Italie, on enterre les morts dans les églises ; mais les pauvres en sont exclus :

ceux-ci sont mis dans une fosse commune, que l'on creuse pour les besoins de la journée, dans un cimetière hors de la ville. Cela se fait ainsi à Naples ; mais il y existe un usage singulièrement bizarre: c'est une sorte de résurrection des morts. Le désir de voir et de connaître tout ce qui tenait aux coutumes d'un peuple, au milieu duquel je vivais momentanément, me conduisit à cette remarquable cérémonie qui se répète tous les ans, le jour de la fête des morts.

« Ce jour-là, dès le matin, on exhume les morts, enterrés sous le pavé de l'église dans des petits carrés que l'on appelle *giardinetti* (petits jardins), on les place debout le long des murs de l'église ou contre les planches qui soutiennent le sable dans lequel ils étaient enterrés. Tous ces spectres, ainsi rangés en files, ont la tête, les mains et les pieds à découvert ; les autres parties sont cachées par des habillements diversement drapés, selon la manière antique. Quelques-uns de ces cadavres ont conservé les traits du visage ; d'autres n'en ont plus qu'une partie : tous sont dans un état de complète dessiccation, car ce n'est qu'après plusieurs années de sépulture que l'on accorde aux morts les honneurs de cette résurrection prématurée. Au-

dessus de chaque corps, on lit ses noms et prénoms, et le jour de la mort.

« C'était avec une sorte d'horreur que je parcourais les rangs de cette légion de l'autre monde ; mais ce sentiment n'était pas celui de la foule qui m'entourait. Beaucoup d'héritiers venaient voir sans doute si ceux dont ils dépensaient la fortune étaient toujours là. Ici, comme partout où il y a spectacle, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes ; elles recherchaient, parmi tous ces spectres, avec une espèce de plaisir, ceux qui les avaient intéressés pendant la vie : c'était un père, c'était un mari, c'était peut-être un amant, qui ne manquaient pas de leur faire une grimace ; et cela leur inspirait des réflexions et des observations les plus extraordinaires sur le plus ou moins de désastres que la destruction avait opérés dans le cadavre, puis elles passaient à un autre. Peut-être que dans ce grand nombre de femmes qui visitaient ces tristes lieux, il s'en trouvait quelques-unes qui y apportaient des sentiments de sensibilité et de regret ; mais, à en juger par le calme des physionomies, ces femmes étaient bien rares. Tout cela était pour moi une sorte de profanation : mieux vaut une tombe rendant à la terre le

peu de poussière qui compose notre chétif individu.

« Après que la curiosité a été amplement satisfaite, on replace les morts dans les *giardinetti*, jusqu'à pareil jour de l'année suivante. Le contact de l'air et les secousses imprimées à ces espèces de momies, les détruisent en quelques années ; mais les moissons de la mort les remplacent incessamment. »

Lamare était à Naples depuis sept mois, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Corfou. Il se mit en route le 28 août 1808 et, passant par Avelina, Ariano, Giardinetto, localité dans le voisinage de laquelle il échappa avec peine à une troupe de brigands, Foggia, Barletta, Bari, Gioia, Tarente et Lecce, il arriva à Otrante, où il trouva un petit navire dit *parencella* [1], qui allait mettre à la voile pour Corfou. Le lendemain, 10 septembre, il débarquait dans cette île.

Son séjour dans l'Italie méridionale, si hellénique encore à tant d'égards, l'avait préparé

1. *Paranzello*, Jal, *Gloss. nautique*, nom d'un bateau de pêche napolitain qui paraît identique à la *bilancella*, « balancelle ».

à mieux comprendre ces Iles ioniennes qui, sur deux points tout au moins, à Corfou et à Zante, marquent jusqu'à ce jour la limite de cette vaste région où se sont mélangés les éléments grecs et italiens. Nous allons maintenant lui laisser la parole, jusqu'au chapitre VII.

NOTES SUR LA GRÈCE

INTRODUCTION

Idées fixes des Russes. — Eilau et Friedland. — Le traité de Tilsitt. — Occupation des Iles ioniennes. — L'amiral Ganteaume. — Approvisionnement de Corfou. — Les Russes à Corfou avant l'arrivée des Français. — Attaque des Anglais en 1808. — Le général Camus. — Le capitaine Manneville.

Depuis Catherine II, les Russes avaient eu continuellement les yeux fixés sur la Grèee et Constantinople. L'identité de croyance religieuse les faisait d'autre part considérer par les Grecs comme des protecteurs naturels qui, tôt ou tard, devaient envahir ces belles contrées et les arracher au joug barbare et féroce des Musulmans. Les victoires d'Eilau et de Friedland vinrent anéantir les espérances des uns et des autres.

A la suite de la grande guerre de l'année 1807 et des mémorables événements dont l'Europe fut le théâtre, le territoire de l'Empire français se

trouva agrandi, dans le midi, par la réunion de la République éphémère des Sept-Iles [1], cette ancienne conquête de l'armée d'Italie [2]. Le traité de Tilsitt rendait à la France les Iles ioniennes. Cette disposition du traité fut tenue secrète, afin que l'armée d'occupation, tirée de l'armée de Naples, ne fût pas inquiétée par les Anglais, dans la traversée d'Otrante à Corfou, laquelle ne pouvait s'effectuer que par un ou plusieurs convois de barques de transport.

A la prise de possession de Corfou, l'on trouva les magasins presque vides : peu de poudre, et des projectiles en petit nombre. En février 1808, l'Empereur donne l'ordre à l'amiral Ganteaume, commandant de l'escadre de Toulon, de tromper par une fausse route les croisières anglaises et d'aller jeter dans Corfou des vivres, de la poudre, des boulets, du plomb et du fer. Cette escadre ne resta à Corfou que le temps nécessaire pour débarquer ce dont nous avions tant besoin, et rentra à Toulon sans avoir échangé

1. Les Iles ioniennes ont formé, de 1800 à 1807, une république vassale de la Porte et dont l'intégrité était garantie par la Russie et la Turquie.

2. Corfou, où les Français s'étaient maintenus le plus longtemps, avait été occupé par eux du 29 juin 1797 à la fin du mois de mars 1799.

un coup de canon avec les Anglais. En l'année 1809, six vaisseaux vinrent encore nous apporter une abondance de munitions de toute espèce. Depuis cette époque, l'Empereur ne voulut plus compromettre l'escadre de Toulon dans un engagement possible et sans résultat utile : il envoyait chaque année une division de deux frégates, chargées complètement de poudre, avec ordre bien précis aux commandants de ces frégates d'éviter toute espèce de collision avec les Anglais, quelle que pût être la supériorité de force des Français, qui ne devaient avoir qu'un but : arriver à Corfou [1]. C'est ainsi que Napoléon fit parvenir, jusqu'en 1812, un immense matériel dans les arsenaux et magasins de Corfou.

La Russie avait la possession des Iles ioniennes depuis l'année 1799. Elle y avait constitué une grande influence et ce fut avec peine qu'elle se les vit arracher. Le vaste port de Corfou avait permis à cette puissance d'introduire et de maintenir ses flottes dans la Méditerranée. Peu après notre arrivée, une escadre russe de quinze vaisseaux de ligne vint se rallier à Corfou sous les ordres de l'amiral Siniavin. La

1. Voir page 133.

perte des Iles ioniennes obligeait la Russie à faire rentrer cette escadre dans la Mer Noire ou de la faire passer le détroit de Gibraltar pour retourner à Cronstadt : ce dernier parti fut adopté.

Les possessions en Grèce, nouvellement cédées par la Russie, se composaient de l'île de Corfou, la principale des Iles ioniennes et des îles de Paxos, de Santa-Maura, de Céphalonie, d'Ithaque, de Zante, de Cérigo, enfin du territoire de Parga, sur le continent de l'Épire.

Quelques circonstances particulières et des ordres de service m'ont fait connaître la plupart des Iles ioniennes : partout j'ai trouvé le même peuple et les mêmes usages. Ainsi, mes remarques sur les habitants de l'île de Corfou sont applicables à ceux de toutes les autres îles [1] : mais les excursions qui me furent per-

1. Ceci ne doit pas être pris à lettre ; voir d'ailleurs pages 70 et suiv. L'unité ionienne est en réalité assez factice. Elle consiste avant tout dans le fait que les Sept-îles commandent le passage de l'Adriatique à la Mer Egée. C'est dire qu'elle a toujours été principalement politique.

Ces îles forment cinq divisions naturelles : 1° Cérigo, 2° Zante, 3° Céphalonie et Ithaque, 4° Leucade ou Sainte-Maure, 5° Corfou et les îlots très secondaires de Paxos et d'Antipaxos. L'île de Cérigo est isolée et pourrait être

mises sur le continent, et particulièrement en Épire, me firent découvrir des mœurs tout à fait différentes, comme les hommes.

Nous ne demeurâmes pas longtemps possesseurs tranquilles des Iles Ioniennes. En l'année 1808, les Anglais vinrent s'emparer de Cérigo,

rattachée à plus juste titre au continent ou même à la Crète. Zante n'est en relations qu'avec le port de Katakolo, sur la côte d'en face, et Patras. Céphalonie et Ithaque, actuellement réunies en un seul nome (département), ont entre elles des affinités ; cette dernière, déserte au moyen-âge, a été repeuplée au XVIe siècle par des Céphaloniens ; mais les emplacements respectifs de leurs chefs-lieux fixés par la nature des côtes, et le genre de vie des habitants, rendent les communications de l'une à l'autre peu faciles et peu fréquentes ; l'île d'Ulysse a en fait plus d'attaches avec Patras et l'Acarnanie qu'avec Céphalonie même. Sainte-Maure est en réalité une presqu'île, et les relations avec la terre ferme y sont journalières. Corfou enfin, escale des bateaux qui font le trajet de Brindisi à Patras et réciproquement, est beaucoup plus au nord et tout à fait à part.

Chacune de ces îles a son caractère propre. Corfou et Zante gardent l'une et l'autre un aspect vénitien ; celle-là, très visitée, a toujours grand air ; celle-ci, noble encore, est moins fréquentée des navires et plus pauvre ; mais Corfiotes et Zantiotes diffèrent foncièrement. Les gens de Leucade sont, on l'a vu, plus Acarnaniens qu'insulaires. Céphalonie et Ithaque pratiquent le commerce et la navigation, mais leurs procédés et leurs débouchés ne sont pas les mêmes. L'île de Cérigo, avec ses quelque 13.000 habitants, les uns agriculteurs, les autres travaillant comme ouvriers dans le Levant, reste insignifiante.

de Zante, d'Ithaque et de Céphalonie, lieux qui ne pouvaient opposer aucune résistance et où l'on n'avait constitué que des gardes de police. La même année, ils préparèrent à Malte une expédition qui vint assiéger la place de Santa-Maura située dans l'île du même nom. La défense en avait été confiée à un bataillon de troupes italiennes et au général Camus. Mais ce général, vieux et pusillanime, se retira dans une casemate où, loin du feu, il signa une capitulation honteuse pour ménager sa liberté [1]. Dans l'enlèvement de toutes ces îles, nous n'eûmes à regretter que la perte du capitaine Manneville [2], aide de camp du général Camus : il commandait la ville de Zante. Ne pouvant résister à des forces considérables, il fut conduit à Malte prisonnier de guerre, puis envoyé en Angleterre. Cet officier s'était fait aimer et estimer pendant le peu de temps qu'il avait passé au milieu de nous.

En 1809, nous ne possédions plus que Corfou, Parga et Paxos [3].

1. Voir page 130. Sainte-Maure fut perdue par nous, non pas en 1809, mais en avril 1810.

2. *Note de l'auteur :* Le capitaine Manneville, que j'ai retrouvé chef de bataillon de la Légion du Calvados, était originaire de Honfleur. (Note de l'année 1823.)

3. Aussi Sainte-Maure, voir la note 1.

CHAPITRE Ier

Antiquité de Corfou. — Corcyre. Alcinoüs. — Nausicaa et Ulisses. — Jardins d'Alcinoüs. — Jardin d'Alamano. — Population de Corfou. — Productions. — Culture. — La plaine de Roppa. — Jupiter et la Madonna. — Misère du paysan corfiote. — Climat. — Température. — Les lucioles. — Saisons.

Les poètes grecs recherchaient le merveilleux et le mettaient à toute sauce. A les entendre, Jupiter aurait mutilé son propre père. Aussi le signor Andrea Mustoxidi, corfiote érudit, qui a écrit l'histoire de son pays, raconte plaisamment que, selon les Anciens, Jupiter ayant coupé les sources de la vie à Saturne, la faux qui avait servi à l'opération fut enterrée dans l'île qui depuis en porta le nom *Drepanum :* les parties amputées furent jetées dans la mer d'Épire et transformées aussitôt en rochers de même volume (testes Saturni), qui aujourd'hui dominent encore la *Fortezza vecchia.* « ... (Esiodo) descritta l'azione

di quello scaltro e crudele figliulo, soggiunge che'egli la parte al padre recisa.

Gittò all' Epiro nell' ondoso ponto[1]. »

Plus tard, l'île qu'on avait appelée Feacia, à cause du nom de ses habitants, *les Phéaciens*, prit le nom de Corcyre et devint célèbre.

Alcinoüs la gouverna longtemps avec sagesse. Ce fut sous le règne de ce prince, qu'Ulisses, ce juif errant des Grecs, au retour du siège de Troie, fit naufrage sur les côtes de Corcyre, où il fut favorablement accueilli par Nausicaa, fille du roi Alcinoüs. Selon la simplicité des mœurs de ces temps éloignés, la princesse Nausicaa, lavait son linge avec ses suivantes, quand elle aperçut, au milieu des roseaux, le pauvre Ulisses tout transi. Nausicaa fut la première à lui porter secours : elle fit couvrir la nudité de l'époux de Pénélope, puis l'engagea à monter près d'elle sur son char et se rendit aussitôt à la ville pour présenter elle-même le roi d'Ithaque à son père.

Peu de temps après, Jason ayant enlevé Médée aborda aussi à Corcyre, où il fut bien

1. Mustoxidi, *Notizie per servire alla Storia Corcirese dai tempi eroici fino al secolo XII*, Corfou, 1804, in-8°, p. 12. Hésiode, *Théog.*, v. 189.

accueilli par Alcinoüs. Bientôt la flotte de Colchos, poursuivant le ravisseur, se présenta pour avoir Médée et la reconduire à son père. Mais Alcinoüs, avec une ruse que l'on appelait sagesse, répondit qu'il rendrait Médée si elle avait conservé sa virginité, et qu'il la laisserait à Jason si déjà ils avaient eu ensemble des rapports secrets. Dans la nuit, le mariage se fit et tout le monde se tint pour satisfait.

Les Corcyréens soutinrent de longues guerres contre les Corynthiens et plus tard contre les Athéniens. Excellents marins, ils conservèrent longtemps l'empire de la mer ; mais des dissensions civiles vinrent mettre un terme à leur prospérité.

L'île de Corcyre devint ensuite une dépendance de Rome et suivit sa fortune. Après le démembrement de l'Empire d'Orient, les Vénitiens en devinrent maîtres et en firent une espèce de colonie. Les conquêtes de Bonaparte en Italie firent passer Corfou et ses dépendances sous la puissance de la République française, et alors fut organisée, pour peu de temps, la République des Sept-Iles. J'ai déjà indiqué ce qu'elle était devenue depuis cette époque et comment elle nous était revenue en 1807.

Homère nous donne une description magique de l'île de Corcyre :

« Jamais les arbres des magnifiques jardins « d'Alcinoüs n'étaient sans fruits : un doux « zéphir entretenait sans cesse leur vigueur et « leur sève ; pendant que les premiers fruits « mûrissaient, il en renaissait de nouveaux. « La grenade et l'orange déjà mûres en mon- « traient de nouvelles qui allaient mûrir. « L'olive était poussée par une autre olive, et la « figue ridée faisait place à une autre qui la sui- « vait. La vigne y portait des raisins en toute « saison : pendant que les uns séchaient au « soleil, dans un lieu découvert, on coupait les « autres et on foulait dans les cuves ceux que le « soleil avait déjà préparés : les ceps chargés « de grappes toutes noires, qui sont prêtes à « cueillir, en laissaient voir d'autres toutes « vertes, prêtes à se colorer, etc., etc. »

Ce nouvel Eden, composé de toutes pièces en empruntant pour Corcyre ce qui se passe sous les zones équatoriales, ne se montre plus dans l'île de Corfou. Le figuier seul y produit encore deux fois par an des figues, et l'oranger, comme tous les autres arbres de ce genre, est toujours orné de fleurs ou de fruits verts, de fruits mûrissants et de fruits mûrs.

A trois quarts de lieue de la ville de Corfou, tout près du village de Potamos, le signor Alamano possède un jardin où l'on ne trouve pas toutes les merveilles que l'on rencontrait chez Alcinoüs, mais on y est délicieusement. Des orangers, des citronniers, des cédrats, des grenadiers magnifiques en forment le principal ornement. Plantés sans ordre, ainsi que la vigne dont les rameaux se jouent et forment des guirlandes, ces arbres croissent fort haut et très touffus : leurs branches entrelacées forment de riants berceaux encadrés par les oliviers qui élèvent leur feuillage, d'un vert pâle, sur le coteau voisin. Un ruisseau coule sous un berceau de vignes. Je ne puis exprimer combien il est doux de respirer un air frais sous ces ombrages enchantés, quand le ciel est embrasé des feux de la canicule : l'odeur de la fleur d'oranger, mêlée aux douces et fraîches émanations de la fontaine, réveille les sens engourdis par la chaleur et fait couler dans l'âme les plus agréables sensations. J'ai passé bien des heures de ravissement sous ces voûtes d'orangers et de citronniers, et j'en conserverai le souvenir.

L'île de Corfou peut avoir de 44 à 46 lieues

de circonférence. Elle est située entre le 39e et le 40e degré de latitude, à l'entrée du golfe de Venise, le long des côtes de l'Épire. Dans un endroit de l'île, à Casopo, la distance de l'un à l'autre rivage n'est guère plus que d'une demi-lieue.

La population de l'île est de 64.000 habitants (en 1812)[1]. Elle a été beaucoup plus considérable, mais plusieurs causes ont concouru à la réduire si bas. En l'année 1538, Barberousse vint descendre dans l'île de Corfou, à la tête d'une flotte nombreuse : tout fut détruit dans les campagnes par les Turcs. La ville demeura intacte ; les habitants la défendirent avec un courage sans égal. Dans les premières années du XVIIIe siècle, Corfou éprouva une nouvelle attaque des Turcs : cette île, que le courage de ses habitants et des circonstances heureuses ont conservée inviolable au joug des Ottomans, fut défendue, dans cette dernière tentative, par le génie du fameux Schulenbourg, qui s'était déjà rendu célèbre pour avoir arrêté la fortune de Charles XII. Ce général, à la tête de la garnison, soutint, pendant plusieurs mois, les

1. Actuellement 91.000.

assauts des Turcs : les Grecs de l'île le secondèrent puissamment. Dans un dernier assaut les femmes et les prêtres combattirent : les Turcs furent repoussés et poursuivis par Schulenbourg. Le lendemain, la flotte turque abandonna l'île. La République de Venise érigea une statue en bronze à Schulenbourg : elle est encore debout à la porte de la salle d'armes, dans la *Fortezza vecchia*[1]. Enfin deux pestes successives vinrent exercer d'affreux ravages sur la population de l'île de Corfou et consommer ce que la guerre avait commencé.

Les productions principales de l'île sont en huile et en vins. Les céréales récoltées fournissent à peine pour quatre mois aux besoins de ses habitants, qui y suppléent par l'échange de leur huile, qu'ils récoltent sans peine, contre du blé qui leur vient du dehors et que leurs terres produiraient, s'ils voulaient les cultiver convenablement. Nous leur en avons donné la preuve : les Anglais nous ayant constitués comme en état

1. Cette statue, due au sculpteur italien Antoine Corradini, et qui est en marbre de Carrare, fut transportée, au temps où Lord Nugent était Haut-Commissaire, près de l'entrée de la forteresse, sur l'Esplanade, où elle se trouve encore.

de blocus, le Gouverneur général Donzelot dirigea tous ses soins pour obtenir des améliorations dans la culture des terres. Il engagea les habitants, qui avaient des propriétés incultes dans les vallées, à les mettre en état de culture, pour leur compte. Les propriétaires ne déférant pas à cette invitation, le général fit distribuer les terrains aux régiments de la garnison. Des charrues, dont on n'avait jamais fait usage dans l'île, furent bientôt construites par nos soldats qui devinrent laboureurs et jardiniers. Le Gouverneur général lui-même fit ensemencer, à ses frais, une vaste étendue de terrain dans la vallée du Missongi. Ces cultures auraient pu recevoir de bien plus grands développements[1].

Les Grecs cultivent fort mal leurs jardins, mais ils n'en retirent pas moins beaucoup de légumes et d'autres productions telles que melons, pastèques, piments, etc. Les vergers sont remplis de pêchers, d'abricotiers et de pruniers, élevés sans les soins du jardinage : on ne connaît que le sauvageon de noyau, aussi les espèces de fruits sont moins variées et leur saveur toujours moins délicate.

Les Grecs sont très friands de la figue d'Inde,

1. Voir l'appendice II, pages 222 et suiv.

qui croît spontanément partout : le fruit est de la grosseur d'un œuf de poule, enveloppé d'une sorte d'écorce verte et défendue par de petits bouquets d'épines très déliées, dont la piqûre produit une vive et longue démangeaison. Quand on a ouvert le fruit, il sort de l'intérieur une boule de chair jaunâtre d'une saveur excellente.

J'ai parcouru toutes les parties de l'île de Corfou et il n'y a pas un village que je n'aie visité. La contrée du sud contient de vastes et fertiles plaines dont le quart, à peine, est mis en culture. Il y a plus d'activité et de soins donnés à la terre dans les cantons du centre, plus voisins de la ville : les meilleurs vins de l'île et les délicieux raisins de *robola* sont produits par les coteaux de Sinaradès et de Calafationès. La plaine de Roppa est cultivée en maïs et en *calembocchio* [1], plante céréale qui ne prospère que sous un climat chaud. Dans les cantons de Spagous et d'Agraphous, vers le nord de l'île, la misère n'est pas moins en évidence que dans les cantons du sud. Dans ces pauvres

1. Le mot *kalambôki* désigne quelquefois le maïs, mais son sens propre est « sorgho », et c'est ainsi qu'il faut l'entendre ici.

campagnes, j'ai rencontré des paysans qui ne mangeaient du mauvais pain de maïs que pendant quatre ou cinq mois de l'année : du poisson, des herbes et un peu d'huile composaient leur nourriture pendant les autres mois.

Le sol de l'île de Corfou est naturellement fertile, mais les bras manquent pour le cultiver, et d'ailleurs la paresse et l'insouciance sont les caractères dominants des paysans. Après nous avoir vus tirer tant d'avantage de l'usage de la charrue, ils pourraient avec leurs faibles moyens, obtenir bientôt des résultats considérables. Ainsi, en pratiquant quelques rigoles pour dessécher le val de Roppa, le sol produirait quinze fois plus en blé qu'il ne peut rapporter en maïs.

D'un autre côté, la population s'accroîtrait rapidement par l'assainissement de cette belle vallée, dont les émanations marécageuses causent de longues maladies et souvent la mort chez les habitants des villages voisins. L'immense plaine de Santi-Matthias demande en vain des bras pour arracher de son sein, aussi pestiféré que les marais Pontins, les trésors de l'abondance et de la salubrité. Mais pour obtenir tant de choses désirables, il faudrait à Corfou des institutions libérales et que le paysan cessât

106383

d'être considéré comme une espèce de serf.

En suivant le cours du petit ruisseau qui traverse la vallée de Roppa, on pénètre dans un vallon qui se dirige à l'ouest, vers la mer. Si l'on quitte le sentier, on se trouve entouré d'un amas prodigieux de roches énormes et carrées, de dix à vingt pieds sur toutes les faces, et dont une ou deux suffiraient pour bâtir une grande maison. Ces rochers, entassés de la manière la plus confuse, sont portés à vide les uns sur les autres, sans aucun mélange de terre ni de sable ; de quelque côté qu'on les regarde, ils paraissent devoir s'ébouler : c'est évidemment le débris d'une partie de la montagne qui s'est écroulée par sa base. La catastrophe paraît récente, et cependant elle n'a pas laissé de trace dans la mémoire des hommes du pays.

Parmi les cantons du nord, celui de Casopo est particulièrement remarquable. La montagne de San-Salvator, qui tire son nom d'une chapelle bâtie sur son sommet, couvre une partie de ce canton : plusieurs autres montagnes existent dans l'île, mais celle de San-Salvator est la plus haute [1]. Près du village de Casopo

1. Le mont San-Salvator, en grec *Pantokrâtor*, a 914 m. de hauteur.

existent les ruines de Cassiope où Jupiter avait un temple fort vénéré ; jamais les navigateurs ne traversaient cette partie du canal sans venir au temple offrir un sacrifice. Aujourd'hui s'élève près de là une chapelle dédiée à la Madonna, et les marins, aussi pieux que ceux de l'antiquité, ont conservé l'usage transmis d'âge en âge : les matelots grecs ou italiens qui passent devant la chapelle saluent toujours par leurs acclamations, ou tirent le canon quand ils en ont à bord.

Les habitations des paysans grecs consistent, la plupart, dans un rez-de-chaussée, dont le toit forme le plancher supérieur ; le foyer est dans un coin de la pièce et la fumée n'a d'issue que par les interstices des tuiles du toit. Pendant l'hiver l'on n'y est pas abrité ; l'humidité pénètre de partout.

A Corfou des tonnerres épouvantables et des pluies abondantes annoncent les approches de l'hiver : le vent du sud, le *siroco*, souffle alors avec violence. C'est dans le mois de novembre que ces changements atmosphériques se font surtout remarquer. Quand les montagnes de la Chimère, en Albanie, se couvrent de neige, les vents tournent à l'est et au nord, ils apportent avec eux un froid assez vif pendant les mois de

décembre et janvier. Mais les vents du sud et du sud-ouest reprennent souvent leur puissance et toujours un déluge de pluie les accompagne. Rarement il gèle dans les vallées et sur les coteaux exposés au midi. Le trop fatal hiver de l'année 1812 se fit cependant ressentir à Corfou : beaucoup d'orangers séculaires périrent. De mémoire d'homme on n'avait éprouvé un froid semblable : le thermomètre de Réaumur descendit jusqu'à cinq degrés au-dessous de zéro. Le mois de février est encore pluvieux, mais celui de mars ramène le printemps : la campagne reprend alors toute sa fraîcheur. En avril, arrivent du Midi des nuées de cailles, de loriots et de tourterelles : ces oiseaux ne font qu'une pause d'un jour et continuent leur vol pour des régions plus au nord. L'été commence au mois de mai et ne finit qu'en octobre. Pendant cette saison le thermomètre de Réaumur monte parfois jusqu'à 32 et 33 degrés ; mais la température la plus habituelle est de 27 à 28 degrés. Cette haute température commence dès neuf heures du matin et dure jusqu'à cinq heures du soir. Durant la matinée il règne un calme plat : à mesure que le soleil arrive au méridien, une brise légère rafraîchit l'atmosphère, qui, sans

cela, serait embrasée vers midi ; de trois à quatre heures s'élève, chaque jour, un vent de nord-ouest qui achève d'éteindre cette espèce d'incendie de l'air.

C'est pendant la saison chaude que des milliers de mouches luisantes, *lucioles*, aussitôt que la nuit est venue, se réunissent dans les lieux où il existe de la fraîcheur et de la verdure ; le grand nombre des *lucioles* et le retour régulier des étincelles qu'elles font jaillir en se jouant dans les airs, offre une sorte de spectacle lumineux d'un effet agréable et remarquable. Pendant les mois de juin, juillet et août, la chaleur fait fuir tous les hôtes des bois ; l'on n'entend plus alors que le chant triste de la cigale. Dans les vergers les plus ombragés et sur les figuiers, l'on voit un petit oiseau, le becfigue dont la chair est d'une qualité exquise : aussi pendant les trois premières heures du jour un grand nombre d'ennemis, gourmets et spéculateurs, sont occupés à lui faire une chasse cruelle. Pendant tout le temps d'été, des fruits de toute espèce viennent en abondance satisfaire au goût général : la consommation en est considérable. Le melon et la pastèque font presque la seule nourriture du peuple qui caractérise ses goûts d'été par ce proverbe rimé :

Quando il sole è in Leone,
Bisogna bere buon vino con popone,
E mettere le donne in un cantone.

Le mois de septembre ramène en plus grand nombre les oiseaux qui étaient passés en avril et mai, ils sont alors couverts de graisse et pleins de délicatesse.

Quelques pluies, à la fin d'octobre, rafraîchissent l'atmosphère et annoncent le retour de l'automne. C'est à cette époque que les bécasses et les grives arrivent en grand nombre de l'Albanie. Les chasseurs convoitent ardemment l'époque du passage des bécasses qui se prolonge jusqu'au mois de décembre. La chasse à la bécasse se fait à Corfou dans les vallées, couvertes de myrtes et de fougères ; ce gibier y est fort abondant.

CHAPITRE II

La ville de Corfou. — Le dialecte vénitien. — État de l'instruction. — Un type grec. — Habitudes et usages. — Les femmes grecques. — Le Grec des îles et le Grec de terre ferme. — Les Grecs et les Russes. — Projets sur la Grèce.

La ville de Corfou est bâtie sur le roc. Les rues sont, en général, étroites et tortueuses : un quartier entier n'est accessible aux voitures que par le chemin de ronde allant, le long de la rade, de la porte San-Nicolo à celle de Spilea.

La ville proprement dite est séparée de la citadelle, *Fortezza vecchia*, par une vaste esplanade qui n'est que le glacis de ce fort. C'est sur cette place qu'il est permis de jouir de la fraîcheur du soir, quand les portes de la ville sont fermées et que tous les habitants sont rentrés au dedans des remparts, pour rester, avec la garnison, sous le poids d'une consigne, jusqu'au lendemain matin. La *Porta reale* ouvre sur la campagne, celles de Spilea et de San-Nicolo sur

la mer. L'ensemble des fortifications de Corfou en fait une des plus fortes places de l'Europe. Pendant notre occupation, elle était armée de 500 pièces de canon ou mortiers en bronze.

Les rapports que Venise a conservés avec Corfou, pendant tant d'années, ont disposé les habitants de cette dernière ville à contracter l'habitude des mœurs et à adopter le langage de la métropole. Tous les Corfiotes de la ville, avec la langue grecque qui leur est naturelle, parlent le vénitien. Dans la langue italienne, le dialecte vénitien est doux et léger; il est charmant dans la bouche d'une femme, quand surtout il exprime les sentiments d'affections tendres. Mais les sons délicats que nécessitent la prononciation du vénitien empêchent de produire un effet marquant, si l'on doit raconter quelque chose de grave ; quand on s'exprime en vénitien pendant un mouvement de colère, la scène devient ridicule. Il semble que ce dialecte ne doit être employé que dans les situations gaies de la vie. Les Corfiotes de la campagne et tous les autres Grecs des îles ne parlent que le grec moderne, la romaïque.

L'instruction est fort en retard dans les Iles ioniennes. Pendant notre occupation, M. le

capitaine Charles Dupin fit beaucoup d'efforts pour établir une sorte d'école normale, d'où sortiraient des maîtres capables[1] : il n'obtint d'autre résultat que de mettre en évidence le néant des moyens existants pour propager l'instruction élémentaire. Les Grecs riches des îles envoient leurs fils dans les universités de l'Italie et particulièrement à Padoue. Doués de beaucoup d'esprit naturel, ces jeunes gens font des progrès rapides dans tout ce qu'ils veulent entreprendre. Zante et Corfou ont fourni beaucoup de sujets distingués et en possèdent encore. Mais les femmes ne reçoivent aucune éducation et sont incapables de soutenir la moindre conversation sérieuse avec quelque peu d'intérêt ; elles ne rachètent pas ce désavantage par l'enjouement et cet esprit naturel qui plaît tant chez les Italiennes. Celles même qui sont nées dans la classe la plus distinguée, à quelques exceptions près, ne sont pas plus favorablement partagées. Les Italiennes vont dans le monde dès l'âge de quatorze à quinze ans, les Grecques ne s'y présentent qu'après leur mariage, et portent avec elles cet embarras et cette gêne qui n'est qu'un manque d'usage.

1. Voir l'appendice II.

Il n'y a pas de grandes fortunes à Corfou ; aussi quoiqu'aimant beaucoup le plaisir, les Corfiotes ont peu de représentation. Tous conduisaient leurs femmes aux fêtes qui se donnaient au palais du Gouverneur général ; mais jamais leurs filles n'y paraissaient. Les Français n'étaient même admis dans la société corfiote que chez un petit nombre de Sénateurs. Parmi ces derniers, le signor X... semblait nous porter une affection à toute épreuve. Sa jeune et sémillante épouse était remplie d'esprit et pleine d'indulgence et de bonté, bien que quelquefois elle m'ait paru un peu disposée à ces médisances de bon ton qui n'effleurent que l'épiderme des amours-propres trop chatouilleux et ne font aucun mal à ceux qui en sont l'objet. Pendant six ans, elle fut le but de toute espèce de prévenance de la part de ceux qui fréquentaient sa société et qu'elle accueillait avec un abandon qui avait inspiré une pleine confiance. Tout ce dévouement échoua dans une circonstance délicate. Les événements de 1814 rappelant les Français dans leur patrie, ceux qui fréquentaient le cercle de Mme X... furent, une dernière fois, lui offrir leurs hommages et faire leurs adieux. Le comte et son épouse manifestèrent, à cette occasion, le

plus vifs regrets : des larmes coulèrent. Le lendemain, les Anglais prirent possession de la ville et ces deux personnages témoignèrent aux nouveaux venus encore plus d'enthousiasme qu'ils ne nous avaient démontré. Cette aventure me fit discontinuer mes visites, quoique je fusse contraint de rester quelque temps à Corfou, après le départ de notre escadre.

Les Grecs commerçants ou qui ont quelque genre d'occupation industrielle se lèvent avec le jour pour s'adonner à leur profession ; vers midi, ils font un léger repas, dorment ensuite une heure ou deux et reprennent leurs travaux jusqu'au soir. Mais les riches, et tous ceux qui peuvent *ne rien faire*, ont emprunté un peu de la manière de vivre des Turcs, leurs voisins et les oppresseurs de leurs compatriotes : livrés à la mollesse, ils passent leurs jours dans l'oisiveté et l'ennui. Durant la journée, le jeu est pour eux une distraction et, le soir, le spectacle est leur refuge : il n'y a de théâtre qu'à Corfou.

Des divertissements des pays voisins se sont introduits à Corfou et dans les autres îles de la Grèce. Ainsi le peuple joue à des jeux italiens tels que *la morra*, *la muta*, les cartes et les boules. A Corfou seulement il y a des masca-

rades pendant le temps du carnaval : les femmes seules se couvrent d'un déguisement ; elles vont se promener pendant plusieurs heures dans une sorte de lice formée par le peuple qui se place en spectateurs sur l'esplanade, puis elles vont s'asseoir à la porte d'un café ou près de la boutique d'un confiseur. Les cavaliers (signori), qui ont la liberté de parcourir le *liston* avec les masques et de les entretenir de doux propos, leur offrent des bonbons qui sont toujours gracieusement reçus.

En 1811, époque de l'apogée de la grandeur et de la gloire de la France, la jeunesse corfiote sembla s'électriser d'elle-même. Le 15 d'août, à la fête de Napoléon, les Corfiotes nobles nous donnèrent le spectacle d'une *giostra*, divertissement aboli depuis longtemps [1]. On construisit

1. Un spectacle du même genre avait eu lieu le 10 messidor de l'an VI (28 juin 1798), jour anniversaire de l'arrivée des troupes et de l'escadre françaises en rade de Corfou. Bellaire (*Précis des opérations générales de la division française du Levant,* Paris, 1805, p. 171) le décrit ainsi : « A quatre heures la garnison prit de nouveau les armes et fut rassemblée sur l'esplanade. On procéda ensuite aux différents jeux réglés pour la fête : savoir, l'escrime à l'épée et au sabre, la course à pied, la danse, le jet du disque et la *chiostra,* ou course de bagues à cheval, pour laquelle on avait formé un champ clos : des armes, des plumets et des cocardes de prix

sur l'esplanade deux longues files de loges ou balcons en bois, lesquelles formaient la lice à parcourir : elles furent magnifiquement décorées. Tous les cavaliers étaient soumis à un règlement fort sévèrement exécuté sur la manière de lancer le cheval au galop et sur tous les incidents qui pouvaient advenir : des juges étaient désignés pour son application. Le prix de la giostra était un diamant de cinq cents francs. Au jour désigné toutes les dames de la ville vinrent prendre place dans les loges préparées pour elles. Le Gouver-

furent les récompenses données aux vainqueurs des jeux qui durèrent jusqu'à la nuit, après quoi les troupes rentrèrent dans leurs quartiers. Le soir, toute la ville, l'esplanade, le front occidental de la citadelle et l'autel de la paix furent illuminés. On exécuta un concert d'harmonie et l'on tira un feu d'artifice assez beau, dans l'endroit où la garnison avait fait la petite guerre ; ensuite on y dansa jusqu'au lendemain matin. Cette fête se passa avec beaucoup de décence et ne donna lieu à aucune rixe. » Une autre *giostra* fut encore donnée le 12 août 1814, cette fois pour l'anniversaire de S. A. R. le Prince de Galles ; le prix en était une épingle ornée de pierreries. L'introduction à Corfou de la coutume de la giostra remonte au XVIe siècle ; ce fut à l'origine un véritable tournoi, parfois suivi de mort d'homme. Voir MARMORA, *Della historia di Corfù* (Venise, 1672, in-4°), p. 372 et suiv., et GRASSET DE SAINT-SAUVEUR, *Voyage historique, littéraire et pittoresque dans les isles et possessions ci-devant vénitiennes du Levant* (Paris, an VIII, in-8°), t. I, p. 336-337 ; t. II, p. 213-215.

neur général, suivi d'un nombreux cortège, vint aussi prendre part à la fête. Les cavaliers corfiotes étaient vêtus de costumes élégants, moyen-âge, et chamarrés de couleurs éclatantes. Le but de la giostra était d'enlever, au galop, avec le fer d'une lance, une bague ou anneau, suspendue en travers de la lice, aux deux tiers de la course. Plusieurs de nos officiers, tout en conservant leurs uniformes, voulurent joûter avec la jeunesse corfiote. Le prix fut gagné par un jeune Grec, Nicolo Théotoki, d'une des premières familles de Corfou: après avoir recueilli tous les applaudissements des spectateurs animés et salué les dames, en parcourant à cheval les deux fronts des loges, le vainqueur se présenta galamment, la lance au poing, devant la loge du Gouverneur où Mme la générale Minot[1] lui donna le prix de la giostra.

Divers usages se conservent encore en Grèce depuis un temps immémorial: à l'époque des vendanges il est assez ordinaire de rencontrer des paysans, tout barbouillés de lie et conduisant les chevaux qui transportent le vin dans des outres. Ils annoncent leur marche par un bruit

1. Sur le général Minot, voir Boppe, *L'Albanie et Napoléon*, p. 227.

que l'on entend de fort loin et qu'ils obtiennent en soufflant dans des conques marines. Ceci ne rappelle-t-il pas une des cérémonies du culte de Bacchus?...

Les Grecs ont encore une manière singulière de maudire quelqu'un : c'est en lançant le poing sur l'individu et en lui présentant, à la fois, les cinq doigts ouverts. J'ai demandé souvent que l'on m'expliquât le motif de ce mouvement : on n'en connaît pas l'origine ; c'est une habitude contractée par le temps.

Les Grecs aiment la bonne chère. Pendant un repas, ils retournent fréquemment aux olives du pays, noires et bien salées ; ils recherchent les œufs de poisson, salés et fumés, que l'on nomme caviar. Aussi boivent-ils du vin très souvent.

Les femmes grecques des villes ne sont pas, en général, d'une beauté remarquable : chez aucune je n'ai trouvé le beau coloris et les belles physionomies des filles de Parga, dont je parlerai tout à l'heure. Mais en parlant de belles femmes je dois dire un mot sur un petit village de l'île de Corfou, situé derrière le mont Santi-Deca, sur le versant du midi : c'est un souvenir agréable et une dette de reconnaissance que je dois payer aux jolies filles de ce village.

Un jour, dans une de mes courses vagabondes de l'île de Corfou, je me trouvai atteint d'une incommodité subite qui me força de m'arrêter plusieurs heures dans ce village. Muni que j'étais d'une recommandation du signor Théotoki, commandant supérieur de toutes les gardes civiques de l'île, je rencontrais partout, chez les primats, l'accueil le plus parfait ; ici on me donna les soins les plus hospitaliers et, dans cette occasion, j'acquis la preuve que les femmes, en tout pays, sont portées par un sentiment mystérieux et divin à soulager l'homme souffrant. C'est ce tableau que je voudrais pouvoir rendre avec des mots, pour le produire comme il est dans ma pensée ; mais il n'appartient qu'à la peinture de pouvoir conserver pour toujours un ravissant visage de belle femme et j'en avais douze autour de moi : les femmes me secouraient de la manière la plus empressée ; les filles en arrière du groupe, paraissaient dominées par la curiosité. Dans aucun autre village de Corfou, je n'ai jamais rencontré une réunion d'aussi belles figures.

Les femmes grecques manquent de soins de propreté. Dans un pays aussi chaud, où le linge de corps devrait être un objet important dans la toilette, il en est tout autrement. Les femmes

n'ont qu'un petit nombre de chemises et remettent sans façon celle qui souvent a été trempée plusieurs fois par la sueur et séchée au soleil.

Le Grec des îles est entreprenant, plein de zèle et d'aptitude ; il rivalise sur mer avec les plus habiles marins de l'Europe. Les insulaires de l'Archipel forment la principale force de la marine du Grand-Seigneur[1]. La nécessité de se livrer à la navigation, pour entretenir des rapports d'intérêt avec leurs voisins, les accoutume de bonne heure à cet exercice.

Le Grec de terre ferme, qui vit sous le gouvernement de fer des Ottomans, n'a pas un caractère aussi dessiné que le Grec des îles. Une oppression brutale et féroce le torture depuis quatre siècles. L'honneur, la propriété, la religion, la vie, rien, en un mot, n'est respecté par le Turc dominateur du pays. Ce malheureux état où sont réduits les Grecs les avilit chaque jour. Pourront-ils jamais en sortir ? Avec la finesse de tact et l'intelligence dont la nature a doué les Grecs, ils parviendraient à reprendre un rang distingué parmi les hommes, s'ils se réunissaient un jour en corps de nation.

L'habitude où les populations grecques du

1. Le sultan.

Continent sont depuis longtemps d'être accablées sous un joug de fer, semble leur faire oublier qu'il est possible d'en sortir. Pour arriver à ce but, il faudrait une légère énergie que les Grecs avec lesquels j'ai vécu me paraissaient encore loin de posséder. Longtemps ils avaient compté sur les Russes pour se voir affranchir du régime qui les opprime, mais le résultat de la paix de Tilsitt a fait perdre de vue cet appui, sans cependant le faire oublier tout à fait, et l'identité de religion disposerait les Grecs à préférer cette nation à toute autre. Depuis près de cinq années que nous occupons Corfou, nous avons eu de fréquentes occasions de nous convaincre de cette préférence chez les Septinsulaires. En ce moment même (1812), ne voyons-nous pas quelques familles fort influentes, et qui ont des fils au service de la Russie, ne pas dissimuler leur anxiété sur le résultat de la campagne qui va s'ouvrir ?

La maison Capo-d'Istria se distingue parmi toutes les autres par son antipathie contre les Français. Cependant, si Napoléon persévère dans son système de conquête, dont les difficultés ont été jusqu'à présent aplanies par la victoire, nul doute que la Grèce, cette terre si belle de son

ancienne splendeur, attirera ses regards ; elle ne devrait alors qu'aux Français sa régénération nationale. L'immense matériel, que l'Empereur fait arriver chaque jour dans les arsenaux de Corfou, n'est-il pas déjà l'espèce d'entrepôt qui pourra fournir plus tard des approvisionnements à l'armée d'invasion ? Les nombreux officiers d'artillerie et du génie, envoyés ici depuis la bataille de Wagram, sont encore un indice qui peut faire présumer que Napoléon nourrit secrètement des pensées sérieuses sur l'occupation de la Grèce et que dans sa vaste intelligence, il en prépare lentement les moyens [1]. Fasse le ciel qu'il devienne le libérateur d'un si beau pays, où le mauvais gouvernement des Turcs étouffe le bien que la nature s'efforce de faire aux

1. On connaît ce passage du *Mémorial de Sainte-Hélène* (éd. Garnier, Paris, 1895, in-4°, chap. IV, p. 380) : « La Grèce attend un libérateur !... Ce serait une belle couronne de gloire !... Il inscrira son nom à jamais avec ceux d'Homère, Platon et Épaminondas !... Je n'en ai peut-être pas été loin !... Quand, dans ma campagne d'Italie, j'arrivai sur les bords de l'Adriatique, j'écrivis au Directoire que j'avais sous mes yeux le royaume d'Alexandre !... Plus tard, je liai des relations avec Aly-Pacha ; et quand on nous a saisi Corfou, on aura dû y trouver des munitions et un équipement complet pour une armée de quarante à cinquante mille hommes. » Voir tout le passage, qui, à certains égards, reste d'actualité.

hommes. Mais, dans la supposition de voir se réaliser ces projets, notre marine étant présentement sans prépondérance, nous ne devons pas espérer que, d'ici longtemps, le drapeau aux trois couleurs puisse flotter dans les îles grecques de l'Archipel.

CHAPITRE III

Parga. — Général Détrées. — Le général *Pommade-Forte*. — Mœurs locales. — Les belles filles. — La fontaine des désirs. — *Il cattivo occhio*. — Usages. — Cérémonies funéraires. — Les matrones. — Préjugé fatal. — Ali Pacha et les Parganiotes. — Le colonel Nicolo.

En l'année 1808, quelques circonstances particulières me conduisirent à Parga, où, pendant quatre mois, je restai chargé du service dans mon nouveau grade d'aide-major. Cette ville, y compris les faubourgs situés hors l'enceinte des murailles, contient à peu près 4.000 habitants, tous Grecs. Deux petites baies servent de port. La ville proprement dite est bâtie sur un rocher, coupé à pic du côté de la mer, qui l'entoure presque en totalité. Le territoire dépendant de Parga est aujourd'hui très restreint : plusieurs villages en faisaient partie sous la domination de Venise ; mais, à l'instigation d'Ali Pacha, ils se sont rendus indépendants. Ce territoire n'a plus que trois lieues de circuit et est borné, de

tous les côtés de terre, par des pays régis par des agas relevant du pacha de Janina, à qui ils paient un tribut pour demeurer libres avec leurs peuplades. Margariti et Aïa sont deux grosses bourgades situées vers le nord. Paramiti est dans l'est, et le territoire de Souli vient confiner avec celui de Parga vers le sud-est. Le pays ou plutôt les montagnes des Souliotes sont particulièrement renommées par le courage héroïque que leurs habitants ont montré devant la longue lutte des armées d'Ali Pacha dirigées pour conquérir la liberté de ces valeureux citoyens.

La ville de Parga, quoique entourée de murailles, ne pourrait résister longtemps à des assaillants qui l'attaqueraient sérieusement par terre. Elle est dominée par des hauteurs où il serait très facile de s'établir. Une autre chose non moins importante que de bonnes fortifications manque à Parga pour soutenir un siège ; c'est l'eau qu'il faut aller chercher à un quart de lieue de la ville.

Je vivais là, dans une sorte d'exil, au milieu d'une population à mœurs simples et ne parlant que le grec. Or, nouvellement arrivé dans les Iles ioniennes, la langue romaïque m'était encore trop étrangère pour être en relation avec des

gens qui n'en connaissaient pas d'autre. Il fallut donc se replier sur soi-même, et nous n'avions pas de livres. Une fois les devoirs remplis, il nous fallait passer notre temps à table, au lit, à fumer, à promener : le soir, on se réunissait, parfois chez le général Détrées [1], d'un caractère fort original et grand amateur de punch. Ce goût décidé faisait donner au diable les pauvres Parganiotes, qui devaient pourvoir à l'ameublement du général : chaque soir, on brisait chez lui, en brûlant le punch, un ou deux des vases nécessaires, et les primats pouvaient à peine suffire à les remplacer, en faisant des réquisitions partout où ils savaient qu'il en existait dans la localité.

Le général Détrées avait pour aide de camp un lieutenant de hussards, du nom de Rancorel, dont la folle originalité aida beaucoup à nous faire passer les longues heures de nos longues journées. Dans ses épanchements il nous contait mille drôleries sur son général ; en voici une qui me revient : Le général Détrées avait été na-

1. François Destrès, d'Arras (1769-1815). Voir Jacques Rambaud, *Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples* (1806-1808), Paris, 1911, in-8°, p. 143, note 2.

guère écuyer de Madame-Mère (Madame Lætitia), avec le grade de colonel. Un jour Madame-Mère se plaignait à son écuyer de quelques procédés de son fils, Napoléon. Le colonel, qui était un hussard de première volée, de répondre aussitôt : « Nom de Dieu, si j'étais de vous, Madame, « je lui relèverais le toupet avec de la pommade « forte. » Le nom lui en était demeuré : et chaque fois que l'aide de camp avait été bourré par son général, il ne manquait jamais de venir se plaindre du général *Pommade-Forte*. C'était encore pour un mot de hussard que le général Détrées se trouvait à Parga : au sortir d'un dîner, où avait été prié le général, le satrape de Corfou, Berthier pacha, invita le général Détrées à donner le bras à la belle madame, qui faisait les délices du quartier général. Le grognard Détrées se retourna fièrement vers César Berthier et dit, devant tous les invités : « Je n'ai jamais présenté mon bras à une catin ! » Le lendemain il recevait l'ordre de se rendre à Parga. C'est anticiper sur les faits que de parler ici de César Berthier, gouverneur général ; nous y reviendrons plus tard avec quelques détails.

Les Parganiotes se livraient au commerce

du cabotage avec les îles de l'Archipel. Depuis l'arrivée des Français, ils n'ont plus eu de rapports par mer qu'avec Corfou. Ils se sont restreints à la culture de l'olivier, qui devient très fort dans les vallées de Parga.

Comme les paysans de l'île de Corfou, les Parganiotes sont vêtus d'une vaste culotte de toile bleue, attachée à la ceinture par un cordon ; un gilet justaucorps, une ceinture rouge et une veste d'étoffe de laine grossière complètent l'ajustement ; la tête est couverte d'un bonnet de laine rouge ou du béret grec. Quelques Parganiotes, en petit nombre, sont plus élégamment habillés.

Les Parganiotes ont encore toute la simplicité de mœurs et d'habitudes de l'antiquité. La nature semble avoir fait, avec le plus heureux succès, pour un grand nombre de filles de Parga, ce qu'Apelles essaya, dit-on, en réunissant les traits des beautés les plus régulières, pour en former une parfaite. Les filles de Parga sont d'une stature moyenne, mais leurs formes sont belles. Elles ont une jolie coupe de figure, des yeux noirs pétillants de feu, un teint beau et frais, et de belles dents ornent une bouche délicate : les vives couleurs de ces jeunes filles

annoncent la santé la plus florissante. Chastes quand elles sont filles, fidèles quand elles sont épouses, et mères pleines de tendresse, les femmes de Parga offrent l'exemple de toutes les vertus. On les traite avec douceur et tendresse ; elles jouissent aussi d'une grande liberté et paraissent moins en abuser qu'ailleurs ; elles ont une austérité dans le caractère qui éloigne toute idée de volupté. Leur vêtement est simple comme leurs mœurs : une longue camisole marque, sans la gêner, leur taille ; elles portent des jupons fort courts, mais cet usage tient chez elles plutôt à la propreté qu'à la coquetterie. Avec des mœurs aussi pures, la candeur est toujours empreinte sur leur front, et leur air de modestie est un de leurs plus touchants attraits.

De même que dans les autres parties de la Grèce, les Parganiotes affectent particulièrement aux noces la couleur jaune : le voile des filles est toujours blanchâtre, celui de l'épouse est jaune. Toutes ces femmes, riches de tant de beauté naturelle, n'ont pas la moindre instruction ; les hommes seuls, et en petit nombre, apprennent à lire et à écrire ; ce sont les papas ou prêtres qui instruisent la jeunesse.

A un quart de lieue de Parga, sur le bord d'un

chemin conduisant à la montagne et au village turc d'Aï, une source très pure jaillit du dessous d'une masse de roches. Les eaux se précipitent bientôt dans le fond d'une vallée délicieuse où croissent un grand nombre d'orangers, qui produisent les meilleurs fruits des possessions ioniennes. C'est à cette fontaine que toutes les filles de Parga vont, la cruche sur la tête, chercher l'eau, dont chaque ménage a besoin. Après avoir rempli leur cruche, elles ont pour habitude de se laver les pieds et les jambes. Quand l'amour de la pipe et le ciel pluvieux ne nous retenaient pas au logis, en compagnie de Rancorel, dont le caractère franc et gai m'allait beaucoup, et avec qui je passais de bons moments, pour tuer le temps, dans une localité où nous n'avions ni livres, ni conversation possible avec les habitants, nous nous rendions à cette fontaine, afin de le passer à admirer les jolis minois des filles parganiotes, qui venaient toujours, plusieurs ensemble, pour remplir leurs cruches. Notre présence et même nos agaceries n'ont jamais déconcerté ces chastes beautés. Parfois elles souriaient aux compliments, bornés à quelques mots d'éloge, que nous avions appris de l'officier albanais commandant le détache-

ment du régiment de ce nom, car leur jupon, très écourté, nous permettait, pendant leur ablution, d'admirer leur belle conformation. Si parfois une cruche se renversait sur le sol, il n'est jamais advenu qu'elle se brisât, comme celle de Perrette. Ces jolies filles étaient à en rendre les pêches jalouses. Quand nous gardions le silence, elles faisaient ce que l'on fait partout, au village comme à la ville, car qui dit fontaine dit jaseries ou caquets, dont il nous était impossible de comprendre un mot ; mais leur sourire gracieux annonçait que ce qu'elles disaient leur était agréable. Nous donnâmes à ce lieu le nom de Fontaine des désirs.

L'ignorance, dans laquelle est plongée cette intéressante population, dispose les Parganiotes à croire à l'influence du mauvais œil, *il cattivo occhio*. A l'époque de leurs mariages, ils redoutent encore que les plaisirs de l'amour soient enchaînés par la maligne influence des sorciers. Mais, comme chez les Parganiotes et quoiqu'en ait dit Montaigne, n'y a-t-il pas dans nos campagnes de ces gens qui craignent encore les *noueurs d'aiguillettes* ? Pensons donc que l'instruction pourra rendre un jour aux Parganiotes et à nos paysans bretons la plénitude de leur raison.

Un usage, qui n'existe pas à Corfou et qui se retrouve dans toutes les îles grecques, est adopté chez les Parganiotes. Aussitôt qu'un Grec riche ou aisé a cessé de vivre, on établit près de lui plusieurs pleureuses, qui ne le quittent plus jusqu'à son dernier séjour. Quand on enlève le cercueil, la famille et les amis suivent le convoi ; les pleureuses redoublent leurs cris et leurs gémissements et continuent pendant tout le chemin. Autour de la fosse, les cris sont encore plus aigus. Lorsque la tombe est recouverte de terre, le *papa* et tous les assistants retournent à la maison du défunt où les pleureuses font entendre encore de nouvelles lamentations. Mais bientôt une table est servie ; tout le monde y prend place, à l'exception des pleureuses ; on mange, on boit et la douleur disparaît.

Le mort est porté à l'église le visage découvert ; le reste du corps est enveloppé d'un suaire. A chaque fête solennelle, les femmes vont, pendant quelque temps, pleurer sur la tombe de leurs maris et de leurs enfants.

Il n'y avait à Parga ni médecin ni chirurgien : un mauvais débitant de drogues servait d'Esculape à ceux qui avaient le malheur d'être malades. Ce sont de prétendues sages-femmes qui

donnent des soins aux femmes en mal d'enfant ; mais elles n'ont pas la moindre notion de l'art : elles n'emploient que des pratiques superstitieuses pour conjurer les difficultés, s'il s'en présente pendant le travail. Durant mon séjour dans cette ville, il survint un événement fort malheureux qui me fit apprécier ces matrones. Une jeune femme, enceinte d'un premier enfant, avait été tourmentée, pendant la grossesse, de rêves effrayants nourris et entretenus par une imagination ardente.

Le moment de l'accouchement arrivé, le hasard voulut que l'enfant se présentât dans une position défavorable : une main sortait du sein de la mère. Vainement la sage-femme conjura la Madonna ; vainement elle fit brûler des herbes fortes sur le seuil de la porte. Pendant trois jours, elle employa maintes pratiques de ce genre : l'accouchement ne se terminait pas. Ces détails arrivèrent jusqu'à moi et je donnai l'assurance de pouvoir sauver la vie de cette mère infortunée, s'il était possible encore d'opérer la version de l'enfant et de terminer l'accouchement par les pieds. La malheureuse jeune femme ne voulut jamais consentir à recevoir mes soins. Un préjugé déplorable, fort enraciné chez les

Parganiotes, population ignorante, portait cette jeune femme à refuser, dans ce cas extrême, les approches et les secours de l'homme de l'art ; la famille même n'insista pas pour vaincre une obstination aussi fatale : tous préféraient la mort à une investigation et à des manœuvres opérées par la main d'un homme. Les accidents devinrent de plus en plus graves, et la jeune mère périt avec son enfant, en proie à des convulsions affreuses, que l'ignorante matrone appelait *œuvres diaboliques*.

Après les désastres de l'affligeante campagne de Russie, Ali pacha fit des dispositions pour s'emparer de Parga de vive force : il réunit des troupes à Prévéza. Les Parganiotes furent heureusement prévenus à temps des véritables intentions d'Ali, qu'il avait su cacher à tous ceux qui l'entouraient.

Depuis que les Anglais s'étaient emparés de Santa-Maura, la position de Parga, comme point intermédiaire, nous était devenue beaucoup moins importante. Aussi le Gouverneur général Donzelot avait-il rappelé les troupes françaises qui, jusqu'alors (1809), avaient formé la garnison de Parga, pour les remplacer par une com-

pagnie de la Légion d'Orient, composée de réfugiés égyptiens, et que commandait le colonel Nicolo, Grec de naissance et très brave homme, qui avait servi avec beaucoup de distinction dans l'armée d'Égypte, où il commandait un corps de Cophtes. Cette faible garnison se réunit à la valeureuse population de Parga et Ali pacha, avec ses Turcs, fut repoussé (1813) [1].

Peu de mois après, les Parganiotes, toujours menacés par les troupes du Pacha, persuadés que les Français attachaient peu d'importance à la possession de leur ville, qu'ils ne faisaient défendre que par une poignée d'étrangers, se rendirent à bord de la croisière anglaise : ils déterminèrent le commodore à s'emparer de Parga par un coup de main et d'accord avec eux. Les Parganiotes et les Anglais se saisirent aisément du colonel Nicolo et de ses soldats ; il n'y eut dans cette surprise qu'un homme de tué. Mais par une convention sollicitée par les Par-

1. Sur ce colonel Nicolo, accusé à tort par Amaury Duval (*Exposé des faits qui ont précédé et suivi la cession de Parga*, Paris, 1820, in-8°) d'être resté avec sa troupe en dehors du combat, on peut consulter la brochure de C. Rados, *Les Grecs de Napoléon : Nicolas Tchesméli Papazoglou* (1758-1819), Athènes, 1916 (en grec).

ganiotes, on renvoya à Corfou le colonel Nicolo et ses Égyptiens[1].

1. *Note de l'auteur :* 1821. — Le 10 avril 1819, les Anglais ont consommé la cession de Parga à Ali Pacha, en vertu d'un traité par lequel la Porte reconnaissait l'occupation des Sept-Iles par les Anglais, parce que ceux-ci livreraient Parga et son territoire au pacha de l'Épire.

Les malheureux Parganiotes, plutôt que de se soumettre à la domination de ce tyran, ont préféré abandonner leurs biens et leur sol natal.

Afin de dérober les ossements de leurs pères à la présence sacrilège des Turcs et pour soustraire ces précieux restes à la colère et aux injures du barbare Ali, les Parganiotes, avant de partir, ouvrirent les sépultures. Ils en retirèrent les tristes dépouilles qu'ils réunirent sur un bûcher élevé sur la place publique : ils emportèrent avec eux ces cendres sacrées.

CHAPITRE IV

Santa-Maura. — Le saut de Leucate. — Tremblement de terre. — Ithaque. — Volcan sous-marin. — Céphalonie. — Zante. — Cythère et Cérigo. — Paxos. — Le colonel Baudrand et la famille X...

L'île de Santa-Maura est l'ancienne Leucate, où les amants désespérés ou égarés par l'amour venaient chercher un remède à leurs maux ; le plus souvent ils y trouvaient la mort. A l'une des extrémités de l'île, vis-à-vis de Céphalonie, est un cap fort avancé dans la mer et qui s'élève à plus de 150 pieds au-dessus de son niveau. L'impétuosité des flots qui viennent continuellement battre ce promontoire a creusé sa base de telle sorte que la partie la plus saillante est comme suspendue sur l'abîme. En bas du monticule devait être le temple consacré à Apollon et dont il n'existe plus un vestige ; les amants venaient s'y faire inscrire pour faire le saut du rocher ; car il était d'usage d'en faire une cérémonie religieuse. Plusieurs petits bateaux,

montés par d'excellents nageurs et rangés autour du précipice, attendaient la victime pour lui porter des secours.

Tel est le rocher, encore célèbre, qui fut autrefois le refuge des amants sans espérances : la mort de Sapho lui a assuré l'immortalité. Les amants malheureux de nos jours ont sans doute pris d'autres allures pour se guérir des blessures cruelles de l'amour, car il ne s'y fait plus de pèlerinages.

L'île de Santa-Maura semble avoir fait partie du continent, dont elle n'est séparée que par un canal étroit. L'empreinte d'anciens volcans éteints se remarque dans plusieurs montagnes de l'intérieur de l'île, et la plage sur laquelle est bâtie la ville de Santa-Maura est particulièrement sujette aux secousses de violents tremblements de terre. Il paraît que des feux souterrains se communiquent depuis Zante, Céphalonie, Ithaque et Santa-Maura, ainsi que dans le littoral de la terre ferme en face de ces îles ; mais les hautes montagnes ne participent pas aux secousses que ces feux occasionnent. Corfou même n'est que rarement atteint par l'action de ce volcan sous-marin, mais, en 1810, c'en était fait de cette ville, si elle n'avait été bâtie sur le

roc. Le 4 mai, depuis six heures du matin, on éprouvait de légères et fréquentes secousses. Le ciel était pâle, le soleil terne, l'atmosphère brumeuse, l'air pesant et chaud ; le vent, à peine sensible, venait du sud-ouest ; la nature semblait être en état de souffrance. Il était deux heures après-midi. Tout à coup la terre tremble fortement sous les pieds ; les maisons sont ébranlées violemment ; beaucoup de cheminées sont renversées et les rues jonchées de tuiles.

En ce moment, je me trouvais au *Casino*, occupé tout entier à une partie d'échecs et je fus averti de ce qui se passait par la chute d'une portion du plafond. Je crus me mettre en sûreté en me rendant sur l'esplanade, voisine de la maison où je me trouvais : en traversant la rue, la muraille d'une maison, nouvellement édifiée, s'écroulait à côté de moi. Arrivé sur la place, la secousse continuait encore : le haut clocher de l'église de Saint-Spiridion avait un mouvement d'oscillation telle que la ruine en paraissait immédiate. La durée de ce violent tremblement de terre fut au moins de quarante secondes. Les casernes avaient tellement souffert que l'on jugea prudent de battre la générale pour réunir la garnison : on la fit bivouaquer sur l'esplanade de

Corfou. Mais, dans la soirée, survint une pluie abondante : l'ordre fut donné de regagner les quartiers. Une longue observation semble prouver que, la pluie survenant après un tremblement de terre, il n'arrive pas que l'on ressente de nouvelles secousses.

Ithaque, où la triste et fidèle Pénélope soupirait sans cesse, en regardant la mer qui ne lui apportait pas son Ulisses, est une petite île enclavée entre Céphalonie, Santa-Maura et le continent: elle est peu peuplée et ne produit que des raisins. Pendant les chaleurs de l'été, le volcan sous-marin qui existe dans ces parages se manifeste par un phénomène extraordinaire : souvent, au milieu du calme le plus parfait, que l'on appelle *bonace*, les eaux de la mer s'agitent convulsivement et peu d'instants après la tranquillité des eaux renaît.

Céphalonie est la plus grande des îles ioniennes. Elle produit d'excellents vins en abondance et des raisins de Corinthe. On y avait cultivé utilement le cafier, mais on a cessé, par nonchalance, de donner du développement à cette culture. Les Céphaloniotes sont tous marins et naviguent dans toutes les mers. Ils quittent ordinairement

leur patrie dès l'âge le plus tendre et n'y reviennent que pour finir leur carrière. Ces insulaires passent pour les plus rusés des Grecs. Les habitants de la campagne, naturellement sales, sont presque tous attaqués de la gale. Cette affection dégoûtante avait même atteint la classe aisée, mais des soins de propreté et quelques précautions particulières l'ont mise à l'abri de l'infirmité. Les deux villes d'Argostoli et de Lixuri ne sont recommandables que par les excellents rosogli ou liqueurs que l'on y fabrique.

Zante est, avec raison, surnommée *Fiore di Levante* (la fleur du Levant). La ville est régulière et bien bâtie. Les femmes zantiotes sont jolies : naguère encore les femmes des nobles ne sortaient qu'avec une espèce de mante ou domino, pour cacher les traits de leur figure, à l'imitation des femmes turques[1].

L'île de Zante est parfaitement cultivée en vignes et en oliviers. Dans les environs de la ville, il y a plusieurs jardins d'orangers et de citronniers que l'art a rendus magnifiques. Le sol, sur lequel est bâtie la petite forteresse qui domine la ville, est tellement agité par des con-

1. En réalité, par une habitude vénitienne.

vulsions souterraines que les murailles ont souvent et inutilement été relevées.

Les Zantiotes, qui se rapprochent beaucoup de la Morée par la situation géographique de leur île et par les rapports de commerce, ont emprunté la robe longue des Moraïtes grecs ; mais les habitants des campagnes conservent la veste courte, avec la large culotte bleue des Corfiotes, ainsi que le béret et la ceinture rouge. J'ai vu le cou de plusieurs femmes de Zante orné de perles et de coraux ; d'autres portaient un collier de sequins de Venise, de piastres turques et même de paras, selon leur état de fortune.

Cérigo, autrefois la fameuse Cythère, île où Vénus avait établi son manoir, est bien déchue de la splendeur que lui ont donnée les Poètes. Ces bois charmants, où la déesse venait se reposer, sont transformés en rochers âpres et arides, et les prêtresses voluptueuses, qui brûlaient continuellement l'encens sur ses autels, en malheureuses femmes dont la figure hâve et desséchée annonce que la misère a établi son séjour à Cérigo. Cette île est située dans le sud des Sept-Iles, à l'entrée de l'Archipel. Les habitants de cet îlot misérable sont presque étrangers à ceux des autres îles ioniennes : à peine y trouvent-ils

assez de terre pour en retirer leur nourriture. Leurs occupations principales sont la pêche, qui est peu abondante, et dans le temps du passage des cailles, ils vont à la poursuite de ces oiseaux, qui se laissent prendre aisément à leur arrivée, avec un petit filet de la grandeur et de la forme d'un chapeau.

Je ne parlerais pas de la petite île de Paxos, qui n'est éloignée que de quatre lieues de l'extrémité sud de Corfou, si elle n'avait acquis une sorte de célébrité en 1812. Les habitants voulurent avoir les Anglais chez eux, afin de vendre plus avantageusement l'excellente huile que l'île produit. Ils tramèrent une petite conspiration contre la garnison, qui fut secourue à temps utile. Les malheureux Paxoniotes furent victimes de leur échauffourée : huit paysans furent condamnés à mort par un conseil de guerre et fusillés sur les glacis de Corfou : les grands coupables furent épargnés par le dévouement du colonel du génie, M. Baudrand. Il se présenta devant le conseil pour défendre le principal accusé, qui s'en retira sain et sauf. Or cet accusé, ce chef de révolte, était le père de la belle Madame X..., à laquelle M. Baudrand ne pouvait refuser un service : selon le dire des mauvaises

langues, la double paternité du bon signor X... avait de grandes obligations au colonel français[1].

1. *Note de l'auteur :* M. Baudrand, devenu lieutenant-général, est aujourd'hui aide de camp du duc d'Orléans (1830).

CHAPITRE V

La religion grecque. — Serment d'amour. — Carême et rigueur. — La semaine sainte. — Pâques et réjouissances. — Le clergé grec. — Une église grecque. — Cérémonies religieuses. — Tableau cynique. — Saint Spiridion. — Le plus grand saint du Paradis. — Solennités religieuses. — Une panaïri. — Danses grecques. — Pluie de sang.

Le culte catholique, le culte grec et le culte juif existent simultanément et paisiblement dans la ville de Corfou. Sous le gouvernement de Venise et pendant le protectorat de la Russie, la religion grecque était dominante et jouissait seule de prérogatives ; mais à notre arrivée chacune de ces religions fut exercée librement. Les prêtres latins et les prêtres grecs sont ennemis ; cependant il faut dire, à la louange du clergé grec, que les prêtres de ce rite sont beaucoup plus tolérants que les autres, soit qu'une morale plus pure, soit que leur nombre leur fasse un point de générosité de paraître plus indulgents.

Les principales causes du schisme de la reli-

gion grecque sont : 1° De refuser au pape la juridiction universelle sur toutes les églises : le dissentiment sur ce seul article vaut aux Grecs les noms d'hérétiques et de schismatiques, et, ce qui est bien pis, le traitement réservé dans l'autre vie à ces infidèles. 2° De ne pas reconnaître que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, mais seulement du Père par le Fils. Aussi les Grecs ne font-ils pas le signe de la croix de la même manière que les catholiques romains. Les Grecs le font en sens inverse du nôtre, en s'inclinant jusqu'à terre, et ils font plusieurs signes de croix de suite.

L'Église grecque admet plus de jours de fête qu'aucune autre de la religion chrétienne ; elle en consacre surtout beaucoup à la Madonna. Chaque chef de famille établit, dans un lieu de sa maison, une image de la Vierge peinte sur bois. Une lampe l'éclaire tous les dimanches et fêtes ; on a soin de l'allumer la veille au soir et cela fait partie des détails du ménage. Un serment prononcé devant cette image est toujours respecté : c'est celui que les femmes emploient le plus fréquemment dans leurs protestations d'amour : *Varenta la Madonna !* (j'en jure par la Vierge Marie !).

Les Grecs comptent cent trente jours d'abstinence et de jeûne dans l'année. Ils ont quatre carêmes qui précèdent les fêtes de Pâques, des Apôtres, de l'Assomption et de Noël. Pendant le carême de Pâques, il n'est permis de manger que des herbes. Le temps de Pâques venu, les fidèles vont trouver les papas pour racheter leurs péchés. C'est une rétribution en argent que l'on donne pour avoir l'absolution, et chacun paye selon ses moyens de fortune. Le vendredi-saint, on ne prend qu'un peu de pain et d'eau pour toute nourriture après le coucher du soleil. Le samedi-saint, tout le monde se prépare à la fête : dans la matinée, avant d'aller à l'église, on fait cuire des gâteaux et les œufs rouges. Au moment où la cloche se fait entendre, vers midi, on égorge un agneau devant chaque maison, et l'on forme une croix sur la porte avec le sang de la victime ; en même temps l'on jette par les croisées tous les vases de terre, cassés dans le cours de l'année et que l'on garde avec soin pour cette cérémonie, dite : jeter le carême par la croisée.

Le dimanche de Pâques, des coups de fusil, de pistolet et des boîtes se font entendre de partout. Des cris de joie annoncent la solennité

de la fête ; les Grecs, hommes et femmes, s'embrassent ce jour-là partout où ils se rencontrent en se disant : *Christos anesti*, Jésus-Christ est ressuscité ! Les agneaux farcis de serpolet et d'autres herbes aromatiques sont mis à la broche avec un pal et servis tout entiers sur la table. Le vin coule abondamment et la gaieté anime tous les convives, qui n'omettent pas de récompenser leur estomac de s'être privé de viande pendant si longtemps. Dans les grands villages, et même à Parga où l'on conserve la simplicité de mœurs des campagnes, on ne voit que festins et que danses. A Parga, il fut toujours nécessaire de surveiller ces plaisirs, afin de prévenir des querelles sanglantes entre les Grecs et les Albanais.

Le haut clergé grec, composé des archevêques, des évêques et de quelques directeurs ou chefs de monastères, a beaucoup d'instruction ; mais les papas ou prêtres desservants sont, en général, d'une ignorance profonde ; dans les campagnes ils vivent avec le peuple, ont toutes ses superstitions et sont confondus avec lui. Il est difficile de se faire une idée de ce que j'ai vu d'abject et de maussade, chez plusieurs papas

des cantons pauvres de Spagiès et de Peritia, dans l'île de Corfou.

Ces papas, que l'on peut assimiler à nos curés, forment deux classes : les mariés et les célibataires. Ceux qui ont reçu les ordres ne peuvent plus contracter de mariage ; aussi celui qui se destine à être papa se marie le plus souvent avant d'entrer dans les ordres.

L'architecture des temples grecs est simple à l'extérieur ; dans l'intérieur, les murs n'ont pour ornement que quelques mauvais tableaux. Il n'y a de sièges que pour les papas : les fidèles restent debout pendant les offices. Le plus grand luxe de ces temples consiste en luminaire : on croit honorer d'autant plus la divinité ou le saint, qui est l'occasion d'une fête patronale d'église, qu'on brûle plus de cierges en son honneur. L'autel est soustrait aux regards des fidèles, par une cloison ou boiserie grossièrement peinte et qui s'élève jusqu'à la voûte. Les ablutions et les consécrations se font derrière cette boiserie, dans le plus grand mystère. Les prêtres, qui n'ont pas reçu tous les ordres, ne peuvent y assister. Pour la communion, l'hostie est remplacée par un pain sans levain, cuit sous la cendre.

Les jeunes filles ne paraissent que fort rarement

à l'église et les femmes y sont séparées des hommes. Tout le monde y assiste dans le plus profond recueillement, et observe le plus rigoureux silence : converser avec quelqu'un serait violer un des préceptes les plus sévères. Les fidèles accompagnent le chant des hymnes en psalmodiant d'un ton nasillard tout particulier et fort remarquable pour ceux qui l'entendent pour une première fois.

Les tableaux que l'on voit dans les églises grecques sont de misérables peintures sur bois représentant le Christ, la Vierge Marie, des saints et des scènes de l'enfer où sont confusément entassées toutes les extravagances d'une imagination déréglée. Les Grecs ont un goût monstrueux en peinture : les plus beaux tableaux de leurs églises sont toujours exécutés sur un fond doré. L'on s'imagine aisément le bon air que cela peut avoir, et de plus ils n'ont aucune notion des ombres et des proportions. Il est un de ces tableaux que l'on retrouve jusque dans la moindre chapelle, à la ville comme à la campagne, et ne différant que par la grandeur : il représente le jugement dernier. L'on y voit les pauvres humains réveillés du sommeil de la mort aux sons de la terrible trompette des anges ;

au sortir de la terre, ils se retrouvent, dans l'état de nature, avec toutes leurs formes physiques. Les démons figurent en grand nombre dans ce tableau singulier ; ils guettent et saisissent les réprouvés au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Ce qu'il y a particulièrement de remarquable, c'est que la presque totalité des âmes damnées habitent de beaux corps de femmes dont la nudité est parfaite ; pas même la feuille de vigne. L'ajustement de messieurs les démons est tout aussi *naturel* ; mais ce qui l'est beaucoup moins, selon notre pauvre organisation humaine, c'est de représenter tous les diables avec un état de virilité si énergique que la vue du tableau peut seule en donner l'idée. Il est surprenant qu'une composition aussi lubrique ait survécu aux mœurs patriarcales.

Un berger de l'île de Chypre, nommé Spiridion, se livrait par instinct et par goût à l'observation ou étude des astres. Il acquit ainsi une célébrité qui lui valut le respect des autres bergers, et qui le rendit bientôt recommandable aux yeux de ses maîtres. Spiridion fut demeurer à Alexandrie, en Égypte, où il continua ses études favorites avec enthousiasme, et agrandit ses

connaissances. La science de Spiridion et sa profonde sagesse lui méritèrent plus tard la dignité d'évêque d'Alexandrie. Dans ces nouvelles fonctions, il démontra un grand zèle pour faire des prosélytes à la religion grecque, ce qui lui fit accorder, après sa mort, les honneurs de la béatification. Son corps fut embaumé, selon la méthode des Égyptiens, et conservé avec une grande vénération. Quand les Turcs s'emparèrent de l'Égypte, un marchand grec demanda aux conquérants à acheter la momie de Spiridion. Plus tard ce marchand vint s'établir à Corfou et maria sa fille à un Corfiote nommé Bulgari : elle lui apporta en dot la momie de saint Spiridion. Cette momie fut d'abord exposée aux adorations des fidèles dans une petite chapelle érigée en son honneur ; mais les pèlerins augmentant en nombre chaque jour et les *ex-voto* devenant plus considérables, il lui fut bâti une église, celle-là même qui existe encore aujourd'hui et à laquelle saint Spiridion a donné son nom. Les revenus de cette église ne consistent qu'en offrandes, mais elles sont considérables. Ces revenus appartiennent à la famille Bulgari, sous deux conditions : la première de payer les frais du culte, réglés par l'évêque ; la seconde

d'avoir un membre de la famille attaché à l'église comme papa [1].

Saint Spiridion passe pour le plus grand saint du paradis, à ce qu'on assure en Grèce : il y est donc fort révéré. Le Grec des îles a surtout une extrême confiance en la puissance de saint Spiridion, et jamais il ne manque de l'invoquer dans les dangers ou les malheurs de la vie. Saint Spiridion est fêté avec magnificence. De nombreux pèlerins accourent de toutes les parties de la Grèce, pour adresser leurs prières, baiser la châsse et présenter leurs offrandes pour obtenir du grand saint l'accomplissement de leurs vœux : Ali Pacha, dans sa détresse (1820), lui envoya de magnifiques présents. Tout cela se passe à la grande édification de la famille Bulgari, aujourd'hui une des principales de la ville de Corfou [2].

Deux fêtes solennelles rappellent chaque année aux Corfiotes la haute protection que le

1. Les détails rapportés par l'auteur sur la vie de saint Spiridion et sur la façon dont la dépouille fut transportée et installée à Corfou sont évidemment ceux qui circulaient alors parmi la garnison française. On trouvera les faits exacts à l'appendice IV.

2. *Note de l'auteur :* Cette famille est composée de deux branches ; c'était à celle de *Calle Larga* qu'allaient les revenus pendant notre occupation.

grand saint leur a accordée. Les Turcs assiégeaient Corfou par terre et par mer : dans cette extrémité l'on adressa des prières et des invocations à saint Spiridion. Peu de jours s'étaient à peine écoulés qu'il survint une violente tempête qui brisa la plupart des vaisseaux des assiégeants, détruisit leurs tentes et les força à lever le siège : saint Spiridion eut tous les honneurs de cette mémorable journée. Dans une circonstance plus récente, la peste dévorait les habitants de l'île de Corfou et de la ville : on s'adressa encore au protecteur *Spiro*, et l'épidémie cessa ses ravages.

C'est en mémoire de ces deux événements que la châsse, contenant la momie de saint Spiridion, est portée processionnellement par toute la ville. Les autorités civiles et militaires, réunies à tout le clergé grec, la suivent en cortège ; toute la garnison prend les armes et se range en double haie sur le passage de la procession ; des salves d'artillerie, répétées à chaque station, augmentent encore la pompe de cette journée. Le gouverneur général Donzelot donna à ces cérémonies le plus grand éclat pendant tout le temps que nous occupâmes Corfou : son but était de populariser les Français dans l'esprit des insulaires et de tous les Grecs.

Les Grecs n'ont pas comme les Italiens de goût prononcé pour la musique. Il semble même que l'état demi-barbare dans lequel ils vivent ait diminué chez eux l'aptitude des organes de la voix, que devrait entretenir l'influence du beau ciel sous lequel ils vivent. A Corfou et dans plusieurs autres villes des Iles ioniennes, on entend durant les nuits d'été, des bandes de jeunes gens du peuple parcourant les rues et chantant d'un ton nasillard et sur un mouvement de valse une canzonetta italienne, dont la monotonie est accablante La voici tout du long, dans le mauvais dialecte de Corfou :

1

Bellezza si rara,
Non vidi giammai
Na Nena si cara
Al pare di te.
Sei bella, sei buona
Sei tutt' amorosa,
Me pari na sposa,
Me fai morire.

2

Se parli, se ridi
Se fai l'amore,

Me fai su l'ora
Morir per te.
Se spesso ti miro,
Me pari più bella ;
Me sembri una stella
Che spunti dal cielo.

3

Che cerchi, che brami,
Dal caro tuo amante,
Che tutto costante
Sarebbe per te ?
Se vuoi lasciarmi
Stuccarmi il tuo amore,
Non trovi un core
Più fido da me.

4

Vorrei star sempre
Vicino al mio bene,
Per dirti le pene
Che soffre il mio core.
Addio, mio bene,
Cara mia Nice,
Io sono infelice
Lontano da te [1].

1. Beauté si rare, — je ne vis jamais — une Nena si chère — pareille à toi. — Tu es belle, tu es bonne, —

Que de supériorité dans les chansonnettes des Lazaroni de Naples !

Chez les Grecs la danse anime toutes les fêtes de village.

Il y a en Grèce, et surtout dans l'île de Corfou, une scène de paysage bien gravée dans ma mémoire et que je voudrais reproduire, mais je n'ai ni pinceau ni couleur : c'est le tableau d'une *panaïri* grecque [1]. Le jour d'une fête de village (panaïri), toute la population du village et des environs se revêt de ses plus brillants atours et se dirige, dans l'après-midi et parfois dès le matin, vers le lieu de la fête. Les filles et les jeunes

tu es toute charmante, — tu me parais une épousée, — tu me fais mourir.

Si tu parles, si tu ris, — si tu fais l'aimable, — tu me fais sur l'heure — mourir pour toi. — Plus souvent je te vois, — plus tu me parais belle, — tu me sembles une étoile — qui point au ciel.

Que cherches-tu, que désires-tu, — du cher amant, — qui tout constant — serait pour toi? — Si tu veux me laisser — me rassasier de ton amour, — tu ne trouveras pas un cœur — plus fidèle que moi.

Je voudrais toujours être — près de mon bien, — pour te dire les peines — que souffre mon cœur. — Adieu, mon bien, — ma chère Nice, — je suis malheureux, — loin de toi.

1. On peut rapprocher de cette description celle qu'a donnée Bellaire, *Précis des opérations générales de la Division du Levant*, p. 101-103. Elles coïncident sur bien des points et se complètent sur d'autres.

femmes appartenant à des familles aisées portent des robes d'étoffes où l'or et l'argent se marient à la soie. Les jeunes gens ont la tête couverte du béret, et leurs jambes, habituellement nues, sont revêtues de bas de coton blancs, retenus par leur ample culotte bleue. Les femmes mariées se reconnaissent au voile jaune et aux plaques d'argent doré qui rehaussent et parent leur ceinture; elles portent deux longs pendants d'oreille; les hommes n'en ont qu'un. Les hommes de l'âge mûr se montrent à la réunion, armés de fusils et de pistolets placés à la ceinture : ils sont chargés de maintenir le bon ordre dans l'assemblée ; ils déchargent fréquemment leurs armes en signe de réjouissance. Les vieillards assis en rond, à la manière orientale, causent et caressent de temps en temps le bocal qui contient le vin : ils demeurent ainsi, tranquilles spectateurs des plaisirs de la jeunesse, et paraissent, à leur air grave, présider à la solennité. De nombreux agneaux, embrochés tout entiers avec un pal, rôtissent tout près de là et sont avec le vin, les rafraîchissements de la fête.

Bientôt aux sons rauques d'un mauvais violon, ou d'une mandoline et d'une sorte de flûte à bec, les chaînes se forment. Une jeune fille se

met à la tête de la chaîne composée des femmes et des filles ; elles se tiennent par un mouchoir qui passe de main en main : toutes doivent suivre les mouvements et les cadences de la jeune fille qui conduit la danse. Une autre chaîne composée de jeunes gens s'établit et conserve le même ordre. Cette danse monotone, triste et embarrassée, est plutôt une marche accompagnée, de temps en temps, de quelques sauts qui n'ont rien de gracieux : c'est la *candiote*. Mais il en est une autre, la *romeïka* [1], qui a plus de gaieté : un danseur et une danseuse la conduisent et la règlent ; les jeunes femmes se tiennent par la main ou à l'aide d'un mouchoir ; elles s'enlacent et passent tour à tour sous les bras l'une de l'autre. Cette danse est d'abord lente, mais elle finit par être très animée.

Les soldats souliotes, qui assistaient en grand nombre, avec leurs femmes et leurs filles, à quelques-unes de ces fêtes, formaient entre eux une danse d'un caractère fort intéressant. Les

1. Guys (*Voyage littéraire de la Grèce*, Paris, 1771) a décrit sommairement les danses grecques, et la deuxième édition de son ouvrage (1776) contient une lettre de Mme Chénier sur le même sujet. Cette lettre n'est, en grande partie, qu'un aimable bavardage. Comparer Pouqueville, *Voyage en Morée*, Paris, 1805, in-8°, t. I, pp. 272 et suiv.

danseurs, toujours nombreux, se tiennent par la main ou par la ceinture détachée ; ils forment un rond et se mettent en mouvement, cadencé par le son des guitares turques et de la voix des deux plus vigoureux danseurs. D'abord leurs mouvements sont lents et mesurés, puis ils s'accélèrent graduellement et finissent par être très rapides. La musique doit suivre l'impétuosité de la danse, qui ne cesse qu'après que les forces des acteurs ne leur permettent plus d'accroître la progression de leurs pas.

Je courais à toutes ces fêtes champêtres. Dans le mois de mai de l'année 1810, revenant de la panaïri de l'Ascension, je fus témoin d'un phénomène atmosphérique fort remarquable et qui attira toute mon attention.

Depuis plus d'une heure, on apercevait dans le sud-ouest, un nuage épais et rougeâtre, assez semblable à ceux qui accompagnent souvent le soleil à son coucher : le restant du ciel était très serein. Toute la population de la ville couvrait la promenade de Castradès. Il n'y avait pas de vent et, malgré ce calme de l'atmosphère, le nuage s'avançait rapidement : en passant au-dessus de nous, ce nuage laissa échapper quelques gouttes d'eau et une poudre rouge en assez

grande abondance pour en couvrir nos chapeaux et colorer fortement les vêtements blancs des dames. On expliqua ce phénomène en supposant que cette poudre rouge était de la cendre vomie par l'Etna et apportée jusqu'à nous par un vent supérieur impétueux ; d'autres disaient qu'une trombe de terre avait été enlevée sur les côtes d'Afrique et que le vent en avait apporté quelques portions ; le peuple ne voyait là qu'une pluie de sang. Quelque considérable que soit la distance de l'Etna ou des terres d'Afrique à Corfou, il était plus sensé de se rattacher à une de ces causes que d'adopter les idées populaires.

CHAPITRE VI

L'Épire. — Buthrote et Butrinto. — Les Épirotes. — Les Chimariotes. — Vertus sauvages. — L'Albanais. — Costumes. — Les Albanaises. — Caractère de l'Albanais. — Coutumes albanaises. — Religion. — Chasses en Épire. — Entrée de Français à Laspi. — Courtoisies turques. — Un berger blessé. — Procès. — Instruction et jugement à la turque. — Le berger de l'Épire. — Musique. — La danse pyrrhique.

L'Épire est une province de l'empire ottoman habitée par des Albanais, des Turcs et des Grecs : il n'est donc pas étonnant qu'il y ait, avec l'île de Corfou, une différence fort remarquable, soit dans les individus, soit dans les mœurs et les usages des deux pays, qui ne sont séparés que par un canal de deux ou trois lieues de largeur.

Janina, capitale de l'Épire, est la résidence d'Ali Pacha. Cette ville grande et populeuse est riche en commerce et même en science ; c'est le lieu où le grec moderne est parlé le plus purement [1] : elle est bâtie près du lac Achérusie et

1. Il faut entendre par là qu'on cultivait alors les lettres à Janina, car le parler épirote est au contraire très dialectal.

non loin du Pinde, au milieu d'une plaine semée de beaucoup de sites romantiques.

Buthrote était autrefois la capitale de l'Épire, mais on ne retrouve plus les bords riants du Xante [1], qui baignaient les murs de cette ville fameuse. Les illusions que l'on peut se faire sur ce qu'a été cette contrée du temps que Pyrrhus la gouvernait, s'effacent tout à coup à l'aspect d'un marais fangeux et fétide traversé par un ruisseau que l'on peut sauter presque dans tout son cours. Tout ce qui s'aperçoit est moderne : ce sont les ruines de quelques tours, de murailles et de maisons, élevées par les Vénitiens ou par les Turcs, et que l'insalubrité a forcé d'abandonner. L'empreinte de l'antiquité a disparu de telle sorte qu'il ne reste pas le moindre vestige de la Buthrote où Andromaque fut conduite en captivité. Butrinto n'est plus qu'un port militaire où Ali Pacha entretient quelques Albanais.

Les Épirotes étaient divisés en un grand nombre de peuplades, avant qu'Ali Pacha ne les ait soumises les unes après les autres. Le pays qu'ils habitent est couvert de montagnes élevées : les plus hautes sont les monts acrocérauniens

1. Virgile, *Énéide*, III, 350.

habités par les Chimariotes, de toutes les peuplades de l'Épire la plus adonnée au vol et au brigandage. Les monts acrocérauniens appelés aujourd'hui montagnes de la Chimère, sont situés en face la partie nord de l'île de Corfou. Le peuple qui les habite vit, sous une espèce de république, dans les retraites inaccessibles de ces montagnes. Les Chimariotes sont à la fois soldats, brigands et pasteurs ; toujours ils sont en guerre avec leurs voisins. Quelques-uns de nos officiers, poursuivis par les Anglais dans la traversée d'Otrante à Corfou, crurent trouver un asile chez cette peuplade féroce ; mais, au lieu d'y recevoir assistance et protection, ils furent dépouillés de tout ce qu'ils possédaient et ce ne fut pas sans éprouver des dangers personnels qu'ils parvinrent, par la voie de terre, à Porto-Panermo[1], où un chef albanais leur fournit les moyens de se rendre à Corfou.

Les Chimariotes sont les plus renommés d'entre les Albanais pour leur caractère sauvage et leur perfidie. Ils sont reconnaissables par les shalls rouges qu'ils roulent autour de leur tête. Malgré la pauvreté qui les assiège, ils chérissent

1. Cette bourgade côtière est située à l'ouest d'Argyrocastro.

le pays affreux où ils reçurent le jour. La chute des eaux qui se brisent dans les montagnes de la Chimère, le sifflement des vents, la vue de la mer qui vient battre le rivage, procurent chaque jour aux Chimariotes des jouissances nouvelles. Aussi, ce n'est pas par le son d'un instrument ou par leurs chants que les pasteurs font retentir les montagnes ; c'est aux éclats de la foudre que répondent les échos. Les Chimariotes sont tous couverts d'armes et, jusque dans leurs fêtes, ils portent la défiance et la malice.

Tous les autres habitants de l'Épire sont appelés généralement Albanais ou Épirotes. Doués de cœurs farouches, ils ne sont pourtant pas sans qualités, quelque sauvages qu'elles apparaissent. La vengeance de l'Albanais est implacable, mais son amitié est sûre ; il est d'une bravoure à toute épreuve. Rien n'est comparable à la célérité de la marche des Albanais, et le moindre aliment, une tête d'ail, un peu de fromage de chèvre, leur suffit pour toute une journée. Est-il surprenant qu'avec de tels hommes Alexandre ait conquis aisément l'Asie ?

L'Albanais est maigre, leste et nerveux ; d'une stature élevée, sa démarche est fière et noble : la manière dont il porte sa capote, attachée sur

une épaule, aide beaucoup à lui donner sa bonne mine. Le vêtement de l'Albanais se compose d'une culotte de toile fort ample, d'un petit jupon aussi de toile, d'un gilet garni de plusieurs rangs de gros boutons d'argent ou de cuivre ; des plaques du même métal couvrent la partie antérieure des jambes. Une ceinture d'étoffe rouge lui entoure le ventre et serre si fortement cette région qu'elle n'acquiert pas, à beaucoup près, le développement du restant du corps. Un Albanais nu présente au ventre une dépression quasi squelettique. C'est sans doute une des causes de leur agilité sans pareille. L'Albanais porte des spadrilles ou semelles de cuir non tanné, attachées avec des courroies qui montent jusqu'aux genoux pour maintenir sur les jambes les plaques de métal ; le béret leur sert de coiffure. Toutes les étoffes qui sont à l'usage des Albanais sont travaillées grossièrement et tissues avec le poil de chèvre ou la laine, sans préparation aucune.

Les femmes albanaises travaillent à la terre et partagent souvent tous les dangers de leurs époux ; mais ceux-ci ne les aident jamais dans les rudes travaux qui leur sont dévolus ; ils resteront même témoins de leurs peines, sans leur

donner la moindre assistance. Il résulte de cette habitude du travail que les Albanaises sont constituées vigoureusement. Elles sont vêtues d'étoffes grossières : une longue et large tunique en laine blanche, sans manches, couvre une chemise encore plus longue et à manches très larges ; une pièce carrée d'étoffe de laine, bordée d'une frange, leur sert de tablier. La coiffure la plus recherchée des Albanaises aisées consiste en un mouchoir brodé en or et argent ; celles d'un rang inférieur portent une espèce de serviette rejetée sur les épaules, ou un béret auquel sont attachées quelques pièces d'or ou d'argent : ce sont particulièrement les jeunes filles à marier qui ont ce dernier usage.

Belliqueux par caractère, les Albanais n'estiment en parure que les armes. Les riches ou les chefs de bande ont des fusils et des pistolets dont les montures sont ciselées en argent doré ou argent. Au bruit des armes à feu, la fierté de l'Albanais est digne de remarque et ses yeux brillent d'un éclat extraordinaire. Le 15 d'août, jour où nous fêtions Napoléon par une grande revue militaire, le Gouverneur général inspectait toutes les troupes sous ses ordres. Quand les corps réguliers, qui comportaient dix mille

hommes, avaient terminé le défilé, le général permettait au régiment albanais, fort de deux mille hommes, de défiler selon sa coutume [1]. Ce régiment partait au pas de course : les officiers brandissaient leurs sabres et animaient les soldats par leurs cris farouches ; tous les soldats déchargeaient sans cesse leurs armes et, malgré la célérité de la course, les rechargeaient avec une prestesse admirable. L'on ne pouvait s'empêcher de reconnaître dans les yeux ardents des Albanais, excités par ce genre d'exercice, la puissance d'une âme véhémente et susceptible des plus vives émotions.

Les peuples de l'Épire habitent, en général, des maisons qui n'ont qu'un rez-de-chaussée : ils couchent sur des nattes ou sur leurs épaisses capotes. D'une habitude sobre, leur nourriture ordinaire se compose de lait ou de fromage, de quelques végétaux ou d'une espèce de bouillie de farine de maïs cuite dans l'eau et qu'on appelle *polenta* ; ils font quelquefois usage de viande et de poisson salé, mais c'est d'extraornaire ; le pain de maïs remplace, chez les personnes aisées, le pain de blé.

1. Voir, sur ce régiment, Boppe, *L'Albanie et Napoléon* (Paris, 1914, in-8°), p. 219-270.

Les Albanais ne changent de chemise que lorsqu'elle tombe en lambeaux : une chemise noire et crasseuse est un signe de bravoure. L'état de barbarie dans lequel se trouve ce pays et les idées particulières que les Albanais ont de la liberté et du courage disposent ce peuple à accorder une certaine considération au métier de brigand, parce qu'il emporte avec lui des dangers, que leur grande vaillance leur fait toujours encourir avec une sorte de gloire. Aussi sont-ils fiers de raconter leurs brigandages.

Les Albanais, quoique mahométans en religion, négligent tout à fait les cérémonies extérieures de leur culte. Il est probable, à en juger par leur manière d'agir, qu'ils ne croient pas plus au Prophète qu'à toute autre religion [1]. Les Grecs ont coutume d'affirmer le fait qu'ils racontent, par le nom de Dieu ou de Jésus-Christ : *ma ton Theon ! ma ton Christon !* Les Albanais, turcs religionnaires, se servent de ces locutions aussi familièrement que les Grecs. Ces derniers sont bien éloignés de considérer les Albanais comme chrétiens ; les vrais musulmans doutent beaucoup qu'ils soient mahométans : on doit

1. En fait il y a des Albanais musulmans, orthodoxes et catholiques.

donc en conclure, et c'est mon opinion particulière, qu'ils n'ont aucune religion.

L'Albanie abonde en gibier de toute espèce : le sanglier, le daim, le chevreuil, le lièvre s'y trouvent pendant toute l'année. Dans les mois de novembre, décembre et janvier, époque où les montagnes intérieures se couvrent de neige, les bécasses arrivent en immense quantité et se cantonnent dans les vallées du littoral. Nous faisions de fréquentes excursions dans ce pays demi sauvage, pour y prendre les plaisirs d'une chasse, royale par son abondance. C'était à Butrinto que nous allions nous établir : nous en partions le matin pour aller parcourir la contrée jusqu'au soir, et toujours nous y revenions passer la nuit. La scène était fort remarquable que de nous voir le soir, au retour de la chasse, tous réunis dans une vaste chambre que le commandant du château nous permettait d'occuper. Après un bon repas, égayé par de copieuses libations et la vue de nos exploits de chasse appendus à des perches, les uns fumaient, d'autres jouaient, quelques-uns sommeillaient. Nos accoutrements, nos armes placées çà et là, nos chiens nombreux couchés autour de nous, des Albanais, avec leurs costumes pittoresques et leurs armes riches,

encombrant l'embrasure d'une large porte ; la flamme du feu, allumée dans un coin, et sa légère fumée bleue se répandant au-dessus de nos têtes : tout cela, au milieu d'une vaste chambre délabrée et où les branches d'un figuier, croissant dans la cour, s'introduisaient par de larges ouvertures sans fenêtres, présentait un aspect fort spécial, dont le souvenir restera longtemps dans mon imagination.

Les chefs ou *bouyou-bachi* des villages nous faisaient toujours un accueil cordial. Il est vrai que le pacha Ali nous avait permis ces chasses et que la moindre volonté de ce Satrape est plus respectée en Albanie que les lois ailleurs. Un jour nous nous enfonçâmes dans le pays au delà de Laspi et des plaines qui l'entourent : arrivés près d'un grand village, nous demandâmes à être conduits devant le bouyou-bachi. De tous les points de ce vilage la population albanaise se porta aussitôt vers l'habitation du chef, où nous dirigions nos pas : l'affluence devint bientôt considérable. Tout le monde voulait nous voir de près : les hommes désiraient examiner nos armes ; ils ne concevaient pas comment le même fusil pouvait tirer deux coups. Les femmes albanaises et les enfants paraissaient dans une

sorte d'étonnement de nous voir au milieu d'eux ; pour nous concilier ces braves gens, nous faisions de larges distributions d'oranges aux petits enfants ; de toutes parts ils disaient entre eux : *ce sont des Français !* Jusque dans le fond de ce village ignoré, le nom Français était arrivé entouré du prestige que la gloire de nos armes nous avait acquis. Le bouyou-bachi, qui voyait des Français pour une première fois, nous fit exprimer tout d'abord la surprise que lui causait notre présence sur le domaine d'Ali Pacha ; mais quand il fut informé que plusieurs fois déjà nous avions été, du consentement du vizir, à Butrinto et à Laspi, pour nous livrer au plaisir de la chasse, il nous reçut dans son appartement particulier. Ce chef nous traita avec une certaine politesse et distinction : une cruche de vin fut apportée ; le bouyou-bachi en but le premier, car les Turcs-Albanais ne se privent pas tous de cette liqueur, puis il fit parcourir le vase à la ronde. Cette libation cimenta nos rapports de bonne intelligence ; après avoir bu à différentes reprises avec nous, le bouyou-bachi nous fit offrir des pipes et nous fumâmes en compagnie.

Cette réception se fit dans une grande pièce dont les murailles étaient tout enfumées ; le

plancher était recouvert de nattes très fines, sur lesquelles le bouyou-bachi et sa suite étaient aisément assis à l'orientale ; mais comme il nous était impossible de nous mettre dans une position aussi aisée, assis que nous étions sur les nattes, nous abrégeâmes la cérémonie, au grand regret du chef albanais, qui désirait nous retenir pour vider la dame-jeanne avec lui.

Plusieurs fois il nous est arrivé de voir ces chefs militaires pousser la courtoisie jusqu'à nous donner deux palicari, ou soldats albanais, pour nous accompagner dans nos chasses et nous faire reconnaître et respecter des curieux que notre présence ne manquait jamais d'attirer, surtout quand la fusillade devenait animée.

Le commandant du château de Butrinto ne nous accueillit jamais avec la même confiance et la cordialité des chefs de villages ; mais nous eûmes lieu de penser que ce ne pouvait être que par mesure de sûreté pour la place qu'il était chargé de défendre. En effet, le personnel de nos chasses étant souvent de quinze à vingt individus, y compris les traqueurs et les hommes chargés de porter les munitions et le gibier, le commandant de Butrinto pouvait craindre que, sous le prétexte d'une chasse, on ne vint en

armes pour surprendre et assaillir la faible garnison et s'emparer du château, qui avait été précédemment une possession dépendant des Sept-Iles. Le rusé Ali n'en aurait pas fait moins ; aussi avait-il donné l'ordre de nous recevoir à Butrinto avec une sorte de défiance, et surtout de ne jamais nous laisser pénétrer dans l'intérieur de la petite forteresse, sous quelque prétexte que ce soit.

Dans une de ces chasses à Butrinto, il m'arriva de blesser légèrement un berger turc que je n'avais pas aperçu : un grain de plomb l'avait atteint à la joue. Je lui fis témoigner aussitôt combien j'étais sensible à cet accident involontaire, et, lui-même paraissant ne pas y attacher une grande importance, je lui offris une pièce de monnaie de la valeur de cinq francs. Le berger m'exprima des remerciements et je crus cette affaire terminée. Mais dans la soirée, il nous revint par nos interprètes que cette circonstance, si futile en apparence, prenait un caractère sérieux : l'on nous fit entendre que c'était un événement fort grave que de blesser un Turc à la face ; on nous raconta même que, quelques années auparavant, et pour un accident à peu près semblable, un Grec de Corfou avait été

contraint à payer un dédommagement de 3.000 piastres turques. Cet avertissement ne nous sembla mériter aucune attention ; mais le lendemain, avant le jour, pendant que nous préparions nos armes avec l'espoir de faire de nouvelles prouesses, nous fûmes prévenus qu'un commandant supérieur de tout le littoral était arrivé dans la soirée précédente ; que le berger excité par d'autres Albanais, avait formé une plainte ; que le commandant supérieur l'avait recueillie et qu'il ordonnait que personne ne sortît pour la chasse, avant que je n'eusse comparu devant lui ; le berger y était également appelé.

Ce farceur, qui la veille ne considérait pour rien la légère blessure qu'il avait reçue, parut, à l'audience du commandant supérieur, la tête enveloppée de plusieurs shalls ou mouchoirs, de manière à faire présumer une lésion grave : à peine lui apercevait-on les yeux et le bout du nez.

Il fallut que le plaignant et l'accusé plaidassent chacun leur cause. Le berger fut d'abord entendu et conclut à une grosse indemnité. Par l'intermédiaire d'un interprète je fis ensuite l'exposé fidèle de tout ce qui s'était passé : notre juge y prêtait la plus sérieuse attention. Mais au mo-

ment où l'interprète lui raconta que j'avais donné au berger une pièce d'argent, un *talaro*, et qu'il avait paru satisfait après l'avoir reçu, le commandant-juge l'interrompit brusquement, pour demander au plaignant si ce fait était exact : le berger ne put le méconnaître. Alors le juge saisi d'indignation de ce qu'après avoir accepté une mince indemnité l'Albanais venait en réclamer une autre plus considérable, rejeta sa plainte. Il nous autorisa à partir pour la chasse, en nous engageant à nous faire justice du pauvre berger à coups de bâton, si, mécontent de cette sentence, il lui prenait envie de venir troubler nos plaisirs. Cette décision nous démontra que la conscience du chef albanais était pour lui un bon guide [1] ; mais nous étions loin de vouloir accepter l'acte de haute justice qu'il nous octroyait si bénévolement.

Les Albanais parlent un grec corrompu et aussi différent de la langue romaïque que le bas-breton est différent de la langue française[2]. Les

1. Le permis de chasse accordé à nos compatriotes par Ali Pacha en était sans doute un autre non moins bon.

2. Est-il besoin de dire que la langue albanaise n'a de commun avec le grec que des mots d'emprunt ?

Albanais ont une musique remarquablement saccadée, soit dans leurs chants, soit quand de leurs rauques guitares ils retirent des sons qui sont plutôt faits pour inspirer de l'audace et les exciter à la guerre. Cette musique semble tenir, par sa dureté, du pays de montagnes que ces peuples barbares habitent. Leur danse favorite est la *pyrrhique* : deux guerriers armés de poignards s'avancent l'un contre l'autre, en agitant leur arme qu'ils dirigent tantôt contre leur adversaire, tantôt contre eux-mêmes ; une suite de mouvements violents et de sauts caractérise cette danse qui porte les danseurs à exprimer les sentiments de la fureur, et sert de délassement particulier aux soldats [1]. Les Albanais ont encore un autre divertissement : c'est d'écouter un joueur de mandoline turque ou un soldat chantant les exploits de ses chefs.

Une grande partie de la population de l'Albanie est tout entière livrée aux soins des troupeaux. Le berger des côtes de l'Épire, enveloppé dans une grosse capote blanche, s'étend sur la pente d'un rocher et observe, d'un air pensif, le troupeau qu'il garde. Il est toujours armé d'un

1. Voir Guys, *Voyage littéraire*, 2e édit., t. I, p. 191.

fusil, de pistolets, d'un poignard et entouré de plusieurs chiens de race molosse. Ces chiens, d'une espèce particulière, sont de grandeur ordinaire ; leur poil est hérissé, dur, gros et d'un gris blanc sale ; ils ont la férocité du loup et sa force. A l'aspect d'un étranger, ils font un vacarme épouvantable. Ces animaux fidèles et courageux attaquent les loups sans hésitation : ils veillent jour et nuit autour des troupeaux, et montrent autant de zèle que d'intelligence.

CHAPITRE VII

Ali Pacha. — Ses débuts. — Son mariage. — Ali, pacha de Delvino. — Khamco et Chaïnitza. — Chaïnitza et Gardiki. — Vœu féroce de Chaïnitza. — Ali, pacha de Janina. — Scène épouvantable. — Cupidité d'Ali. — Les fils de Mustapha et Ali. — Habitudes turques. — Culte. — Ali en 1797. — Attaque de Prévéza. — Le général Lasalcette. — Cruautés inouïes. — Les Français au bagne de Constantinople.

Du chapitre VII au chapitre XIII inclusivement, les souvenirs personnels de Lamare s'entremêlent à des renseignements de seconde main, parfois oraux, parfois aussi puisés à quelques ouvrages imprimés. Je vais donc, tout en donnant le sommaire complet de ces différents chapitres, me contenter d'en reproduire les parties les plus originales, en commentant brièvement les autres.

« Ali, pacha de Janina, est un homme devenu trop extraordinaire par ses crimes, sa cruauté, sa puissance, pour que je ne fasse pas connaître succinctement les principaux traits de la vie de

celui qui a associé son nom aux calamités qui pesèrent, pendant quelques années et sous nos yeux, sur le beau pays soumis à son gouvernement. Au moment où je prenais ces notes (1813), Ali Pacha avait soixante-treize ans ; il conservait encore toute l'énergie du corps et de son caractère : jamais il n'avait éprouvé la moindre des infirmités qui affligent si souvent la vieillesse. Une longue barbe blanche ornait son visage, et celui qui, comme moi, ne l'a vu qu'une seule fois, eût pu croire que ce front vénérable n'exprimait que la douceur, s'il n'eût su que le vizir Ali était loin de posséder cette qualité et quelle était son habileté dans l'art de feindre. »

Les pages qui viennent ensuite relatent des faits bien connus relatifs à la parenté et à la jeunesse d'Ali Pacha. La scène épouvantable mentionnée dans le sommaire est la noyade dans le lac de Janina de Dame Phrosyne avec ses dix-sept compagnes. Lamare me paraît avoir relaté ici les traditions qui avaient cours à Corfou de son temps ; elles n'apportent rien de nouveau, ni sur Ali, ni sur Phrosyne.

« Non content de dépouiller ses sujets, Ali

poursuivait au loin les malheureux qui avaient eu le bonheur d'échapper de leurs personnes à ses actives cruautés. Deux fils de Mustapha, pacha de Delvino, jeunes gens intéressants par eux-mêmes et par les malheurs que leur père venait d'éprouver, s'étaient réfugiés à Corfou, en 1810, après que l'heureux et féroce Ali se fut emparé du pachalik. Ils n'avaient pu rien sauver de leurs trésors ; le gouvernement français leur accorda des pensions convenables à leur état de fortune. Le sanguinaire Ali envoya un de ses sicaires à Corfou, avec mission expresse de le débarrasser de ses deux ennemis, soit par le fer, soit par le poison. Mais nous avions dans M. Fauchier tout à la fois un homme fort aimable et un homme fort habile pour diriger la haute police ; il découvrit le fil de cette noire trame. Il fit observer et suivre attentivement l'envoyé d'Ali et, quand on eut réuni les preuves les plus positives contre cet assassin, il fut arrêté, traduit devant un tribunal, où l'affaire fut mise dans tout son jour, et condamné à mort. Ayant appris la mort de son satellite, Ali Pacha écrivit au Gouverneur général pour le complimenter et « *le remercier d'avoir puni un insolent qui avait eu l'audace de se permettre, pour sa défense, de*

se dire l'envoyé du pacha de Janina ». Ali exprimait encore dans cette lettre la vive affection qu'il portait aux jeunes fils de Mustapha, *princes malheureux*, tandis qu'il était notoire que leur existence le fatiguait singulièrement[1].

« La présence des fils de Mustapha et de leur suite à Corfou, me mit à portée d'observer quelques usages propres aux Turcs vrais croyants : mangeant peu et très vite, ils ne boivent qu'après avoir terminé leur repas ; ils se lavent ensuite les mains, la bouche, le nez et les moustaches, et vont s'accroupir dans un coin pour fumer. Assis sur ses jambes, le Turc savoure à longs traits la fumée de sa pipe ; il reste, sans parler, absorbé dans une profonde nullité ; on l'arrache à cet état pour lui présenter une légère infusion de café, dans laquelle le nez se satisfait avant le palais, et il la boit doucement, en aspirant sur le bord de sa tasse : le Turc reste ainsi des heures entières sans agir et peut-

1. Ces deux fils de Mustafa, réfugiés à Corfou avec beaucoup de beys et de particuliers riches qui redoutaient la cruelle domination d'Ali, y vécurent en paix jusqu'en 1814 (Lamare). L'un d'eux était vraisemblablement Chahin bey, fils aîné de Mustafa, qui marcha plus tard contre Ali, sous la bannière du Sultan (Pouqueville, *Régénération*, t. II, p. 68).

être sans penser. A en juger par ce qui se passait sous nos yeux, ce qu'on appelle culte n'existe pas dans la religion de Mahomet. Les rites sont simples, une fête annuelle, des ablutions, et la prière aux cinq divisions du jour, voilà tout. Point de dogmes que la croyance en un Dieu créateur.

« Quand, en 1797, par suite du traité de Campo Formio, le drapeau tricolore flotta sur la citadelle de Corfou, Ali Pacha chercha par ses démonstrations à gagner la confiance des Français, et il réussit à son gré. Il profita de cette circonstance pour attaquer deux petites peuplades libres, qui occupaient le littoral du canal de Corfou, et s'en rendit maître [1]. Il devint, par cette conquête, le voisin des Français qui occupaient alors le fort de Butrinto, ainsi que la ville et le territoire de Prévéza : ces deux points sur le continent étaient particulièrement convoités par Ali Pacha.

« Pendant longtemps le pacha fit de sourdes dispositions, puis il attaqua les Français à Butrinto et à Prévéza. La garnison de Butrinto, trop faible pour résister aux forces d'Ali, fit sau-

1. Saint-Basile et Nivitsa ; voir Pouqueville, *ouvr. cité*, t. I, p. 119 et suiv.

ter le fort et rentra à Corfou ; mais il n'en fut pas ainsi de celle de Prévéza. Attaquée à l'improviste, elle se défendit avec courage ; mais accablée par une multitude de cavaliers, dont le nombre croissait sans cesse, tandis que les nôtres voyaient d'instant en instant leurs rangs éclaircis par la mort, il fallut céder : nos valeureux compatriotes ne se résolurent à cette nécessité qu'après avoir vu succomber la plupart de leurs camarades. Le général Lasalcette, qui commandait cette position, fut fait prisonnier avec une centaine d'hommes du 6e régiment de ligne et quelques artilleurs. Ils furent d'abord conduits à Janina et plongés dans des cachots ; bientôt il fallut se rendre à Constantinople, d'où on les fit passer en Asie.

« Le hasard avait destiné, de nouveau, le 6e régiment de ligne à faire partie de l'expédition qui vint occuper Corfou et les Iles ioniennes en 1807. Plusieurs des officiers de ce régiment avaient été faits prisonniers à Nicopolis, près de Prévéza, et dans la ville même. Les habitudes de l'armée, qui font bientôt des amis de tous les officiers qui la composent, me mirent en relation avec ceux du 6e régiment. Parmi eux se trouvaient les capitaines Pons, Marlet, Martel, tous du

département de Seine-et-Marne ; ils avaient été victimes de la barbarie turque et c'est d'eux-mêmes que je tiens les détails des horreurs qu'on leur fit éprouver pendant la route de Nicopolis à Constantinople [1]. L'on a peine à croire que des hommes soient capables d'exercer de telles cruautés envers d'autres hommes : en voici une esquisse.

« Ces malheureux prisonniers, enchaînés à la file l'un de l'autre, traversèrent pieds nus, toute la Grèce, par un hiver fort rigoureux. Si l'un de ces infortunés avait peine à se traîner, aussitôt leurs barbares conducteurs l'assommaient à coups de bâton, puis lui coupaient la tête et la donnaient à porter à un des autres prisonniers. Malheur à ce dernier, si la fatigue ou le froid, engourdissant ses doigts, lui faisaient lâcher prise, c'était à coups redoublés de bâton, qu'il

1. C'est pour cette raison que je reproduis ce passage. Il concorde parfaitement avec la relation de Bellaire. Sur cet admirable fait d'armes, par lequel 440 Français aidés de quelques Souliotes et de quelques Prévésiens tinrent en échec, pendant une journée, plus de 11.000 Turcs-Albanais, et sur les scènes d'horreur qui en furent la suite, voir Bellaire, *Précis*, p. 394-428, Pouqueville, *Régénération*, t. I, p. 127 et suiv., ainsi que Rodocanachi, *Bonaparte et les Iles ioniennes* (Paris, 1899, in-8°, p. 104 et suiv., et Boppe, *L'Albanie et Napoléon*, p. 19.

était contraint de relever son pénible fardeau. Pour avoir plus souvent l'occasion d'exercer leur brutalité, ces conducteurs, par un raffinement de barbarie, enchaînaient par le col un prisonnier de petite stature devant ou derrière un autre de taille élevée. Il en résultait un double état de gêne pour les deux infortunés ainsi rapprochés : l'un devait, pour diminuer la fatigue de son voisin, se rabougrir autant qu'il le pouvait, tandis que l'autre devait presque toujours marcher sur la pointe des pieds. Mais la fatigue venait bientôt mettre à bout les forces de l'un et de l'autre : alors le bâton exerçait son empire et, s'il ne parvenait pas à ranimer des forces éteintes, le sabre faisait sauter une tête...

« A leur arrivée à Constantinople, on fit défiler tous les prisonniers devant les têtes de leurs compagnons d'armes, tués sur le champ de bataille de Nicopolis et à Prévéza, et que l'on avait appendues aux portes du sérail. Mais les infortunés étaient familiarisés avec cet appareil : ils étaient eux-mêmes chargés d'horribles dépouilles, dont quelques-unes étaient encore sanglantes. Pendant la route, on avait fini par forcer leurs mains à écorcher les têtes de leurs frères d'armes qui succombaient à la fatigue et à

en saler les chevelures : ceux qui s'étaient refusés à ce douloureux ministère avaient été aussitôt immolés par leurs conducteurs ou plutôt leurs bourreaux.

« Aux portes de Constantinople, on remit aux officiers leurs épées pour entrer en ville. La douleur sur le front, le chagrin dans l'âme, harassés de fatigue, leurs vêtements déchirés, on voyait ces guerriers, illustrés par les brillantes campagnes qu'ils venaient de faire en Italie, traîner à peine les restes d'une vie qu'ils abhorraient. Le souvenir de leur gloire passée se réveilla pour un moment, en traversant les rues de Constantinople, et leur donnait encore une contenance fière et digne d'un meilleur sort. Arrivés à la porte du bagne, les officiers furent dépouillés de leurs armes, et tous ensemble, chargés de fer, ils furent jetés dans ce lieu d'opprobre.

« Ces malheureux Français furent conduits en Asie et enfermés dans des espèces de citernes. Une issue de dix-huit pouces carrés, par laquelle ils étaient descendus à l'aide d'une échelle, leur fournissait l'air et la lumière. C'était par ce trou qu'on leur faisait parvenir, tous les deux jours, des vivres d'une mauvaise qualité. Un autre fléau

ne tarda pas à venir décimer ces infortunés. L'encombrement des hommes, dans ces lieux déjà infects par les immondices que l'on n'enlevait que tous les huit jours, et le défaut d'air respirable firent bientôt naître une peste meurtrière, qui vint terminer les souffrances de la plupart de nos malheureux compatriotes. Mais, cette fois, ils recevaient la mort et l'appelaient même comme une grâce accordée par le ciel, pour les soustraire aux maux qu'ils enduraient. Quelques-uns eurent le malheur de guérir pour éprouver encore, pendant plusieurs mois, les horreurs d'une si cruelle position. Enfin, après six mois de souffrances sans pareilles, on rendit ces malheureux à l'usage de l'air vital et de la lumière. Cette transition brusque fut encore fatale à plusieurs. Le reste fut compris dans un cartel d'échange. »

CHAPITRE VIII

Puissance d'Ali Pacha avant 1807. — Le général César Berthier. — Berthier pacha. — La chasse aux pourceaux. — Saturnales de Berthier pacha. — La Sultane. — Le 2 décembre 1807. — Adolphe et Clara. — M. Courrier et *César*. — Souvenirs de Naples. — Le maréchal Berthier et César. — Le général Donzelot. — Les Anglais à Santa-Maura. — Le capitaine La Croix-Descorches. — Sa mort tragique. — Son vœu. — Originalité. — Le général Camus à Santa-Maura et à la Bérésina.

Après le siège de Corfou, fait par les Russes et les Turcs en 1798, les Français capitulèrent. La place fut remise aux Russes et gardée par eux. Depuis ce temps-là, Ali Pacha continua d'occuper Butrinto et Prévéza. De ce dernier point, il se trouvait à portée de mieux observer les Souliotes, avec qui il était toujours en guerre, et pouvait encore surveiller Parga, qui servait de refuge ordinaire à ses ennemis. Bientôt Ali Pacha déclara la guerre au pacha de Delvino, qui se soumit à ses volontés. Ses exploits militaires répandaient partout l'épouvante, et sa police devint si vigilante et si active que ce pays, na-

guère un repaire de brigands, pouvait être traversé, dans tous les sens, par un voyageur isolé, sans le moindre danger. Tous les petits chefs, agas ou beys, qui possédaient de grandes terres, s'étaient prosternés devant le pouvoir d'Ali. Ses fils gouvernaient la Morée, sous son autorité, et tous les pachas, ses voisins, étaient devenus ses tributaires.

Telle était la puissance immense d'Ali Pacha, quand nous arrivâmes, en l'année 1807, dans les Iles ioniennes.

Ce fut par la puissante influence du maréchal Berthier, major général de la Grande-Armée, que César Berthier, son frère, obtint le commandement de l'armée d'occupation [1]. Jamais pour-

1. Les états de service de César Berthier ont été reproduits par Jacques Rambaud, *Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples* (1806-1808), Paris, 1911, in-8°, p. 57, note. C'est grâce à son frère Alexandre qu'il avait été nommé chef d'état-major de l'armée de Naples. Voir aussi (*ibid.*, p. 135) la lettre, en date du 16 avril 1807, par laquelle Joseph Bonaparte annonce à Alexandre que, devant se séparer de César, à cause de ses « propos inconsidérés et tout à fait de jeune homme », il lui a donné le commandement de la Pouille, « pays très beau et tranquille ». C'est de là que César a passé comme gouverneur général à Corfou (12 novembre 1807-28 janvier 1808, en fait jusqu'en avril). Sur Alexandre lui-même et sur un amour « qui l'a conduit plus d'une fois jusqu'au voisinage de l'idiotisme », voir le *Mémorial de Sainte-Hélène* (1895, ch. I, p. 117-118).

tant nullité plus désespérante, jamais crâne plus étroit ou cervelle plus légère n'avaient été rencontrés. Dans l'armée de Naples, César Berthier ne jouissait d'aucune considération personnelle.

A peine arrivé à Corfou, César Berthier s'y signala, comme dans l'armée de Naples, par les plus incroyables extravagances. Il oublia les fonctions importantes dont il était revêtu, pour se livrer aux habitudes et aux plaisirs les plus burlesques. Nous vîmes ce général se dépouiller de l'uniforme français pour endosser le doliman et le pantalon turcs et couvrir sa tête d'un turban. C'est sous ce ridicule accoutrement que Berthier pacha paraissait souvent en public, au milieu d'un petit nombre de courtisans et de ses aides de camp, qu'il avait entraînés à suivre son exemple.

César Berthier se mit un jour en tête d'organiser des parties de chasse. Des préparatifs furent faits dans la petite île de Vido, qui forme le port de Corfou ; mais faute de cerfs à courir, voilà comme on s'y prit. On réunit une bande de pourceaux, que l'on avait arrachés à leurs paisibles habitudes, et on les transféra sur cet îlot. On y conduisait chaque jour une troupe de chiens de toute nature et on faisait en sorte de les ani-

mer contre les pauvres bêtes. Quand les piqueurs jugèrent que leurs personnages étaient suffisamment et convenablement préparés, César Berthier fit adresser des invitations à tous les habitués du Palais. On se rendit en grand nombre et avec grand fracas sur le lieu de la scène. A peine débarqués sur le rocher, qui n'avait pas plus d'une demi-lieue de pourtour, les pauvres cochons furent lancés, selon les règles de l'art, d'après les ordres directs de César Berthier. Ces malheureux cochons furent impitoyablement abattus à coups de fusil, quand, sans méfiance, ils passaient près de ces dignes chasseurs.

Enfin, oubliant sa position de chef d'une intéressante famille, qu'il avait laissée à Naples, et tout ce qu'il se devait à lui-même comme général en chef et comme gouverneur des Iles ioniennes, Berthier pacha appela au palais du gouvernement la femme d'un capitaine italien, attaché à l'état-major général, et en fit une sorte de sultane, qui présidait aux saturnales du maître, dans lesquelles un jeu infernal compromettait toutes les existences. Les abus les plus révoltants s'étaient, avec un tel chef, introduits dans les diverses branches de l'administration, et le mécontentement général était au comble.

Le 2 décembre 1807, le général César Berthier acheva de compromettre sa position avec l'armée. Ce jour-là, on avait célébré, comme de coutume, l'anniversaire du couronnement de l'empereur Napoléon et de la bataille d'Austerlitz. Tout le monde s'était rendu le soir au théâtre. Depuis longtemps, l'heure où l'on devait commencer la représentation était passée. On fut d'abord impatient ; puis on arriva à être bruyant ; enfin l'on devint exigeant. Pour apaiser l'effervescence des têtes françaises, le directeur s'avisa d'annoncer sur l'avant-scène que le gouverneur général avait ordonné que le rideau ne fût levé qu'à son arrivée au théâtre. A cette annonce malencontreuse surgirent des huées et mille quolibets, soit sur la conduite du gouverneur général, soit sur la fatuité de ses prétentions envers un public qui avait payé son droit d'entrée et qui ce jour-là était presque exclusivement composé de militaires, déjà bien mal prévenus contre leur général. Enfin, après une longue attente, Berthier pacha apparut avec sa sultane et suivi de sa petite cour : il fut accueilli par une salve de sifflets et se retira aussitôt. Le lendemain, bon nombre de sous-lieutenants furent envoyés dans les forts en état de détention.

Le gouverneur général ne reparut jamais plus au théâtre, mais il n'en continuait pas moins sa vie scandaleuse. La monotonie envahit la cour de Berthier pacha : ses aides de camp MM. Delastours et Sornet rêvèrent de composer une comédie de société, dans laquelle la belle dame italienne jouerait les premiers rôles. Quelques vaudevilles avaient bien réussi : on se décida de monter l'opéra d'*Adolphe et Clara*. Il va sans dire que le rôle de Clara était dévolu à la belle dame ; un jeune Grec, le signor Dandolo, fort aimable garçon d'ailleurs, quoique de la cour de Berthier pacha, devait être Adolphe. Les rôles distribués, on se mit à l'étude et après de nombreuses répétitions, le jour de la représentation fut fixé. Les invitations solennelles furent adressées, au nom du pacha, par le secrétaire de ses commandements, pour appeler les amis et les affidés à cette soirée où l'on se promettait les plaisirs du spectacle et de la danse : ça devait être un dimanche soir. A cette occasion, nous organisâmes une mystification cruelle. Ce jour-là même, nous invitâmes à dîner le signor Dandolo : c'était un bon vivant qui se plaisait aussi en notre compagnie. La gaieté était conviée à ce banquet et notre ami y apporta beaucoup de lais-

ser-aller; mais la pente était glissante : à la gaieté succéda le dérangement des idées, et l'ivresse de notre cher comédien était complète au dessert. Cependant on était déjà venu chercher le signor Dandolo pour qu'il se rendît au théâtre des amateurs, où la compagnie commençait à se réunir ; mais la consigne était bien exécutée, et rien n'était connu au dehors de ce qui se passait au milieu de nous. Un second messager se présente : on demande instamment le signor Dandolo au théâtre du gouverneur. « Il y va à l'instant », répondit-on. Nous le chargeons sur nos bras et nous arrivons ainsi dans le foyer ou vestiaire du théâtre. Nous déposons gravement notre précieux fardeau aux pieds de la sultane, déjà costumée en Clara et, selon le mot donné, l'un de nous, prenant la parole, lui dit : « Madame, voilà votre Adolphe. »

Il n'est besoin de dire que les colères d'Achille étaient des mignardises devant celle de Berthier pacha. Mais cette fois il n'y avait pas d'irrévérence et d'offense personnelle envers la majesté : les rieurs se rangèrent sous notre bannière et il ne s'ensuivit ni détentions ni arrêts.

Pendant les sept mois du gouvernement de Berthier, les ressources financières avaient été

épuisées par lui et pour lui : mais ces désordres devaient trouver un remède et une fin dans leur propre existence. César Berthier fut rappelé, à la grande satisfaction de l'armée.

Un homme, que toute l'armée de Naples avait connu à cause de ses origines, mais estimé comme un des officiers supérieurs de la plus grande capacité, avait cruellement stigmatisé ce pauvre César Berthier. Frondeur impitoyable, M. Courrier, chef d'escadron d'artillerie[1], s'était tant amusé du nom de *César*[2], que le général qui le portait avait dû s'en trouver lui-même fort embarrassé, au milieu de cette armée où les quolibets de Courrier se répétaient comme des ordres du jour. On ne pouvait en effet imaginer qu'à travers la guerre si bien entendue en 1806 et 1807, on pût arriver aux premiers grades de l'armée, sans être en rien homme de guerre. Tout cela s'expliquait ainsi : le major général n'avait pas d'enfants, et César avait trois filles et un garçon que nous avions vu tout jeune à Naples. Alors le maréchal devait être fort indulgent pour les folies de son frère, qui lui élevait un héritier présomptif. Notre fameux César devint plus tard

1. Paul-Louis Courier.
2. Cf. J. Rambaud, *ouvr. cité*, p. 252, note 5.

le gardien du pape, à Savone : c'était bien là un poste qui allait à sa taille.

Après César Berthier, advint au pouvoir le général Donzelot, aussi loyal administrateur que militaire habile à préparer des moyens de défense dans une place aussi importante que Corfou. Aidé de M. Pouqueville, consul général de France à Janina, le gouverneur général Donzelot entretint une bonne intelligence avec Ali Pacha jusqu'en 1809. Mais, après que les Anglais se furent emparés des îles de Zante, de Céphalonie, de Cérigo et d'Ithaque, leurs intrigues commencèrent à prévaloir chez le pacha de Janina, qui, plein de ruse, n'en continuait pas moins à faire de belles démonstrations aux autorités françaises.

Les Anglais continuèrent leurs dispositions pour attaquer une des Iles ioniennes susceptible d'opposer certaine résistance. En 1808, ils avaient préparé à Malte une expédition et, vers la fin du printemps de l'année 1809, ils vinrent assiéger la forteresse de Santa-Maura. La lâcheté du général Camus leur aplanit beaucoup de difficultés [1]. Ce général, rentré en France, fut

1. Cf. J. Rambaud, *ouv. cité*, p. 178, note ; Boppe, *L'Albanie et Napoléon*, p. 214, note 1. Ce fut le 15 avril 1798 que l'île de Sainte-Maure (Leucade) tomba aux

déclaré, par un conseil de guerre, incapable de jamais servir dans les armées françaises. Mais il y a une malheureuse fatalité attachée à certains hommes ; et comment arriva-t-il que Napoléon rendit son épée à ce général, que nous retrouverons encore accusé de lâcheté en 1812, et jouer un rôle bien autrement calamiteux : ce fut lui qui fit brûler si inconsidérément les ponts de la Bérésina !

En l'année 1810, il survint un événement qui fit une profonde impression sur nous tous ; le capitaine de la frégate *la Galatée* fut assassiné dans sa chambre par un canonnier de marine. Voici à quelle occasion. Le capitaine La Croix-Descorches avait condamné, pour cause d'insubordination, un canonnier de *la Galatée* à recevoir un certain nombre de coups de garcette. Le commandant de la frégate, présent à cette espèce d'exécution, crut remarquer que l'on ménageait le derrière du canonnier. Il se saisit de l'instrument de punition pour en faire l'application lui-même. Le canonnier fit observer, avec calme, à son capitaine, qu'il outrepassait ses devoirs et

mains des Anglais conduits par Kolokotronis. Voir Mavroyanis, *Histoire des Iles ioniennes* (Athènes, 1889, 2 vol. in-8°, en grec), t. II, p. 231.

qu'il l'en ferait repentir. Quand le temps de l'emprisonnement fut passé, le canonnier, rendu à la liberté, sembla avoir oublié ses paroles menaçantes, mais c'était pour mieux dissimuler les préparatifs du projet de vengeance qu'il avait ourdi contre son capitaine. A l'insu de tout l'équipage, un fusil de la salle d'armes fut disposé et chargé à balle. Un matin que le capitaine Descorches était occupé à écrire dans sa chambre, le dos tourné vers la porte d'entrée, le canonnier vint le fusiller à bout portant, à travers la porte vitrée qui partageait les deux pièces : puis il se rendit sur le pont et dit à l'officier de quart, avec un grand sang-froid : « Je viens de tuer le capitaine ; mon action apprendra à tous les officiers de la marine qu'à l'imitation de ce qui se passe dans l'armée de terre, ils ne doivent jamais se permettre de frapper un soldat français. Je mérite la mort, je le sais. Faites-moi conduire en prison et traduire devant un Conseil de guerre. La leçon que je viens de donner sera utile à mes camarades. » Il fut en effet condamné à mort, et fusillé sur un radeau, préparé dans le port, à côté de la frégate.

Le capitaine Descorches était d'une bonté infinie pour tous les hommes de son équipage qui

l'adoraient, et d'une sévérité d'autant plus inexplicable que lui-même s'était rendu coupable, l'année précédente, d'un cas de désobéissance flagrante. La *Flore* et la *Galatée*, parties de Toulon avec un chargement de poudre pour Corfou, avaient l'ordre précis d'éviter toute espèce de combat. Sous l'île de Santa-Maura, la division fit rencontre d'une frégate anglaise. La *Galatée* laisse arriver sur cette frégate, malgré les signaux que lui fait le capitaine de la *Flore*, commandant de la division, de suivre sa route. A petite portée de canon, le capitaine Descorches hisse le pavillon tricolore et engage le combat avec la frégate anglaise. Aux premières bordées, cette frégate perdit un de ses mâts et ses manœuvres devinrent très difficiles. En prenant part au combat, la *Flore* pouvait en un instant le terminer ; mais fidèle aux instructions sévères qu'il porte, le capitaine de la *Flore* vient se ranger à portée de pistolet des combattants et somme le capitaine Descorches de cesser le feu et de faire route pour Corfou. Aussitôt que les deux frégates furent entrées dans le port, le capitaine de la *Galatée* fut mis aux arrêts forcés, et il fut rendu compte à l'empereur de sa conduite sous Santa-Maura. Napoléon venait de pardonner à l'acte

d'un insubordonné, en considération de ses bons services et de son courage. Mais une autre circonstance avait pu prédisposer l'empereur à être indulgent : En Égypte, M. La Croix-Descorches était un jeune officier de marine ; plusieurs fois, il avait été envoyé en parlementaire à l'amiral anglais Sidney Smith. Cet amiral, d'un caractère expansif et très causeur, ne gardait pas toujours pour lui ce qu'il savait ; il aimait à causer avec le jeune Descorches sur le général Bonaparte, sur l'armée d'Égypte et, pour cela, on l'envoyait souvent en parlementaire, pour le moindre prétexte, afin de pouvoir, par Sidney Smith, avoir quelques nouvelles de France. L'amiral se plaisait à en donner de mauvaises et, dans une de ses conversations, il dit au jeune parlementaire que le Directoire avait envoyé au général Bonaparte l'ordre de rentrer en France ; que cette dépêche était tombée entre les mains de l'amiral Nelson, qui avait chargé Sidney Smith d'aller bloquer étroitement Alexandrie et de faire en sorte de s'emparer du général Bonaparte, s'il lui prenait envie de risquer l'entreprise de la traversée d'Égypte en France. Bonaparte profita de cette révélation, n'ayant aucune nouvelle de France : il prépara fort discrètement

son départ et, de ce jour, la fortune sourit à toutes ses entreprises. Cet épisode de la vie de M. Descorches ne fut probablement pas étranger à la mansuétude de l'empereur. C'est au moins ce que le jeune capitaine nous racontait un jour chez le général Cardenau[1], qui lui donnait à dîner, en signe de sympathie pour sa conduite dans l'affaire sous Santa-Maura.

Le capitaine Sainte-Croix-Descorches était Normand ; sa famille habitait les environs d'Alençon. A voir sa constitution délicate, son visage et sa stature si minces, son regard calme et doux, on ne pouvait d'abord présumer tout ce que cette frêle enveloppe contenait de feu et de force de pensée. Ses originalités étaient assez remarquables : pour début dans le commandement d'un brick qui lui fut confié, il prit à l'abordage un navire anglais de même force ; c'est ce qui lui valut, à 26 ans, le grade de capitaine de frégate. Il fit alors le vœu de laisser pousser ses ongles et sa moustache, jusqu'à ce qu'il eût pris une frégate ennemie. L'on venait de lui arracher cette belle occasion dans les eaux de Santa-Maura. Cette affaire avait rendu le ca-

1. Bernard-Augustin de Cardeneau, né à Dax ; voir J. Rambaud, *Lettres inédites*, p. 180, note.

pitaine Descorches très populaire parmi nous. Aussi tous les officiers de l'armée se firent un pieux devoir d'assister à ses obsèques.

CHAPITRE IX

Ali s'empare de Bérat. — Mustapha, pacha de Delvino. — Siège de Gardiki. — Ali chez Chaïnitza. — Le tribunal du pacha. — Les aménités d'Ali. — Honneur et bravoure. — Massacre épouvantable. — Le divan de Chaïnitza. — Sciarlamba. — Le pacha mendiant. — Combat de Lissa. — Le capitaine Montfort. — Le capitaine Rosamel. — Embûches d'Ali.

La plus grande partie de ce chapitre est consacrée à la triste fin des habitants de Gardiki, massacrés par Ali Pacha. Tout ce récit n'est qu'un abrégé, parfois littéral, de celui de Pouqueville. Le papier sur lequel il est écrit indique qu'il a été ajouté ultérieurement par Lamare, qui a dû refaire une partie de ce chapitre, soit d'après l'œuvre de ce dernier, parue en 1824, soit d'après des notes provenant indirectement de lui, car il ne mentionne pas son nom, contrairement à ce qu'il fera plus loin pour Perrhaevos. Le seul passage qui mérite d'être cité est celui où il est question du combat de Lissa :

« Vers cette époque de l'année 1811, un fait

fort honorable pour notre marine, et tout à la fois très désolant, parce qu'il démontrait l'esprit de jalousie des chefs entre eux, venait de se passer presque sous nos yeux. Ce qui surtout rendit cette action si intéressante pour nous, c'est que nous avions connu la plupart de ceux qui y prirent part.

« Dans le mois de novembre, les frégates la *Pauline*, commandée par le capitaine de vaisseau Montfort, la *Pomone*, commandée par le capitaine de frégate Rosamel, et la gabarre la *Persane*, commandée par le capitaine de frégate Satie, sortirent du port de Corfou, où elles stationnaient depuis un an. Cette division, sous les ordres de M. le capitaine Montfort, de Versailles, se rendait à Trieste : elle rencontra, dans les eaux de Lissa, trois frégates anglaises, commandées par le commodore Maxwell, qui montait l'*Alceste*.

« Dans cet état, les forces n'étaient pas égales et tout l'avantage était du côté des Anglais ; mais le capitaine Satie prit chasse, après en avoir demandé l'autorisation au chef de la division, et entraîna à sa suite l'une des frégates anglaises, qui se détacha pour le poursuivre et le combattre. Ce dévouement du capitaine de la *Persane* pré-

parait ainsi une partie égale aux frégates la *Pauline* et la *Pomone*.

« Dès le commencement du combat, la *Pomone*, qui avait attaqué l'*Alceste*, débuta par abattre une partie de la mâture de cette frégate. Ce fut dans ce moment que le capitaine Montfort, apercevant les avantages acquis à la *Pomone*, lui ordonna de forcer de voiles pour faire route. Le capitaine Rosamel ne voulut pas se soumettre à abandonner un ennemi qu'il venait de maltraiter. Cependant l'*Alceste* manœuvre pour se retirer du feu de la *Pomone* ; en même temps la seconde frégate anglaise se présente pour couvrir sa compagne. Un combat acharné s'engage de nouveau entre la *Pomone* et ce nouvel ennemi ; le sang coule à flots sur les deux frégates.

« Pendant ce temps la *Pauline* reste spectatrice du combat, échangeant, pour forme, avec l'*Alceste*, des bordées tirées hors de portée.

« L'*Alceste* a bientôt réparé une partie de son mal et revient au combat, engagé entre la *Pomone* et l'autre frégate anglaise. Après une lutte de plusieurs heures la brave *Pomone* dut amener son pavillon ; ses mâts étaient rasés et elle faisait eau de toutes parts.

« La victoire nous avait pourtant été assurée un instant : il ne dépendit que d'une seule volonté de ne pas la saisir. Le capitaine Montfort s'éloigna du combat et fut se jeter dans le port de Brindisi, avec sa frégate, où les Anglais vinrent l'amariner honteusement. Traduit immédiatement devant un conseil de guerre maritime, le capitaine Montfort fut convaincu de lâcheté par le témoignage de son équipage, et rayé des cadres de l'armée navale.

« Le commandant Rosamel, ses officiers et tout l'équipage de la *Pomone* furent conduits à Malte et traités avec la plus grande bienveillance: ils y restèrent jusqu'en 1814. Rentré à Toulon, le capitaine Rosamel reçut du conseil de guerre, pour lui et pour ses officiers, les éloges que méritait leur conduite à Lissa. »

CHAPITRES X A XIV

X. — Le pays de Souli. — Le Souliote. — Liberté et patrie. — Une femme souliote. — Guerres contre Souli. — M. Mavroïani et M. Lavareille.

XI. — *Introduction :* Les Français et Ali Pacha, en 1797. — Humanité des Républicains français. — Guerre avec Ali Pacha. — L'adjudant général Rosa. — Les deux officiers du génie. — Un duel. — Attaque et prise de Prévéza. — Bocciari et Ignazio.

XII. — Inclinations guerrières. — Forces des Souliotes. — Les amazones de Souli. — Un Léonidas. — Ruse d'Ali. — Le capitaine Tzavella. — Ali, roi de la Grèce. — Les prophéties du Coran. — Nouvelle croisade contre Souli. — Bocciari. — Blocus de Souli. — Les otages souliotes à Ianina. — Ravitaillement de Souli. — Grande détresse. — Foto Tzavella. — *Le Jugement dernier.*

XIII. — Les femmes souliotes à la fontaine publique.— Usages, mœurs de Souli. — Alliances anéanties. — Les Souliotes à Paramiti. — Énergie des Souliotes.

XIV. — *Appendice sur les Souliotes :* Napoléon et les Souliotes. — Nouvelles attaques d'Ali. — Détresse des Souliotes. — Ruse inutile. — Rage d'Ali. — Assaut général. — Emineh et Ali Pacha. — Ali emporte les défilés. — Les Souliotes en 1803. — Capitulation. — Le monastère de Sainte-Vénérande. — Mort héroïque de Samuel. — Dernière danse des femmes de Souli.

A l'époque où Lamare arrivait à Corfou, le

pays de Souli, qui avait si longtemps résisté aux multiples efforts d'Ali Pacha, venait de succomber et nombre de ceux qui s'étaient illustrés dans cette lutte héroïque cherchaient dans l'île, sous les plis du drapeau français, un refuge et le moyen de satisfaire encore leur ardeur guerrière. Bien souvent Lamare dut avoir l'occasion de converser avec eux. Voici le portrait qu'il en trace :

« Le pays des Souliotes est remarquable par l'aspect agreste et sauvage de ses montagnes, couvertes à leur base de myrte, de lauriers, de romarins, et, dans leurs parties les plus élevées, de sauge, de thym et d'autres plantes aromatiques qui croissent sous l'influence d'un soleil ardent. Ce pays n'a pas plus de huit lieues d'étendue, du nord au midi, sur une largeur de deux lieues à peine. Il confine avec le territoire de Paramiti et la mer. L'on ne peut pénétrer dans l'intérieur qu'en passant par des défilés étroits, surmontés de montagnes à pic ; les chemins sont à peine praticables pour les hommes. Le bourg ou village principal, Souli, est bâti sur une montagne dont les approches sont défendues par la nature ; un sentier étroit, pratiqué au milieu des précipices,

est la route qui y conduit : un petit nombre d'hommes peut y arrêter une armée. Cette mesquine contrée a renfermé un peuple de héros, dans nos temps modernes, et leurs exploits, autant que leur esprit de liberté, sont trop peu connus.

« Le costume des Souliotes est semblable à celui des Albanais. Une stature élevée ; un visage à traits réguliers ; un regard assuré, haut, superbe même, et qui imprime à leur physionomie un caractère sévère ; un port noble ; une démarche libre, fière et presque audacieuse : telles sont les qualités physiques qui distinguent particulièrement les hommes de cette peuplade.

« Les femmes sont petites et flétries de bonne heure par les travaux champêtres. Dans leur tendre jeunesse, quand elles ne sont pas encore épuisées par les fatigues, on en trouve parmi elles de fort remarquables, par leur beauté et leur teint de roses. Cette habitude du travail des champs donne aux femmes souliotes une constitution fort robuste. L'énergie que les deux sexes ont développée dans leur passion pour la liberté, la sublimité de leur courage et la pratique des vertus, sont autant de circonstances qui prouvent que la nature a rendu les Souliotes

capables de grandes choses. Ils aiment surtout avec excès, la patrie et l'indépendance : en défendant l'une et l'autre contre les agressions d'Ali Pacha, les Souliotes ont rappelé les plus beaux temps de l'antiquité. Ces hommes, encore tout près de l'état de nature, sont dignes d'être justement admirés dans leur vie publique, mal gré beaucoup d'erreurs et de penchants cruels, et fournissent aussi l'occasion de les estimer dans les détails de leur vie domestique.

« Jamais un Souliote ne marche sans ses armes : il ne les quitte pas plus que la longue pipe, garnie d'ambre, que toujours on voit à sa main ou à sa bouche. »

Il est regrettable que Lamare ne se soit pas attaché davantage, dans ce chapitre et les suivants, à nous donner sur ces Souliotes des souvenirs personnels. Sans doute des préoccupations plus immédiates l'assaillaient, lorsqu'il était à Corfou. D'ailleurs, un jeune Grec, Mavroyâni, qu'il a, dit-il, beaucoup connu dans cette île, venait de publier un ouvrage historique sur cette peuplade.

« Il avait puisé aux meilleures sources et recueilli tous les faits de la guerre des Souliotes,

pendant les années 1799 et 1800. Si cet ouvrage n'eût pas été aussi long, je l'aurais inséré dans ces notes, attendu qu'il fournit des renseignements très importants sur une contrée presque totalement ignorée en Europe. Je n'extrairai de ce travail que quelques-uns des traits les plus saillants, pour donner un aperçu des mœurs et du courage des montagnards de Souli. Je ferai précéder cette citation de l'*Introduction* de l'auteur, afin de faire connaître quelques circonstances principales touchant l'attaque de Prévéza.

« Tout ce qui va suivre, relativement aux Souliotes, a été traduit du grec en italien par le plus fidèle ami que j'aie eu à Corfou, M. Lavareille, capitaine aide de camp de ce bon général Cardeneau, dont l'affection et la bienveillance furent sans prix pour moi.

« M. Lavareille s'est attaché à conserver autant que possible, aux personnages qui sont en scène, la simplicité première de leur langage. J'ai cru devoir imiter le traducteur italien et rendre, en français, la même originalité de style. »

Mavroyânis, dont il est ici question, n'est autre que Christophe Perrhævos, nom que lui-même s'est donné ultérieurement comme plus

hellénique [1]. C'est sur la première édition de l'*Histoire de Souli et de Parga* de cet auteur que Lavareille a fait sa traduction [2]. Le texte français qu'en donne Lamare montre qu'elle était des plus fidèles et prouve aussi que nos compatriotes s'assimilaient le parler du pays : l'historien italien Botta cite déjà, au temps de la République, le cas d'un soldat français plaidant en grec devant le tribunal [3].

1. Perrhævos signifie le Perrhæbe, c'est-à-dire l'habitant de la Perrhæbie, partie de la Thessalie. Rhigas, dont Mavroyânis a failli être le compagnon de martyre, est devenu de même Rhigas Pheræos (de Pherae).

2. Cette édition, dont le tome premier seul existe, a été publiée en 1803, sans nom d'auteur, et soi-disant à Paris : subterfuge destiné à détourner les soupçons d'Ali Pacha ; le titre en est *Histoire abrégée de Souli et de Parga*. La seconde, plus complète, date de 1815. Enfin, en 1857, Mavroyânis-Perrhævos en a donné une autre encore, qu'il qualifie dans sa préface de deuxième, mais qui est en réalité la troisième.

Perrhævos avait publié à Corfou, en 1798, un Hymne à Bonaparte (en grec), dont je n'ai jamais vu d'exemplaire.

3. Botta, *Histoire d'Italie de 1789 à 1814* (trad. franç. 5 vol., Paris, 1824, in-8°), t. III, p. 74 : « La présence des Français à Corfou produisit deux effets notables. Le premier fut que les Corfiotes ne s'égorgèrent plus les uns les autres, comme ils le faisaient, pour ainsi dire, journellement avant l'arrivée des Républicains. Le second, que ceux-ci, par leur modération, s'attachèrent

L'histoire de Souli est maintenant trop connue pour qu'il y ait lieu de reproduire ici la traduction de Lamare [1]. Je n'en citerai que cette simple note ajoutée par lui à un passage où Perrhævos vante la douceur, le courage et le patriotisme de Phôtos Tsavêllas :

« Cet éloge n'a rien d'exagéré : j'ai connu tout particulièrement Foto Tzavella à Corfou, où il commandait un bataillon dans le régiment albanais [2] à notre service. Il aurait été plus facile de trouver d'autres belles qualités dans Foto Tzavella que de retrancher un mot de ce que dit M. Mavroïani. Foto Tzavella mourut à Corfou, d'une fièvre pernicieuse, en 1811. »

Ce détail infirme, comme on voit, le bruit

les habitants, et changèrent en affection la haine que ces insulaires portaient auparavant aux Français. Les Corfiotes se formèrent à l'industrie et aux arts mécaniques ; il se fit des mariages, sûr moyen de lier fortement les nations entre elles. J'ai même vu et entendu un militaire français, déjà au courant de la langue du pays, plaider avec une éloquence toute particulière, devant les tribunaux, contre une très belle Grecque qu'il avait épousée, et qui l'attaquait en divorce. Il gagna sa cause, et témoigna beaucoup de joie de garder sa femme. »

1. Le chapitre XIV, destiné à compléter Perrhævos, n'offre, lui non plus, rien d'inédit.

2. Opinion du colonel Minot sur Phôtos Tsavêllas, Boppe, *L'Albanie et Napoléon*, p. 234.

d'après lequel Phôtos aurait été empoisonné par Ali Pacha. C'est un crime en moins à la charge du monstre de Janina.

CHAPITRE XV

Politique de Napoléon. — Le camp de Reggio en Calabre et Corfou. — Le camp de Castradès. — La ville de Paléopolis. — Le bal du 15 août 1812. — Un déjeuner en septembre 1814. — Le 15 août 1813. — Joie factice. — Un incendie et ses suites extraordinaires. — Désastres de Leipsick. — Le Français traître et le Roi fratricide. — Conséquences de la défection de Murat. — Forces de l'armée à Corfou. — Les mauvais jours. — Une explosion. — Départ des cadres de bataillon. — Campagne de 1814. — Le Sénat dit *Conservateur*. — Apparition des Bourbons.

J'ai enfilé ces souvenirs comme ils se sont présentés à ma mémoire, absolument comme le bon Sancho enfilait ses proverbes. Aussi jusqu'à présent je ne me suis pas rendu esclave de l'ordre chronologique, que je respecterai encore moins dans ce chapitre. J'y grouperai, ainsi que dans le suivant, une foule de faits, la plupart étrangers au plan que je me suis proposé d'abord; ils se rapportent à une époque de ma vie, où les péripéties désastreuses éprouvées par mon pays me causèrent les chagrins

les plus amers. Ces événements se rattachent plus ou moins directement aux malheurs des années 1813 et 1814.

Dès avant l'année 1811, les Anglais avaient réuni en Sicile des forces militaires assez considérables. Ils préparaient dans cette île et à Malte une expédition contre Corfou. Napoléon fit, de son côté, des démonstrations considérables pour obliger les Anglais à rester en Sicile. Un camp fort nombreux fut établi en Calabre, dans les environs de Reggio et de Bagnara, et le Roi Joachim Murat le commanda en personne. Tous les moyens pour le débarquement en Sicile se trouvaient disposés ; mais le Roi de Naples connaissait les intentions secrètes de l'Empereur. La prétendue expédition de Sicile n'était qu'un jeu, bon pour retenir les Anglais dans ce pays et les éloigner de Corfou, où les éléments nécessaires à une bonne défense n'étaient pas encore préparés. Nous reçûmes de Toulon et de l'Italie des approvisionnements et des munitions de toute espèce ; les troupes furent augmentées en nombre. Alors, loin d'appréhender l'arrivée des Anglais, nous désirions vivement les voir paraître, pour avoir l'occasion de nous mesurer avec eux.

Quand Napoléon fut informé que les citadelles de Corfou étaient munies de tout le nécessaire, le camp de Bagnara fut levé. Les Anglais, appréciant justement l'importance de nos forces et nos ressources considérables, ne pensèrent plus à venir nous disputer la possession de cette clé de l'Adriatique ; ils se contentèrent de nous bloquer par une croisière. Ce fut en 1812 que le gouverneur général distribua des terres aux régiments, afin d'augmenter les récoltes et de ménager d'autant plus les approvisionnements de siège.

Pendant cette même année 1812, autant pour occuper le soldat et lui donner une activité nécessaire et salutaire, que pour accroître les difficultés d'une attaque régulière par terre, le gouverneur général fit établir, en avant de la ville, vers la campagne, de nombreuses redoutes sur tous les points culminants. En même temps un camp retranché fut élevé dans la presqu'île de Castradès, naturellement défendu par le lac voisin. De grands mouvements de terre furent faits pour l'assiette de ce camp, tracé justement sur l'emplacement de l'ancienne ville de Paléopolis, dévastée autrefois par les Corinthiens et plus tard saccagée et brûlée par les Turcs, à

l'époque de leur première irruption en Europe. Alcinoüs, roi des Phéaciens, résidait à Paléopolis. Sous son règne pacifique et respecté, cette ville avait acquis beaucoup d'importance et de splendeur. Mais tout ce qui était resté debout, de l'ancienne capitale des Phéaciens, avait disparu.

Les fouilles faites, soit pour creuser le fossé extérieur du camp, soit pour établir des communications intérieures faciles, firent découvrir beaucoup de vestiges d'anciens monuments et de statues. Un seul avait résisté à la destruction : c'était une longue file de pierres de taille énormes. Leur position et les gros anneaux en fer qui y étaient scellés, annonçaient assez que l'enceinte du fort devait être garnie de murs de quai semblables, vrai travail de géants. La partie découverte de ces murs était si solide qu'il fallut renoncer à la détruire, pour éviter des travaux et des dépenses considérables : le camp se trouvait ainsi coupé en partie par ce mur de quai.

Nos soldats trouvèrent une grande quantité de médailles ou monnaies de Corinthe, d'Athènes, de Buthrote, de Corcyre. La plupart de ces pièces étaient en argent ; on n'en découvrit

qu'une en or. Le général Donzelot fit extraire des fouilles, avec beaucoup de soin et à ses frais, une large baignoire ou piscine en mosaïque, parfaitement conservée : on put la saisir avec des machines en bois et la cuve intacte fut emportée par le général, à l'époque du départ de l'armée. Ce monument devait dater de l'occupation romaine.

Je veux raconter ici un fait qui ne fut pas dépourvu d'intérêt pour moi. Le 15 avril 1812, au bal donné par le gouverneur général, à l'occasion de la fête de l'Empereur, parut un Français, en habit civil, arrivé de la veille à Corfou et par conséquent inconnu de nous. Mais bientôt j'appris par le colonel d'artillerie Raulot, qui, au dîner d'apparat du gouverneur, avait été placé, par hasard, auprès de ce nouveau venu, qu'il était gros major d'artillerie, qu'il allait faire un grand voyage scientifique en Asie, qu'il se rendait d'abord à Constantinople, où il resterait au moins six mois, pour se mettre au courant de la langue arabe, et qu'après cela il continuerait sa longue pérégrination. Le colonel Raulot me dit encore que ce voyageur se proposait de rechercher à Constantinople un camarade de route et

qu'il espérait le trouver à l'ambassade de France.

Tout ce que me rapporta le colonel mit en feu ma jeune et vive imagination et me rendit rêveur au milieu des plaisirs du bal. Dans le courant de la nuit, je revins au colonel Raulot, mon chef immédiat, et je le priai de me présenter à son frère d'armes et voisin de table, en ajoutant que je serais charmé d'être l'objet de la recherche qu'il se proposait de faire à Constantinople et qu'il me serait très agréable de l'accompagner dans ses voyages. La chose se passa au mieux et, dès le lendemain matin, je me rendis chez le gouverneur général, avec le colonel Raulot, pour obtenir son assentiment à notre arrangement et l'autorisation de partir. Le général Donzelot ne voulut pas y consentir ; de mon côté, pour jouir de toute ma liberté d'action, je ne voulus pas donner ma démission. Les choses en restèrent là ; l'officier supérieur d'artillerie partit et je ne pensai plus à cette affaire, jusqu'au mois de septembre 1814.

Pour en finir ici avec le major d'artillerie du 15 août 1812, il me faut devancer la marche du temps et des événements. Voici le dénouement qui m'en fut raconté en septembre 1814. Nous étions tous revenus en France et je me trouvais

un jour à déjeuner chez le brave et bon général Donzelot, qui n'habitait plus un palais de gouverneur général, mais bien un petit logement au premier, rue des Fossés-Montmartre, à Paris. Le trône qui, en 1812, paraissait le plus solide et le plus puissant du monde venait de s'écrouler ; tant est faible tout ce qui tient à la nature humaine ! et le colosse de gloire avait disparu. Au déjeuner assistaient le capitaine Gérard, aide de camp du général, et son secrétaire, M. Viel, de Saint-Lô.

On discourut beaucoup de Corfou, de la bonne vie dont nous y jouissions, des événements politiques qui avaient agité l'armée avant notre départ et dont je donnerai un aperçu succinct dans le chapitre suivant. A cette dernière occasion, le général Donzelot, frappé d'une sorte d'ostracisme par les Bourbons, nos nouveaux souverains, me disait qu'il portait la peine et la responsabilité des faits accomplis par l'armée de Corfou, encore bien qu'il y eût été tout à fait étranger, comme on le verra bientôt. Ainsi Louis XVIII et le comte d'Artois n'avaient pas voulu le recevoir en audience depuis son arrivée à Paris. On accusait le général d'avoir excité sous main le mouvement militaire. Tout à

l'heure on saura combien ces imputations étaient imméritées.

Au milieu de cette longue conversation de souvenirs et d'événements passés, le général me demanda si je me rappelais du major d'artillerie qui avait paru au quartier général de Corfou, le 15 août 1812, et il m'expliqua en ces termes le motif du refus si positif qu'il m'avait fait de me laisser partir avec lui :

« La mission du major d'artillerie avait une grande importance. L'Empereur la lui avait confiée, dans le plus grand secret, avec ordre de passer par Corfou, où le gouvernement général, avec qui il s'aboucherait, pourrait lui donner des renseignements utiles. Cette mission avait pour objet de parcourir les tribus de l'Arabie, puis de se rendre dans l'Inde non soumise à la domination anglaise, et surtout chez les Mahrattes et dans le Népaul. Il devait étudier l'esprit et les dispositions de ces différents peuples, au point de vue de prêter la main à une armée française. L'officier d'artillerie réussit dans une partie de sa mission : il avait pris le costume musulman et voyageait comme un riche marchand.

« En revenant de l'Inde et se trouvant à la

Mecque, il éveilla les soupçons du consul anglais, qui mit à ses trousses des émissaires : on l'accusa d'être un faux musulman. Vérification faite, on constata que le pauvre diable avait omis de prendre une précaution indispensable : celle de se faire circoncire à Constantinople. Le malheureux major fut impitoyablement mis à mort sur les marches du temple de la Mecque. Telle avait été la fin de cet aventureux entreprenant.

« Le général Donzelot avait reçu toutes les confidences du major, sans pouvoir s'en expliquer avec moi. Dans son opinion il lui paraissait impossible que cette mission, entourée de dangers de toutes sortes, pût arriver à bonne fin, et ce fut la raison qui le fit résister à mes sollicitations. »

Reprenons le cours de mes souvenirs. Nous étions arrivés au mois d'août 1813, et l'on se préparait à célébrer la fête de Napoléon. Mais depuis les événements de l'hiver de 1812, les habitants n'étaient plus animés de cet esprit d'enthousiasme qui les avait portés précédemment à organiser une *giostra*, sorte de carrousel, dans lequel il s'agit d'enlever, avec un fer de lance, pendant un temps de galop, une bague suspendue en travers de la lice : aujourd'hui

ils étaient rêveurs. Chez nous même, la nouvelle des premiers succès de la campagne de 1813 n'avait pas fait taire les inquiétudes causées par les désastres de l'hiver de 1812. Une année à peine s'était écoulée et cette couronne, ombragée de tant de lauriers que celui qui la portait pouvait croire tenir le sceptre du monde, était sur le point de disparaître. Cet édifice majestueux élevé par les immenses travaux de Napoléon, pouvait raisonnablement à nos yeux être considéré tout à fait à l'abri des tempêtes ; mais nous ignorions encore que les inspirations du génie devaient bientôt faire place aux aberrations de l'orgueil. La grandeur de Napoléon avait été en grande partie son ouvrage et c'est aussi lui seul qui causa sa chute. Il mit en effet une plus grande et une plus constante énergie à se détruire qu'à s'élever. A Moscou son étoile pâlit et annonça le commencement d'une fin imprévue.

Le 15 août 1813, une grande revue, le dîner du gouverneur général, un feu d'artifice et un bal remplirent la journée : c'était de la joie factice. Un événement sans importance troubla un moment les danses. Sur les bords du fossé de la Citadelle, on avait établi, en 1809, le bois d'approvisionnement de siège, qui consistait en un

tas régulier de plus de 200 mètres de longueur sur 300 mètres de hauteur et 4 de largeur. Or, le corps d'une fusée encore enflammée tomba sur du bois exposé pendant le jour aux rayons d'un soleil élevant la température à 40° ou 42° Réaumur. En un instant, une masse de 5 à 6 mètres de longueur du bois d'approvisionnement fut en feu. Il fallut faire la part du feu, qui en brûla au moins 80 mètres, pour sauver le restant. Les jours suivants on apporta beaucoup de terre sur cette masse en partie carbonisée, afin de l'étouffer ; mais, chose assez remarquable, c'est que l'année suivante, au mois de mai, quand arriva la nouvelle du traité de Paris, on distribua aux troupes du bois d'approvisionnement jusqu'au départ, et alors on découvrit la masse qui avait été incendiée : plus de huit mois s'étaient écoulés et le feu n'était pas encore éteint ; il fallut faire jouer des pompes.

L'armée était toujours occupée aux travaux du camp retranché et des redoutes. On était arrivé à l'état d'achèvement de ces moyens de défense, quand nous vint, par la voie de Trieste, le premier retentissement de la bataille de Leipsick et des désastres qui la suivirent immédia-

tement. A dater de cette époque, premiers jours de décembre 1813, nos communications avec l'Italie devinrent plus difficiles qu'auparavant. Renfermés par la mer à l'extrémité de l'Europe, nous ignorâmes longtemps les événements militaires qui allaient donner au grand drame européen un dénouement qu'aucun des spectateurs, placés à notre point de vue, n'avait pu prévoir ou deviner.

Napoléon pressait Murat de se porter sur la Piave, pour y réunir son armée à celle du Prince Eugène. Le Roi de Naples objecta qu'il n'avait pas assez de fusils pour compléter l'armement de son infanterie. En octobre 1813, l'Empereur avait expédié au gouverneur de Corfou l'ordre de livrer immédiatement au Roi de Naples dix mille fusils neufs, qui se trouvaient dans l'arsenal de Corfou, afin d'accélérer l'armement des troupes napolitaines et leur départ pour la haute Italie. Mais notre excellent général Donzelot, dont la sagacité était parfaite, avait déjà des doutes sur la fidélité de Murat, dont la conduite, incertaine depuis quelque temps, faisait soupçonner une disposition à la défection. Forcé cependant d'exécuter l'ordre de l'Empereur et n'ayant pas encore preuve en main de la trahison de Murat,

le général Donzelot fit distribuer aux troupes de Corfou les fusils neufs de l'arsenal et envoya au Roi de Naples les fusils à demi usés de nos soldats. Le temps ne tarda à confirmer et à justifier cet acte de prévoyance.

Le roi Joachim Murat n'était rien que par l'Empereur. Murat avait été un soldat français brave, intrépide même à la manière des héros de la fable, puis un excellent général d'avant-garde. Devenu beau-frère de Napoléon, à cause de ses actions sans pareilles, il eut des commandements de cavalerie qui l'illustrèrent de plus en plus, fut fait roi par la volonté de l'Empereur et finit par oublier sa mère patrie. Chargé de cette couronne qui flattait tant son orgueil et sa vanité, il n'aurait jamais dû séparer sa cause de celle de la France et pourtant il se déclara ouvertement contre la France et contre Napoléon, au commencement de 1814. Cet acte de Murat fit un mal incalculable à Napoléon et à la France.

Nos communications par le royaume de Naples, déjà rendues difficiles par la présence de nombreux croiseurs anglais, cessèrent tout à fait en février. Dans le mois d'avril, nous reçûmes par la voie de Trieste, la nouvelle du passage du Rhin par les armées de la coalition. La hideuse défec-

tion de Murat avait excité au delà de toute mesure notre sollicitude sur le sort de la France. Avant cette fatale circonstance, nous n'avions aucun doute que les Napolitains, au nombre de 60.000 hommes, réunis à la belle armée de 40.000 hommes que commandait le Prince Eugène, vice-roi d'Italie, ne dussent faire une diversion, décisive dans l'état des choses, en se portant sur Vienne. Cette manœuvre devait arracher l'Empereur d'Autriche à la coalition. Mais la France pouvait-elle redouter quelque chose du roi de Naples ? Ce fut pourtant le premier résultat de sa défection : le Prince Eugène, attaqué en tête par une armée autrichienne de 40.000 hommes et menacé sur ses derrières par 60.000 Napolitains, fut réduit à la défensive. Ainsi, le beau-frère de Napoléon faisait divorce avec la gloire, dans la folle et coupable espérance de conserver un trône précaire, par les protections ennemies de la France ! Joachim Murat, en se débaptisant, se dépouillait en quelque sorte de tout ce qui lui avait donné tant d'éclat jusque là.

Les forces françaises à Corfou se composaient comme il suit : deux régiments d'infanterie, 6e de ligne et 14e léger, chacun fort de 3.000 hommes ; 1.000 hommes d'artillerie, y compris

200 Italiens et un état-major de 50 officiers ; deux bataillons du régiment étranger d'Isembourg, forts de 1.500 hommes, commandés par des fils d'émigrés rentrés ; un bataillon de 800 Italiens ; plusieurs compagnies du génie ; les équipages de deux frégates toujours en station ; enfin le régiment albanais, composé de soldats irréguliers, dont le plus grand nombre provenait de Souli : en tout 13.000 combattants, dont 10.500 auraient été plus utiles sur un champ de bataille qu'à défendre des murailles. Les plus jeunes soldats n'avaient pas moins de cinq ans de service, et nous savions que des adolescents de dix-huit ans composaient la plus grande force des armées qui pouvaient défendre le sol français. Aussi nous regrettions tous d'être enchaînés sur le point de l'Europe où l'on ne prenait pas part à la convulsion générale et aux efforts que l'on faisait partout pour le salut de la patrie. Les plus tristes pensées nous obsédaient et nous vivions dans une condition impossible à décrire, en songeant que la défection venait de gagner tous les alliés de la France et que la trahison était à l'ordre du jour chez tout ce qui n'était pas français.

Au milieu de ces jours de triste mémoire, sur-

vint un accident qui, pendant quelques moments, nous porta à penser que quelque trahison se tramait aussi contre nous[1]. Vers une heure après-midi, un grand nombre d'officiers se trouvaient réunis sur l'esplanade : on discourait dans les groupes sur les événements de l'époque. Tout à coup de nombreuses détonations se font entendre et partent des hauteurs du Fort-neuf, situé au couchant de la ville. On aperçoit, en même temps, une épaisse fumée au milieu des deux magasins à poudre qui dominent ce fort. Le rappel pour les troupes de l'artillerie bat et nous partons au pas de course. En arrivant au Fort-neuf, on apprend d'un officier de la compagnie d'artillerie italienne qui y logeait que les détonations, devenues encore plus nombreuses, provenaient d'un grand magasin, dans lequel se chargeaient les bombes et où s'en trouvait une grande quantité. En arrivant autour du foyer, le colonel Raulot ordonna d'abattre la toiture du magasin, afin de pouvoir inonder le tout par le jeu des pompes, seul moyen de mettre à l'abri les portes et les toits des deux magasins qui contenaient 200.000 milliers de poudre. Alors il se

1. Cf. Pouqueville, *Régénération de la Grèce*, t. I, p. 451, note.

passa une scène de courage froid et impassible, comme si pour les 900 hommes qui étaient là, il n'y eût eu rien à craindre. Les bombes ne cessaient pas d'éclater, emportant des panneaux de toit et faisant voler les tuiles et les éclats de bombes ; les canonniers du 2e régiment, placés au haut des murailles du magasin aux bombes, saisirent le toit avec des crochets et, en peu d'instants, il effondra par lambeaux sous leurs efforts réunis; puis arrivèrent les pompes qui mirent fin à cette scène périlleuse, dans laquelle nous n'eûmes à déplorer que des blessures très graves, reçues par quatre braves artilleurs. En déblayant le lieu du sinistre, on découvrit le cadavre d'un sergent de la compagnie italienne, placé près de la porte du magasin et ayant les cuisses broyées. L'on sut que ce sous-officier dirigeait le travail et l'on apprit qu'il avait vendu de la poudre : le malheureux avait la clé du magasin et, pendant les heures de repos, il y entrait pour décharger des bombes.

Avant la défection de Murat, des cadres d'officiers et de sous-officiers avaient été pris dans les deux régiments français de Corfou. Leur destination était Rome et la haute Italie, où ils

trouvaient des soldats : ces bataillons entraient de suite en campagne et prenaient rang dans l'armée du Prince Eugène. Le jour du départ des cadres qui allaient se joindre aux braves dont le courage et les bras défendaient la patrie en péril, était un jour de joie pour tous ceux qui les composaient ; mais ceux que le sort condamnait à demeurer renfermés dans des murailles inexpugnables, enviaient inutilement leur bonheur. Dans ces jours d'alarmes, où le monde entier était en question, tout ce qui avait appartenu au tourbillon de Napoléon devait se précipiter vers lui ; le concours des plus faibles volontés pouvait le servir. Dans cet esprit, j'avais demandé, en septembre 1813, au Ministre de la Guerre de m'autoriser à passer, comme volontaire, dans un régiment de hussards que l'on organisait à Rome. Je ne reçus qu'une réponse complimenteuse : le Ministre regrettait de ne pouvoir pas remplir mes vœux, en me faisant observer que mon service allait probablement devenir nécessaire à Corfou. C'est alors que je fus nommé aide-major au 2e régiment d'artillerie à pied, qui avait 800 hommes dans la division des Iles ioniennes.

Cependant nous approchions de l'époque où

l'on allait voir de grandes péripéties se réaliser en France. Vainement Napoléon et la petite armée de braves qu'il dirigeait s'étaient pour ainsi dire multipliés par des marches forcées et en se soumettant à des fatigues plus qu'humaines, pour se retrouver dans les champs de Montereau, de Montmirail, de Champaubert, où ils se couvraient d'une auréole de gloire immortelle et affrontaient tout pour sauver la patrie. Ces journées fameuses avaient donné à l'Empereur la possibilité de purger le sol français de la présence d'ennemis, qui le foulaient pour la première fois, quand la trahison et la faiblesse, vinrent pénétrer dans le cœur de quelques généraux, associés jusqu'à ce moment à la gloire et à la fortune de la France et de Napoléon. La capitale de l'Empire fut livrée aux Russes par Marmont. Ce fait seul anéantit en un jour l'immense résultat des victoires de la Champagne. Napoléon, par de savantes et audacieuses manœuvres, avait coupé les communications de l'armée alliée avec ses grands parcs. Faute de munitions, l'armée russe allait être livrée aux rudes attaques de Napoléon, presque sans moyens de défense : la capitulation de Paris changea la face des choses.

L'histoire aura encore à juger les actes de ce

lâche Sénat dit *Conservateur*, qui, pour survivre aux circonstances, foula aux pieds tous les principes de loyauté, de morale, d'amour de la patrie et d'honneur, en déclarant la déchéance de l'Empereur. Quels étaient donc les noms des misérables Français qui osèrent prononcer cette déchéance ? Les journaux du temps donnèrent la liste suivante des Sénateurs présents à la séance du 1er avril 1814, jour où cet acte fut consommé.

Abrial, Barbé-Marbois, Barthélemy, cardinal de Bayane, Belderbusch, Berthollet, Beurnonville, Buonacorsi, Carbonara, le général Chasseloup-Laubat, Cholet, général Colaud, Cornet, Davous, Degrégory Marcorengo, général Dembarère, Depere, Destutt de Tracy, général d'Harville, général Hédouville, d'Haubersaert, Dubois-Dubais, Emmery, Fabre de l'Aude, général Ferino, Fontanes, Garat, Grégoire, Herwin, de Jaucourt, Journu-Aubert, général Klein, Lejeas, Lambrechts, Lanjuinais, de Lannoy, Lebrun de Rochemont, Lemercier, général Lespinasse, Maleville, Meerman, Monbadon, Pastoret, Péré, Pontecoulant, Porcher, Rigal, Roger-Ducos, Saint-Martin, Sainte-Suzanne, Saur, Schimmelpenninck, maréchal Serrurier, général Soulès,

Tascher, général Valence, maréchal de Valmy, Vandedem, Vimar, Volney, Villetard, général Vaubois, Vandepoll.

Comment un corps, composé d'hommes dont l'âge passait le moyen terme de la vie, chargé de veiller au salut de l'État, investi par le Chef lui-même du pouvoir de réprimer les abus, a-t-il eu l'audace de reprocher ce qu'il avait fait, ce qu'il avait sanctionné par ses lâches complaisances ? « Attendu, disait le décret, que Napoléon Bonaparte a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, en *levant des impôts*, en établissant des taxes, etc., etc. ». Ainsi ces hommes rampants reprochaient à Napoléon la guerre et ses conséquences, et, dans le cours de l'année 1813, ils avaient *voté un impôt* de 1.040.000 hommes en cinq levées !

Honte ! mille fois honte, honte sur vous, malheureux Sénateurs ! Honte sur la France dans ces journées maudites, où elle fut aussi bassement servile que lâchement courageuse !

A Corfou, nous étions arrivés aux premiers jours du mois de mai. La privation totale de nouvelles nous disposait à faire mille commentaires divers. Mais personne ne pensait et même

ne présumait possibles les événements survenus à Paris, dans les premiers jours du mois d'avril. Qui de nous, en effet, aurait pu supposer alors que cet Empire si grand, si fort, si puissant, ne tarderait pas à s'écrouler ? En concevoir la possibilité eût passé pour une chose absurde. Nous étions surtout bien éloignés de croire au retour de la famille des Bourbons sur le trône de France: ces Bourbons que nous connaissions à peine de nom !

CHAPITRE XVI

Le 4 mai 1814. — Un conseil de guerre. — État des esprits. — Les soldats d'élite. — Le club des officiers. — Opinions. — Projet de colonisation. — Les députés de la colonisation et le général Donzelot.

Le 4 mai [1], un parlementaire anglais fut aperçu faisant force de rames pour entrer dans la rade de Corfou. Mais ce qui fixa tous les regards et provoqua le plus d'étonnement, ce fut de voir qu'un pavillon blanc était arboré à côté du pavillon anglais. Jusqu'à ce jour, nous avions toujours vu, en pareille circonstance, le drapeau tricolore flotter à côté du pavillon anglais. Ce parlementaire fut admis au bureau de santé, où il remit des dépêches pour le gouverneur géné-

1. En réalité le 1er mai. Voir Pauthier, *Les Iles ioniennes pendant l'occupation française et le protectorat anglais* (Paris, 1863, in-8°), où se trouve relaté, d'après les papiers mêmes de Donzelot, le détail des pourparlers qui eurent lieu, à propos de la reddition de Corfou, entre l'amiral anglais et le gouverneur général. Les pages qui vont suivre complètent d'heureuse façon ces documents officiels.

ral. Bientôt l'on fut informé que le commodore anglais faisait parvenir au général Donzelot les journaux français, afin de nous faire connaître le nouvel ordre de choses établi en France. Ces journaux (*le Moniteur*, *le Journal de l'Empire*, puis le même journal avec son nouveau titre des *Débats*) racontaient les événements jusqu'au 6 avril inclusivement. Le commodore demandait en même temps au gouverneur général qu'il reçût, en amis, les vaisseaux de guerre sous ses ordres.

Ce même jour, 4 mai[1], tous les officiers de l'armée, à l'exception des colonels, se trouvèrent réunis spontanément sur l'Esplanade ou au café *Michaele*, pour connaître les uns des autres les nouvelles extraordinaires, apportées par le parlementaire anglais. La consternation était répandue sur tous les visages : les officiers du régiment d'Issembourg, la plupart anciens émigrés amnistiés, semblaient seuls se réjouir de ces tristes événements. Triste condition des partisans des Bourbons : les désastres de nos armées pouvaient seuls exciter leur joie, et la marche victorieuse des ennemis, au sein de la France, était l'objet

1. Toujours le 1er mai.

de leur plus grande espérance [1]. L'on avait toujours eu avec ces officiers la plus grande union ; mais à dater de ce moment commença la division avec tous ceux qui avaient émigré. Il leur fut même recommandé, par esprit de paix et de prudence, de s'abstenir d'aller au café *Michaele*, où tous les autres officiers avaient l'habitude de se rendre chaque jour.

Le surlendemain de la communication faite par le parlementaire, un conseil de guerre fut convoqué par le gouverneur général, afin d'examiner la conduite que l'on devait tenir avec les Anglais, qui, d'après le texte des journaux français, cessaient d'être en état d'hostilité avec nous. Mais l'objet principal de cette réunion était de prendre une détermination pour chan-

1. C'est à cela que le contre-amiral Gore, alors bien renseigné, semble faire partiellement allusion, lorsqu'il écrit à Donzelot (3 mai 1814) : « Je dois être assurément bien affecté de la position extrêmement délicate de Votre Excellence, entourée par des individus de toutes nations et de dispositions les plus diverses, et vous sentant vous même obligé de porter un pavillon qui n'a point de maître ; et je vous assure que mes dispositions envers vous sont parfaitement celles d'un officier, d'un homme et d'un chrétien. Et je me réjouirais s'il était en mon pouvoir de prévenir l'un quelconque des événements malheureux que je crains de voir survenir sur votre garnison. »

ger les couleurs nationales et arborer le drapeau blanc.

Le conseil supérieur de guerre était ainsi composé : Le général de division *Donzelot*, président ; le général de brigade *Cardenau* ; le contre-amiral *Lessègre*, commandant de la marine ; le commissaire impérial *Lesseps* ; le colonel d'artillerie *Raulot* ; le chef de bataillon *Tournadre*, commandant le génie ; le colonel *Barré*, commandant le 6e de ligne ; le colonel *Styler*, commandant le 14e léger ; le colonel du régiment d'Issembourg ; le chef de bataillon *Rousseau*, commandant le bataillon italien, et l'ordonnateur *Collette*.

Tous les membres du conseil, à l'exception du colonel Raulot et du commandant Tournadre, furent d'avis de substituer l'étendard royal au drapeau tricolore. Mais ces deux officiers, commandants de corps, pénétrés d'amour et de respect pour l'honneur national, exposèrent au conseil, avec une généreuse chaleur, combien peu il convenait d'opérer le moindre changement, soit dans nos relations avec les Anglais, soit dans les couleurs nationales ; que cette conversion politique était justement demandée par ceux-là que nous avions considérés jusqu'alors

comme ennemis ; que cette seule circonstance devait empêcher de rien précipiter ; que, quel que fût le gouvernement établi en France, les Français de Corfou ne cessaient pas, pour cela, d'être nationaux, mais qu'ils ne pouvaient et ne devaient reconnaître ostensiblement une révolution politique dans le gouvernement de la France qu'après avoir reçu de ce gouvernement des communications directes et officielles ; que jusqu'à ce moment-là, le pavillon tricolore devait continuer de flotter sur la citadelle de Corfou ; qu'enfin l'on devait notifier au commodore anglais, que sur la lecture de quelques journaux, il ne convenait pas à l'honneur français de l'admettre, lui et ses vaisseaux, en rapport amical.

Les colonels Barré et Styler, ainsi que le commissaire impérial Lesseps furent ceux qui s'exprimèrent avec le plus beau zèle pour faire prévaloir la question de changement de drapeau. Le gouverneur général lui-même, bien convaincu de la chute de l'Empereur, se rangeait à leur avis. Mais le colonel Raulot, reprenant la parole et développant ses principaux arguments, donna l'assurance qu'en sortant du conseil il ferait connaître aux officiers et soldats de l'artillerie, par un ordre du jour, son opinion motivée dans le

conseil de guerre. Cet acte de fermeté empêcha le conseil de prendre une résolution définitive : on ajourna, en restant dans le *statu quo* [1].

Bientôt on connut au dehors les diverses opinions exprimées dans le conseil. Plus de 300 officiers applaudirent à la conduite courageuse du colonel d'artillerie. Les soldats ne tardèrent pas à être initiés à la discussion du conseil de guerre, par les sous-officiers qui, continuellement en rapport de service avec leurs officiers, avaient jugé fort bien et leur esprit et leurs dispositions. Jusqu'à ce moment-là, les soldats n'avaient participé en aucune manière aux discussions politiques qu'ils savaient exister parmi leurs officiers ; mais des conciliabules se formèrent d'abord dans les troupes d'artilleurs, dont les nombreux prévôts d'armes se mirent en relation fort secrète avec les grenadiers du 6e régiment de ligne et les carabiniers du 14e léger. Les têtes s'échauffèrent rapidement, et l'on apprit soudainement que les soldats d'élite de l'armée s'étaient entendus secrètement et qu'ils ne craignaient plus d'exprimer tout haut leurs pensées, en blâmant les opinions de plusieurs

1. Tout ceci explique la teneur des lettres de Donzelot au contre-amiral Gore, le 4 mai et jours suivants.

membres du conseil de guerre. L'on sut aussitôt que les mutins allaient se réunir, sans armes, pour se présenter devant le gouverneur général et lui demander le paiement de huit mois de solde qui leur était due ; que le général Donzelot ne pouvant satisfaire à leur demande, ils se proposaient de le déposer de ses fonctions et d'offrir ensuite le commandement au colonel Raulot, dont les opinions véhémentes et nobles étaient fortement approuvées par eux.

Tous les officiers de troupes se rendirent immédiatement dans leurs compagnies respectives et, sur les assurances qui furent données aux soldats, le calme et la subordination se rétablirent aussitôt. Il leur fut promis que les couleurs nationales continueraient à flotter sur les forts de Corfou, jusqu'à ce qu'on reçût de France des notes officielles, et que deux mois de solde allaient être payés.

Le café *Michaele*, où naguère les officiers se réunissaient par plaisir ou par distraction, était devenu, avant l'incident que je viens de rapporter, le rendez-vous où chacun venait émettre son opinion sur la discussion soutenue dans le conseil de guerre. Le gouverneur général était fort au courant de ce qui se traitait dans ces

réunions d'officiers ; mais dans ces temps de péripéties, il pensa sagement que le rappel à la discipline pouvait beaucoup aggraver le mal et qu'il convenait mieux de fermer les yeux et d'attendre le développement des circonstances nouvelles.

Cependant chaque jour amenait de nouvelles réflexions parmi les officiers. L'on considérait comme une véritable honte d'être contraint, par les termes d'un traité, d'abandonner une place aussi importante que Corfou et de laisser à des successeurs, qui ne nous avaient pas vaincus, l'immense matériel que Napoléon y avait rassemblé à si grands frais. De là cette pensée si naturelle que le traité de Paris, imposé à la faiblesse par la trahison et la force, pouvait, à Corfou, être repoussé par la force. On allait ainsi au jour le jour, en attendant les événements, mais l'esprit du plus grand nombre des officiers n'en était pas moins inquiet et remuant. Aussi furent-ils promptement et aisément entraînés par quelques motions énergiques, exprimées par ceux qui sentaient le plus vivement la position fâcheuse où en était la France. Parmi ces derniers figuraient surtout les officiers de l'artillerie et du génie : les capitaines Vallier, de l'artillerie,

et Dufour, du génie, marchaient en tête. Ce fut le capitaine Vallier, qui, le premier, émit l'opinion, peu de jours après la mutinerie des soldats, de coloniser l'armée et, contre le texte formel du traité de Paris, de rester maîtres de Corfou, jusqu'à ce que le nouveau gouvernement de France pût tirer avantage de la position dans laquelle nous voulions bien nous placer, et qui ne laissait pas que d'être fort délicate pour les Puissances qui venaient d'envahir notre patrie et de lui imposer une honteuse pacification.

Le projet de colonisation n'était pas d'ailleurs une idée creuse et d'une exécution impossible. Dans l'état où se trouvait alors l'Europe, ce fait pouvait conduire à de nouvelles combinaisons politiques, dont la France n'aurait pas manqué de profiter. Les magasins de Corfou contenaient pour quinze mois de vivres de toute espèce et d'excellente qualité. La défense était assurée par deux millions de kilogrammes de poudre, avec des projectiles en proportion. Il était en outre facile de cultiver avec fruit les environs de la ville, jusqu'à ce qu'un débarquement de 20.000 hommes vînt nous resserrer dans la place et les ouvrages extérieurs. Mais combien de chances favorables pouvaient naître pour traiter avanta-

geusement et honorablement dans l'intérêt de la France ? Les Puissances coalisées auraient-elles préféré les risques d'une expédition maritime, qui aurait nécessité des dépenses immenses en hommes et en argent ? Pendant les événements de mars 1815, les négociations de Napoléon avec l'Autriche n'auraient-elles point pu prendre une autre tournure, en assurant à cette puissance la possession des citadelles de Corfou, possession que sa situation géographique devait lui faire convoiter ardemment ?

Cette proposition de se coloniser à Corfou, afin de tirer avantage, au profit de la France, des circonstances qui pourraient naître, avait quelque chose d'aventureux et de chevaleresque dans son exécution, qui plut beaucoup : elle fut agréée par tous les officiers de la réunion du café *Michaele*. Nos camarades, qui occupaient les redoutes casematées de la forte position de l'Ile de Vido, se mirent en rapport avec nous et donnèrent leur adhésion à cette vigoureuse détermination. L'on était d'ailleurs bien certain de la coopération franche et entière des soldats, quand le moment serait arrivé de leur en faire part. Singulier exemple de l'esprit de corps et d'ensemble qui s'établit dans une localité, et de

l'attachement qui se forme pour un lieu que l'on a défendu, et où l'on a vécu pendant plusieurs années. En conséquence, une députation fut désignée pour aller exprimer au gouverneur général tout le dévouement des officiers de l'armée sous ses ordres, lui faire part de leur résolution, et l'engager à prendre immédiatement des dispositions pour son exécution. Cette députation se composait des capitaines Divory[1] et Dufour[2], du génie ; du capitaine Vallier[3] et de celui qui écrit ces notes, tous deux appartenant à l'artillerie.

Le général Donzelot entendit tous les développements du plan proposé. Il nous témoigna toute sa reconnaissance pour la confiance que l'armée lui accordait et dont notre démarche lui donnait la preuve. Il nous parla succinctement des différents changements de gouvernement, dont il avait été le témoin depuis 1792. Puis, revenant au projet de colonisation, dont il venait d'être longuement question, il nous enga-

1. *Note de l'auteur :* M. *Divory* est mort *à Gand, pendant les cents jours.*

2. *Note de l'auteur :* M. *Dufour* est colonel du génie à Genève, sa patrie.

3. *Note de l'auteur :* M. *Vallier* est chef de bataillon dans le 8e régiment d'artillerie (1824).

gea à attendre quelques jours pour mûrir une résolution définitive, selon la nature des circonstances qui allaient se présenter ; il ajoutait que c'était une nécessité, dans une affaire aussi importante, de ne rien précipiter. Il termina en nous affirmant que jamais il ne cesserait d'avoir l'honneur français pour guide de sa conduite ; que la démarche faite près de lui, au nom de l'armée qu'il avait le bonheur de commander, lui imposait plus que jamais l'obligation de ne rien faire, qui ne répondît aux sentiments généreux des Français sous ses ordres.

CHAPITRE XVII

Le 3 juin. — Le commissaire de Louis XVIII. — Le vieux drapeau. — La soirée du 7 juin 1814. — Une escadre française. — Le général Donzelot et le général Campbell. — Les Anglais à Castradès. — Départ de l'armée française. — Le colonel Raulot. — Adieux. — Souvenirs. — Départ de Corfou.

Pendant quelques jours, tout demeura dans cet état de choses [1]. Quand les Anglais demandaient à parlementer, sans arborer le pavillon tricolore, ils furent toujours repoussés. Le 3 juin, l'on signala dans le canal de Corfou, vers la passe du sud, un brick avec pavillon blanc. En approchant des forts, ce navire hissa le drapeau tricolore à côté du pavillon blanc,

1. A la date du 13 mai, Donzelot mande à Gore qu'en conformité avec la teneur des pièces officielles communiquées par ce dernier, il accepte la suspension des hostilités. Au 24 mai, il lui écrit qu'il a « fait reconnaître S. M. Louis XVIII comme *Roi des Français*, jeudi 19 du courant, et fait annoncer son avénement au trône par des salves d'artillerie, selon l'usage » — ce qu'omet Lamare —, mais il refuse toujours de rendre la place *et de changer son pavillon*.

exprimant par ce signe qu'il désirait être admis, au moins comme parlementaire : il s'arrêta pourtant en dehors de la portée de canon. Un officier fut expédié du bord, en parlementaire, pour demander si l'on voulait recevoir dans le port le brick français, à bord duquel se trouvait un officier général, envoyé par le nouveau gouvernement avec des dépêches pour le gouverneur général. L'enseigne de vaisseau qui faisait cette singulière demande en expliquait les motifs : le commodore de la croisière anglaise venait de leur dire que l'armée de Corfou était en pleine révolte contre son général en chef et contre le gouvernement du roi de France.

Le brick français fut admis. Le général Boulnois, commissaire de Louis XVIII, venait intimer au général Donzelot l'ordre de remettre la place de Corfou aux Anglais ; il annonçait encore l'arrivée très prochaine d'une escadre, partie de Toulon, pour reporter en France les troupes de Corfou. Une telle proclamation fut de suite adressée à l'armée : on lui promettait au nom du Roi, la conservation des grades et des emplois ; un mois de solde fut distribué le même jour.

Si l'on eût organisé l'armée dans le système

de la colonisation militaire, aussitôt que le projet fut émis, le commissaire de Louis XVIII n'eût été reçu que pour être informé de cette résolution. Mais pour obtenir des résultats fructueux de la colonisation, il eût fallu avoir, pour général en chef, un de ces esprits ardents, dont l'armée française était si riche. Le général Donzelot avait un caractère froid et naturellement porté à la réflexion. Or, du moment que l'on temporisa pour mieux apprécier les événements, il en résulta une sorte de tiédeur. Au milieu de ces circonstances, l'arrivée du commissaire royal, les promesses faites au nom du Roi, l'espoir de revoir enfin la France et, par dessus tout, je pense, la mobilité du caractère français, firent prendre une nouvelle direction à la plupart de ceux qui n'avaient qu'une opinion flottante et amenée par les combinaisons nouvelles, dans lesquelles on se trouvait. Aussi le prestige qui avait exalté tous les esprits s'évanouit-il bientôt : quelques-uns de ceux qui avaient été de l'avis de la colonisation n'y pensèrent plus ; d'autres se laissèrent entraîner sur les traces de ceux qui n'aspiraient qu'au retour en France, pour y jouir paisiblement de leur position ; l'on fit aisément taire les casernes, en donnant à la

troupe encore un mois de solde et en promettant de payer le reste à l'arrivée en France. Enfin ce fameux projet n'eut plus pour soutien que ceux qui l'avaient conçu, développé et qui avaient fait des démarches publiques.

L'ordre du jour de l'armée fit savoir que le 6 juin, au lever du soleil, le pavillon blanc serait arboré sur tous les forts dépendant de la place de Corfou, et qu'il serait salué par la Citadelle, le fort Neuf, le fort Abraham, le fort Saint-Roch, le fort Saint-Salvador et les redoutes de l'île de Vido et du camp retranché, qui tireraient chacun un coup de canon.

Le soir du 6 juin, je fus témoin d'une scène singulièrement attendrissante : beaucoup de nos vieux soldats qui, sous l'étendard tricolore, avaient échappé au sort des batailles, coururent vers le haut de la citadelle, où il flottait encore, pour le voir une dernière fois. Au moment où, selon la coutume, le drapeau fut abaissé, ils saisissaient et baisaient tendrement ce signe de tant de victoires. Tous ces visages rudes et guerriers, qui n'avaient jamais pâli dans les plus horribles périodes de la guerre, étaient couverts de larmes : larmes cruellement amères, qui attestaient leur souffrance d'âme et leurs pro-

fonds regrets. Corfou fut sans doute, en 1814, le lieu de l'Europe où le drapeau tricolore tarda le plus à disparaître.

L'escadre française arriva le 12 juin. L'on s'occupa de suite à embarquer l'artillerie de campagne. Le traité de Paris accordait aux troupes françaises, dans les places fortes, trois pièces de canon par mille hommes : l'on ne devait donc en embarquer que de 36 à 39. Cet article fut éludé. Plus de 130 pièces en bronze furent transportées à bord de l'escadre ; plusieurs milliers de barils de farine furent aussi embarqués. Quelques jours plus tard, le général Campbell, commandant en chef les troupes anglaises qui devaient occuper Corfou, fut informé par les habitants que l'on avait enlevé beaucoup d'artillerie et d'autres objets : il demanda au général Donzelot, avec une sorte d'aigreur, que l'on réintégrât tout ce que le traité de Paris ne permettait pas d'enlever. Le général français répondit vertement de venir chercher ces objets à bord. Cette affaire n'eut aucune suite, mais les deux généraux en chef furent plus que circonspects dans leurs entrevues subséquentes.

Après l'arrivée de l'escadre française, les An-

glais parurent bientôt avec une flottille de bâtiments de transport, chargés de troupes venant de Malte : ils demandèrent à occuper les forts de Corfou. Les esprits s'irritèrent de nouveau. L'on était fort disposé à faire une réception peu gracieuse à ceux qui, sans coup férir, venaient pour prendre nos places. Dans cette circonstance, le général Donzelot crut devoir informer le général Campbell que l'irritation des troupes françaises était arrivée à un tel point, que si les Anglais, officiers ou soldats, entraient en ville, il ne pouvait répondre des événements qui s'ensuivraient. Les Anglais furent bivouaquer dans la presqu'île de Castradès, et ils ne vinrent occuper les forts et la ville qu'après que tous les corps français furent rendus à bord de l'escadre : un officier d'état-major et un officier d'artillerie étaient restés avec 50 artilleurs, pour faire la remise de la place. Pendant les huit jours que les Anglais furent bivouaqués à la porte de Corfou, aucun de leurs officiers ne vint en ville, à l'exception des deux officiers d'état-major qui constatèrent l'état des magasins qu'ils recevaient de deux officiers français.

L'escadre française mit à la voile le 28 juin 1814. Le colonel Raulot, de l'artillerie, resta à

terre, atteint d'une maladie fort grave. Je lui portais un attachement sincère, aussi je n'hésitai pas à demander au général Donzelot l'autorisation de rester avec lui jusqu'à la fin de sa maladie. Le capitaine Guibert, aussi de l'artillerie, imita mon exemple. Mais les soins de l'amitié et du dévouement furent inutiles : nous eûmes la douleur de le perdre le 16 juillet suivant. Le général Campbell avait promis d'avoir égard à la circonstance fâcheuse dans laquelle se trouvait le malheureux colonel Raulot, mais nos voiles étaient à peine perdues de vue qu'on lui intima l'ordre de sortir de son logement dans les vingt-quatre heures. Ce manque de procédé excita très vivement notre indignation, et l'action brutale du général anglais était d'autant plus blâmable qu'elle n'était que le résultat d'une sorte de récrimination exercée contre le colonel français qui, dans le conseil de guerre, avait exprimé si chaleureusement son opinion pour faire rejeter la demande du commodore anglais, qui voulait entrer, comme ami, dans le port de Corfou [1]. Le colonel Raulot, d'un carac-

1. L'acte de Donzelot rapporté page 188 et celui de Campbell, l'un et l'autre blâmables, trouvent leur explication, sinon leur justification, dans l'irritation croissante de ces deux officiers généraux l'un contre l'autre; voir PAUTHIER, *Iles ioniennes*, p. 120 et *passim*.

tère vif et très susceptible, se trouvait un peu mieux de santé ; il s'empressa d'obtempérer à la demande pressante du général Campbell et se fit transporter aussitôt dans une autre habitation ; mais le lendemain il fit une rechute et, le troisième jour, il avait cessé de vivre. L'armée française perdait un officier supérieur d'une bravoure distinguée ; le corps de l'artillerie un artilleur d'un mérite profond et qui, à une vaste théorie, joignait l'expérience acquise par vingt années de guerre ; je perdais un véritable ami.

L'administration française à Corfou fut douce et tutélaire. Si nous n'y avions pas porté l'esprit de liberté, l'on y avait au moins propagé le goût des sciences et des arts, et c'est une manière sûre d'être goûté par les Grecs. M. Charles Dupin [1], capitaine d'une compagnie d'ouvriers de la marine, mit tout en œuvre pour fonder des établissements où la jeunesse devait s'instruire : mais il aurait fallu à M. Charles Dupin plus de temps pour les faire prospérer et arriver au but qu'il s'était proposé. Les temps adverses et la

1. Le Baron Charles Dupin fut membre de l'Institut et sénateur.

mauvaise fortune de la France vinrent en aide pour compromettre toutes ces institutions naissantes. Le souvenir du général Donzelot devra être longtemps honoré dans ce pays. La proclamation qu'il adressa le 23 juin aux habitants des Iles ioniennes dépeint, autant bien que possible, les bonnes qualités de l'âme de cet excellent homme. La voici textuellement avec la traduction :

ABITANTI DELLE ISOLE IONIE

Le prue delle nostre navi sono voltate verso la Francia. Io lascio queste rive, oggetti della mia costante sollicitudine, e dell' amor mio. I prodi destinati a prottegervi, e de' quali ammiraste la disciplina e l'ordine, sono per ritornare nelle rive paterne. Ricevete il loro addio, ed il mio.

Durante sette anni, io mi sono occupato della vostra felicità.

Collocati nel mezzo alle calamità della guerra, non avete conosciuti i suoi orrori, e siete rimasti quasi stranieri alla commozione generale. Le infauste circostanze che ne nascevano, non permisero di fare tutto ciò che io aveva progettato per voi. Altre mane più fortunate termineranno la mia opera, nel mezzo alla pace. Il mio Re chiama i suoi figli intorno al suo trono : Egli richiama a sè quella porzione diletta

della sua armata fidele. Io lascio al mio illustre successore, di cui ho saputo valutare il nobile e leale carattere, come pure i sentimenti di giustizia, l'impegno ch' io ambiva di coronare con successo compiuto, la futura vostra felicità.

Abitanti delle Isole Ionie, se, nei vostri amorevoli sentimenti, voi mi daste i nomi di benefattore e di padre, io n'ebbi l'amore per voi : Invoco questi titoli, i quali sono la mia più dolce ricompensa, e l'unica che desideri il mio cuore.

HABITANS DES ILES IONIENNES

Les proues de nos vaisseaux sont tournées vers la France. Je quitte vos rivages, objet de ma constante sollicitude et de mon amour. Les braves destinés à vous défendre, dont vous admirâtes la discipline, et l'ordre, vont retourner aux bords paternels. Recevez leurs adieux et les miens.

Pendant sept années, je me suis occupé de votre bonheur.

Placés au milieu des calamités de la guerre, vous n'en avez pas connu les horreurs, et vous êtes restés presqu'étrangers à la commotion générale. Les circonstances malheureuses qui en dérivoient, n'ont pas permis de faire tout ce que je projettois pour vous. D'autres mains plus fortunées achèveront, au sein de la paix, mon ouvrage. Mon Roi appelle ses

enfants autour de son trône : il redemande cette portion chérie de sa fidèle armée, et je laisse à mon illustre Successeur, dont j'ai su apprécier le noble et loyal caractère, ainsi que les sentimens de justice, la tâche que j'ambitionnois de couroner, par un succès complet, celle de votre félicité future.

Habitans des Iles ioniennes, si, dans vos épanchements, vous me donnâtes les noms de bienfaiteur et de Père, j'en eus pour vous les sentimens ; je réclame ces titres ; ils sont ma plus douce récompense et la seule que désire mon cœur [1].

Les circonstances difficiles et malheureuses dans lesquelles se trouvait la France depuis la fatale campagne de 1812, avaient vivement ébranlé mon âme; aussi la pensée de revoir ma patrie ne me causait aucun sentiment agréable. Je quittai Corfou avec regret : j'avais passé près de sept ans dans ce pays, et je m'étais accoutumé aux mœurs des Corfiotes, comme si j'eusse dû passer ma vie avec eux. Je me rappellerai toujours avec plaisir mon heureux séjour à Corfou.

Le général Campbell mit à notre disposition un navire anglais pour nous conduire à Messine. Le 28 juillet, nous partîmes de Corfou, au nombre de huit passagers : le capitaine Guibert et moi,

1. Voir l'Appendice IV.

M. de Philippis, Grec au service de la France, et cinq canonniers de mon régiment, qui étaient restés pour donner des soins personnels au colonel Raulot.

ÉPILOGUE

Transportés d'abord à Messine, Lamare et ses compagnons apprirent dans cette ville qu'un de nos vaisseaux de guerre se trouvait à Palerme, pour y prendre la famille du duc d'Orléans et la ramener en France. Ils s'y rendirent par mer, mais partis le 13 août, ils ne touchèrent que le 19 la capitale de la Sicile, après une navigation des plus mouvementées. Le vaisseau français l'avait déjà quittée. Celui qui les porta vers Gênes n'échappa que par un miracle à un naufrage sur les rochers de l'île de Monte Cristo. « C'est à ce moment, écrit Lamare, que me revint en mémoire le dire du bon Panurge, dont je faisais alors ma lecture habituelle : *troys et quatre foys heureux sont ceulx qui plantent choulx, car ils ont toujours un pied à terre et l'aultre n'est pas loin.* »

Dans le port de Gênes, il voit un brick de guerre appartenant à Napoléon, avec le pavillon de l'île d'Elbe, blanc et traversé diagonalement

d'une bande rouge sur laquelle trois abeilles étendaient leurs ailes. La richesse de la ville excite son admiration, mais Naples reste pour lui le site par excellence : s'il devait passer sa vie sous le ciel caressant de l'Italie, Naples serait la résidence de son choix. Le 2 septembre, il s'embarque dans une grande felouque à destination de Nice, avec les canonniers de son régiment, et se sépare du capitaine Guibert et de M. de Philippis, qui préfèrent voyager par terre. Le lendemain au soir, pour la première fois depuis neuf années, il se retrouve enfin, sinon en France, du moins dans une ville française.

« Je partis de Nice sur un bucéphale dont je venais de faire l'emplette. Bientôt j'arrivai au pont du Var. L'Empire du moderne Charlemagne venait de s'écrouler avec fracas et le Var était, de ce côté de la France, la limite de notre territoire. Quand je sortis de la France, quelques années auparavant, les frontières de mon pays touchaient les provinces turques et aujourd'hui le Var est une de ses limites ! Triste rapprochement qui, en un mot, exprime notre éclat passager, ainsi que notre humiliation et notre infortune présentes ; funeste résultat de l'abus de

nos succès ; monument de la fragilité des grandeurs du monde, quand elles ne sont pas fondées sur la raison, la justice et la modération. Naguère, le nom de la France était prononcé avec respect par ses propres ennemis ; le monde la contemplait avec admiration. Dans ce temps-là, sur chaque point du globe, notre pays faisait saluer sa grandeur dans le moindre de ses citoyens ; en quelque lieu que des Français eussent été poussés par le hasard ou par les affaires, la majesté de notre patrie s'y trouvait pour les protéger : la France voyageait avec eux. Quel désastreux et rapide changement ! Une campagne malheureuse avait détruit cette gloire si belle, qui faisait palpiter le cœur de tous les enfants de la France, et l'ambition de l'Empereur avait fait le reste. C'était avec un noble orgueil que l'on se disait Français : mais après les événements sinistres qui avaient jeté la consternation dans cette France, si longtemps enivrée de victoires, il fallait se dégriser de la Gloire.

« En échange nous avions la paix ; mais, grand Dieu, quelle paix ? une paix achetée, par un de nos nouveaux Princes, au prix de la honte nationale. Comment sa main ne s'était-elle pas glacée, en cédant, contre rien et d'un trait de

plume, dans un traité monstrueux, toutes les places que nous possédions hors de France, avec plus de dix mille pièces de canon? Il heurta l'opinion dans ce qu'elle a de plus honorable. On n'a pas combattu et vaincu pendant si longtemps, pour être insensible à la gloire. Une nation peut être blasée sur ses succès et n'en pas désirer d'autres; mais elle ne peut souffrir qu'en traitant, sans considération de ce qu'elle a fait, on montre du mépris ou du dédain pour les actions payées au prix du plus pur de son sang. Aussi je foulai le sol de la Patrie avec une sorte de tristesse : mon tressaillement aurait été d'une bien autre nature, si les destins de la France se fussent conservés prospères.

« Telles sont les observations que j'ai été à portée de faire, pendant les années que j'ai passées en Italie et en Grèce. J'ai jeté ces souvenirs sur le papier pour aider et soulager ma mémoire, quand je voudrai me rappeler cette époque ; mais celui du temps que j'ai passé à Corfou ne s'effacera jamais de mon esprit, non plus que le charme de la société dans laquelle je vécus. »

APPENDICE I

Malgré des travaux assez nombreux et parfois excellents, l'histoire de l'occupation française dans les Iles ioniennes est encore mal connue. A côté des riches archives du Ministère des Affaires étrangères, de celles de Corfou à peine utilisées, et des documents particuliers conservés dans les familles ou dispersés par le temps, il existe aussi des placards de nature très diverse : arrêtés, règlements, avis aux habitants, etc., etc. La rareté extrême de beaucoup de ces feuilles détachées m'incite à en reproduire quelques-unes dans cet appendice et le suivant. Elles sont tirées de ma collection ionienne.

L'arrêté de Comeyras qui constitue la première d'entre elles (31 juillet 1798) a une saveur particulière. Trois jours dans l'île avaient suffi au Commissaire du Directoire pour voir que des réformes radicales s'imposaient dans les diverses branches de l'Administration et pour constater, tout méridional qu'il fût, qu'il se trouvait en un pays où l'on parlait plus qu'on n'agissait. Le passage de son arrêté qui fit le

plus d'impression sur les Corfiotes fut, j'imagine, celui où, en pleine canicule, il fixait ses heures d'audience entre dix et deux.

Pièce n° 1.

ARRÊTÉ DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU DIRECTOIRE

Le Commissaire général du Directoire, considérant que tout son temps appartient aux Français nouveaux qu'il est chargé d'organiser et d'administrer, et qu'il n'en est que plus important d'en bien régler l'emploi ;

Considérant que les audiences publiques et particulières qu'il a données depuis son arrivée ont absorbé tous ses momens sans qu'il en soit résulté presque rien d'utile pour la chose publique ;

Considérant que la manière la plus expéditive et la plus sûre de traiter les affaires avec un homme chargé d'une grande Administration, c'est par écrit, parce que l'écriture a plus de précision, et laisse plus de traces que la parole,

Arrête :

Art. I. Les autorités civiles provisoires tant administratives que judiciaires adresseront par écrit au Commissaire général les demandes qu'elles auront à lui faire. Les Autorités et les Administrations militaires sont invitées à suivre la même forme.

II. Les mémoires contiendront : 1° le nom du pétitionnaire ; 2° l'objet dont il s'agira ; 3° les motifs sur lesquels le pétitionnaire pense que le Commissaire général peut fonder sa décision. Il invite à les faire sans préambule : l'effet d'un préambule est de faire perdre son tems à un Administrateur : un préambule a un effet ordinaire encore plus nuisible, c'est qu'au lieu d'éclaircir le fait ou la question, il les obscurcit.

III. Les mémoires ou lettres sur des objets d'Administration générale, ou de politique, ou de commerce extérieur seront remis par le Commissaire général au Citoyen Pâris, premier Secrétaire de la Commission : tous les autres seront remis au Citoyen Briche, Commissaire du Directoire près l'Administration départementale de Corcyre, qu'il a mis en réquisition permanente jusqu'à nouvel ordre. Les décisions du Commissaire général se trouveront dans leurs bureaux respectifs.

IV. Comme tous les habitants de Corcyre ne savent pas écrire, qu'il y en a qui sont trop pauvres pour payer le papier et la rédaction d'un mémoire, et qu'il ne faut pas que leur pauvreté et l'ignorance dans laquelle le despotisme dont ils sortent, les avait plongés, les empêchent d'obtenir justice, le Commissaire général établira incessamment dans la Municipalité provisoire de Corfou, un Citoyen instruit dans les trois langues du pays, qui sera chargé d'écouter le pauvre, de rédiger gratis sa demande dans les

formes prescrites par l'Article 2, et de l'adresser au Commissaire général.

V. Les affaires qui seront de la compétence des Administrations ou des Tribunaux provisoires seront renvoyées à leur décision : celles qui sans être de leur compétence auront du rapport avec les affaires dont ils s'occupent, seront renvoyées à leur examen.

VI. Les demandes en congé ou en augmentation de grade, n'étant point de la compétence du Commissaire général, il invite les Militaires de toute arme et de tout grade, à ne point les lui adresser ; il les prévient qu'il renverra toutes celles de ce genre à l'examen et à la décision du Citoyen Chabot, Général divisionnaire, commandant la Division du Levant, comme étant de sa compétence spéciale.

VII. Le deuxième et le quatrième jour de chaque décade, les Administrations et les Tribunaux provisoires enverront dans les Bureaux du Commissaire général, leurs réponses aux mémoires soumis à leur examen.

Le troisième et le cinquième jour de chaque décade, les Citoyens Pâris et Briche, chacun dans les attributions qui leur sont données par l'Article 3, présenteront à la décision du Commissaire général, tant les mémoires et lettres, qu'il leur aura renvoyés à eux-mêmes, que les mémoires ou lettres sur lesquels les Administrations et les Tribunaux auront fourni leurs réponses.

Le cinquième et le neuvième jour de chaque décade, depuis dix heures du matin jusqu'à deux, le Commissaire général entendra tous les Citoyens qui voudront s'adresser directement à lui, et qui ne l'auront pas encore fait par des mémoires.

VIII. Dans les cas d'urgence, les Autorités civiles ou militaires s'adresseront personnellement et verbalement au Commissaire général, et elles seront toujours reçues sans aucune distinction de jour ni d'heure.

IX. Le Citoyen Briche, Commissaire du Directoire près l'Administration départementale provisoire, est chargé de faire imprimer cet Arrêté dans l'Imprimerie Nationale, en Français et en Grec. Le Citoyen Chabot, Général divisionnaire, commandant la Division du Levant, est invité de le faire connaître à cette Division par la voie de l'ordre du jour.

Fait à Corfou, le 13 Thermidor, an 6 de la République Française, une et indivisible.

Le Commissaire général du Directoire,
P. J. B. Comeyras [1].

Paris, *Secrétaire de la Commission.*
De l'Imprimerie Nationale de Corcyre.

1. Voir sur Comeyras, Bellaire, *Précis*, p. 161-190; Lunzi, *Storia delle isole Jonie sotto il reggimento dei Repubblicani Francesi* (Venise, 1860, in-8°), p. 137-141 ; Mavroyanis, *Histoire des Iles ioniennes* (en grec), t. I, p. 145-150; Rodocanachi, *Bonaparte et les Iles ioniennes*, p. 78 et suiv.

Pièce n° 2.

TABLE de la valeur en piastres et en paras des différentes monnaies en circulation dans les sept Isles, d'après le tarif du 9 juillet 1809[1].

DESIGNATION DES MONNAIES	LEUR VALEUR EN FRANCS		EN PIASTRES d'après le nouveau tarif		
Or de France.	*f.chi*	*c.mi*	*p.e.*	*p.à*	*t.zi*
Louis simple	23.	70	19.	30.	»
Louis double	47.	40	39.	20.	»
Napoléon simple	20.		16.	26.	2/3
Napoléon double	40.		33.	13.	1/3
Or d'Espagne et Portugal.					
Une quadruple	83.	60	69.	26.	2/3
Une demi	41.	80	34.	33.	1/3
Un quart	20.	90	17.	16.	2/3
Un huit	10.	45	8.	28.	1/3
Une pésette	5.	15	4.	11.	2/3
Une portugaise	44.	60	37.	6.	2/3
de Naples.					
Un ducat	4.	40	3.	26.	2/3
Deux ducats	8.	80	7.	13.	1/3
Trois ducats	13.	20	11.	»	»
Quatre ducats	17.	60	14.	26.	2/3
Six ducats	26.	40	22.	»	»
Un tallaro	5.	28	4.	16.	»
Rome.					
Double romaine	17.	50	14.	23.	1/3
Une demi	8.	75	7.	11.	2/3
Florence.					
Un rusponi	38.	»	31.	26.	2/3
Un sequin	12.	60	10.	20.	»
Savoye.					
Double de Savoye	28.	50	23.	30.	»
Une demi	14.	25	11.	35.	»
Quadr. de Genne	80.		66.	26.	2/3
Une demi	40.		33.	13.	1/3
Un quart	20.		16.	26.	2/3
Venise, Hollande et Empire.					
Sequin vénitien	12.	80	10.	26.	2/3
Tallaro vénitien	5.	75	4.	31.	2/3
Sequin hollandais	12.	40	10.	13.	1/3
Sequin impérial	12.		10.		
Piastre turque	1.	20	»	40.	»
Para	»	3	»	1.	»

1. Ce placard est en trois langues : italien, français, grec.

On voit par ce tableau que les monnaies ayant cours dans les Sept-îles n'étaient pas moins variées qu'en Turquie à l'époque actuelle. Un arrêté du Sénat ionien, en date du 10 juillet 1809, porte que, dans les actes publics, toutes les sommes devront être à l'avenir énoncées en francs, attendu que l'introduction de la monnaie française a fait disparaître presque entièrement les *thalers* qui auparavant servaient de base à l'évaluation des autres monnaies.

APPENDICE II

NOTES SUR LA PREMIÈRE ACADÉMIE IONIENNE

Durant la longue période d'occupation vénitienne, les Iles ioniennes ont été tout autre chose qu'un foyer scientifique ou littéraire. On n'y donnait, dans l'ensemble, qu'une instruction rudimentaire : les jeunes gens qui désiraient cultiver leur esprit gagnaient au plus vite Padoue, Venise ou Bologne ; ceux d'entre eux qui acquirent du renom le firent hors de leur pays natal ; ce furent des *déracinés*. Deux faits résument cet état de choses : le nombre des ouvrages, de valeur du reste très variable, publiés par des Ioniens avant l'année 1797, ne dépasse guère cinq cents, et sous les Vénitiens il n'y eut pas d'imprimerie dans ces îles.

Un des premiers soins des Républicains fut d'y combattre l'ignorance. Ils commencèrent par réunir des livres qui avaient appartenu à différents ordres religieux et ils en formèrent une bibliothèque d'environ quatre mille volumes,

destinée à être rendue publique. « Mais, dit Bellaire, cet établissement, assez bien composé pour une bibliothèque de capucins et de moines, manquait cependant des chefs-d'œuvre de notre littérature, et en général de livres français. » Grâce aux dons des officiers, environ cinq cents volumes de meilleur profit vinrent combler cette lacune. En outre, une école primaire fut fondée, où l'on enseigna aux jeunes Corfiotes l'écriture, l'arithmétique, le français, programme qu'on élargit ensuite par des instructions sur les exercices d'infanterie et la manœuvre de la pièce de 4 de bataille ! De beaucoup plus féconde fut la création d'une imprimerie à Corfou, sur l'ordre de Bonaparte ; elle était dirigée par P. Jouenne et l'on y avait même attaché un imprimeur en taille-douce. Le général en chef avait recommandé d'installer d'autres presses, à Argostoli et à Zante, mais ce désir ne put être réalisé, faute surtout de numéraire.

Quand, au temps de l'Empire, les officiers reparurent à Corfou, leur zèle pour la diffusion des sciences et des lettres n'avait pas diminué, la durée de leur séjour leur permit de plus vastes projets et, sous le général Donzelot, en l'année 1808, une Académie ionienne fut fondée,

dont le règlement, comme on va le voir, n'était pas sans analogie avec celui de ses illustres ancêtres de la métropole [1].

Pièce n° 1.

ACADÉMIE IONIENNE

ESPRIT

Article premier. — L'esprit qui anime l'Académie ionienne, qui dirige ses travaux, qui leur donne un but commun, est l'amour de son pays qui n'est point concentré dans une seule île, mais qui s'étend à toutes les Iles ioniennes, comme son nom l'indique, et qui embrasse le grand Empire dont elles font partie ; le dévouement à Sa Majesté l'Empereur et Roi le Grand NAPOLÉON de qui ces îles attendent leur régénération et leur bonheur ; le goût des sciences et des lettres dont la culture peut contribuer si puissamment à la prospérité et à la gloire de ce pays.

OBJET

Art. 2. — L'objet que se propose l'Académie ionienne est le perfectionnement de l'agriculture, de

1. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, il y avait eu dans les Iles ioniennes quelques associations décorées du nom d'académies ; c'étaient en réalité de petits cercles, qui méritent à peine une mention.

l'industrie, du commerce ; l'accroissement de la richesse particulière et publique dans les sept îles ; l'avancement des sciences qui éclairent le cultivateur, le manufacturier, le commerçant, et le progrès des lettres qui, par leur union aux sciences, rendent celles-ci plus aimables, et deviennent elles-mêmes plus utiles. Les premiers travaux de la société, lesquels doivent être la base de tous les autres, auront pour objet *la statistique des îles*.

STATUTS

Art. 3. — Tous les membres de l'Académie sont égaux entr'eux. Les titres et les emplois de la société civile, quels qu'ils soient, ne donnent aucun droit d'admission à l'Académie, aucun rang dans ses séances, aucune prépondérance dans ses délibérations. L'Académie se compose d'amis des sciences et des lettres, et ne reconnaît pas d'autres qualités dans ses membres.

Art. 4. — Le nombre de ses membres est fixé au moment de son institution à 28 : ce nombre pourra être augmenté dans la suite par de nouvelles réceptions.

Art 5. — La réception d'un nouveau membre aura lieu par voie de scrutin, et à la pluralité des suffrages des membres présens.

Art. 6. — L'Académie aura des associés correspondans dans les autres îles, dans le reste de l'Em-

pire, et dans les pays les plus éclairés de l'Europe. L'élection de ces associés se fera de la même manière que celle des membres résidans.

Art. 7. — L'Académie a un directeur, un sous-directeur, un secrétaire, un trésorier et un bibliothécaire. Le directeur, le sous-directeur et le trésorier sont renouvelés tous les six mois : le secrétaire et le bibliothécaire sont renouvelés tous les ans : tous néanmoins peuvent être réélus.

Art. 8. — Le directeur convoque l'Académie et la préside ; il vérifie en outre et arrête les comptes du trésorier.

Art. 9. — Le sous-directeur fait les fonctions de directeur en l'absence de celui-ci.

Art. 10. — Le secrétaire est chargé de la rédaction du procès-verbal de chaque séance, lequel comprend le précis des discussions, le texte des arrêtés, l'analyse des ouvrages. Il est chargé en outre de la correspondance dont il rend compte à l'Académie.

Art. 11. — Le trésorier tient la caisse ; il est chargé des recettes et des payemens. Il rend ses comptes à l'Académie qui statue sur toutes les dépenses.

Art. 12. — Le bibliothécaire est chargé de tout ce qui concerne la tenue de la bibliothèque, ainsi que de l'achat des livres.

Art. 13. — L'Académie tiendra une séance particulière tous les 15 jours. Chaque séance s'ouvrira

par la lecture du procès-verbal de la séance précédente, et par celle de la correspondance ; ensuite la société s'occupera, s'il y a lieu, des affaires de son administration ; après quoi les membres qui auront des ouvrages à présenter, en donneront lecture. La discussion s'ouvrira sur ces ouvrages, et l'Académie prononcera, séance tenante, sur ceux qui devront être lus en séance publique ou en renverra l'examen à un comité chargé de lui en faire un rapport.

Art. 14. — L'Académie tiendra tous les trois mois une séance solennelle, à laquelle le public sera admis par billets d'invitation. On y fera lecture des ouvrages qui auront été approuvés dans les séances particulières.

Art. 15. — Il sera publié tous les six mois un volume des travaux de l'Académie. Les ouvrages qui en feront partie devront avoir subi l'examen d'un comité, et avoir été lus et approuvés dans deux séances particulières.

Art. 16. — L'Académie distribuera tous les ans, à la suite d'un concours, des prix dont les sujets seront proposés par elle, et devront être d'un intérêt particulier pour les Iles ioniennes. Deux de ces prix auront pour sujets des questions d'économie politique. Il pourra aussi en être institués pour l'Éloquence et la Poësie.

Art. 17. — Il sera en outre décerné tous les trois ans un prix extraordinaire au meilleur ouvrage qui

aura été publié, dans cet intervalle, sur quelque objet qui intéressera particulièrement les îles.

Art. 18. — Tous les ans l'Académie, immédiatement après avoir proposé les sujets des prix, nommera dans son sein un comité de cinq membres auquel seront adressés les ouvrages envoyés au concours, et qui sera chargé de les juger et de décerner les prix. Les membres de ce comité ne pourront pas concourir; il sera en outre pris toutes les précautions nécessaires pour garantir aux concurrens l'impartialité des juges.

Art. 19. — Il sera établi à l'usage de l'Académie, une bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, et un jardin botanique.

Art. 20. — Il sera institué, dans le sein de l'Académie, des chaires pour l'enseignement public des sciences qui font l'objet de ses travaux.

Art. 21. — Chaque année, il sera choisi, parmi les élèves sortant des écoles publiques, où ils auront achevé leurs cours d'études, le sujet le plus distingué qui sera nommé *associé-élève* de l'Académie, avec le droit d'assister à toutes ses séances comme *auditeur*, et qui en deviendra membre au bout de deux ans, s'il continue à mériter l'estime de l'Académie.

Art. 22. — Il sera payé par les membres résidans une contribution, pour subvenir aux dépenses de la société

Art. 23. — L'Académie recevra, avec l'approbation du gouvernement, les donations et legs qui lui seront faits avec détermination de l'objet auquel ils doivent être appliqués, et dont ils ne pourront être détournés dans aucun cas. Les noms des donateurs et testateurs seront inscrits dans un tableau exposé dans la salle de ses séances avec le titre de *bienfaiteurs de l'Académie et des îles Ioniennes.*

Art. 24. — L'Académie célébrera tous les ans, de la manière la plus solennelle, la fête de S. NAPOLÉON [1].

VU ET APPROUVÉ,

Le Commissaire Impérial dans les îles Ioniennes,

JULIEN BESSIÈRES.

Certifié conforme à l'original,

Le Secrétaire de l'Académie,

JOSEPH AGRATI.

Une constitution plus complète fut élaborée trois ans après. J'en possède le texte italien, qui forme un fascicule in-4° de 10 pages. On lit, à la page 2, dans cette langue :

1. En 1808, cette séance solennelle eut lieu le dimanche qui suivit le 15 août, c'est-à-dire le 21, dans la salle même du Sénat, où l'Académie avait déjà tenu sa première séance publique. L'agencement de la salle et les détails de cette séance ont été décrits dans le *Mercure ionien de Corfou* du mois d'août 1808, p. 185-194.

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE IONIENNE.

Corfou, le 26 novembre 1811.

L'Académie ionienne, après avoir discuté et approuvé le projet de Constitution en 48 articles, en a voté l'impression, dans la séance du 24 novembre, décidant que les dispositions en seront rigoureusement observées, comme par le passé.

Signé BAUDRAND,
Président de l'Académie ionienne.

Signé DORIA PROSSALENDI,
Secrétaire de l'Académie ionienne.

Voici les principaux changements apportés par cette Constitution aux statuts de 1808.

L'Académie compte des membres résidants, honoraires, correspondants et des élèves (art. 2). Le nombre des membres honoraires ne devra pas dépasser 12 (art. 3). Celui des membres résidants est illimité, ils doivent être nés à Corfou ou y résider et avoir au moins 25 ans révolus (art. 4). Le nombre des membres correspondants est illimité (art. 6), celui des élèves de 12 au maximum (art. 7).

Les membres résidants se répartissent en

trois sections : *sciences physiques et mathématiques*, *sciences morales et politiques*, *littérature et beaux-arts*. Ils sont, autant que possible, en nombre égal dans chacune de ces sections, de même que les membres honoraires, les membres correspondants et les élèves (art. 8).

A la fin de chaque année, le président, de concert avec le secrétaire, fera au gouvernement un rapport particulier sur les travaux de l'Académie (art. 13).

Tout membre résidant est tenu de présenter, dans le cours de l'année, un mémoire au moins, rentrant dans les études de sa section (art. 21).

Les élèves, s'ils ont été assidus aux séances et ont collaboré par leurs recherches à la prospérité de l'Académie, peuvent aspirer, après quatre ans, au titre de membre correspondant, puis à celui de résidant (art. 32).

Il y a deux séances publiques : l'une célèbre la fête onomastique de l'empereur Napoléon (15 août), l'autre l'anniversaire de son couronnement (2 déc.) (art. 35).

Les sujets dont devront principalement s'occuper les sections des sciences physiques et mathématiques et des sciences morales et politiques seront la statistique des Iles ioniennes et

des autres parties de la Grèce. La section de littérature et beaux-arts « cherchera surtout à rétablir la langue grecque dans son antique splendeur et à faire connaître les monuments de l'art qui ont particulièrement rapport à la Grèce » (art. 38).

Michel Moustoxydis [1] a publié la liste des communications faites à l'Académie ionienne de 1802 à 1812. Voici celles qui ont eu des Français pour auteurs :

PREMIÈRE SECTION

Rapport des poids et mesures des Iles ioniennes, de l'Albanie et de l'empire ottoman à celles de la France (Arnaud, Augoyat, Cassigli [2] et Dupin en commission).

Sur un moyen de faire un moulin dans les Iles ioniennes et autres parties de la Grèce, et sur la pierre de Milos (Augoyat).

Projet pour la construction des routes champêtres pour l'île de Corfou (Le même).

Rapport sur le charbon fossile et sur la poix minérale de Corfou (Augoyat et Dupin).

1. Michel A. Moustoxydis. *Mélanges historiques et littéraires* (en grec), Corfou, 1872, in-8°, p. 20-23.

2. Cassigli était de Naples; voir la liste des membres à la fin de cet appendice.

Intorno all' acido d'agresto infuso nell' acqua usato dagli Epiroti contra l'epilepsia (Frank, membre correspondant).

Sull' absus alpini o cismè degli Arabi o cismatu da' Turchi, come rimedio contra le oftalmie (Le même).

DEUXIÈME SECTION

Analyse des offices de Cicéron (Deluret).

TROISIÈME SECTION

Discours pour l'inauguration de l'Académie (Baudrand).

Parmi les communications dues à des Corfiotes, celles de Lazare de Mordo ont été particulièrement nombreuses, dans les trois sections : *sur la pêche du corail dans les eaux de Corfou ; sur le pain de glands ; sur l'éternuement ; sur l'amour ; sur la vertu ; caractères de Buffon et de Gibbon*, etc. De Mordo (17.4-1823) était un notable juif, assez considéré à Corfou ; on sait du reste que dès l'arrivée des Français, ses coreligionnaires avaient été mis sur un pied d'égalité avec les autres insulaires. Médecin et rabbin, il a laissé quelques travaux estimables [1], sans par-

1. L. Vrokinis, *Ébauches biographiques* (en grec), Corfou, 2 vol., 1877 1784, t. I, p. 385-395.

ler des produits de sa muse, dont voici un échantillon ; c'est la première strophe d'un Brindes ou porte-santé en l'honneur de Napoléon :

Il faut manger, il faut boire
A la santé de l'Empereur,
Des sciences protecteur,
Des arts encourageur,
De la faiblesse défenseur.

Les titres des communications, énumérés plus haut, montrent que nos compatriotes s'attachaient avant tout à la solution des questions pratiques. Quelques autres pièces en donneront une nouvelle preuve et indiqueront en même temps comment l'Académie s'efforça de réaliser son programme.

Pièce n° 2.

ACADÉMIE IONIENNE

ENSEIGNEMENT PUBLIC

PROSPECTUS

L'Académie ionienne a promis que des professeurs choisis parmi ses membres donneraient en public des leçons purement gratuites sur les principes des sciences les plus utiles à l'Ionie, l'Académie tient aujourd'hui sa parole, elle ouvre dans son sein à

tous les amis des connaissances libérales des cours élémentaires de Physique, de Botanique, de Physiologie, d'Économie politique et de Droit criminel.

Ces cours ont moins pour but de former des sçavans en aucun genre que d'offrir au plus grand nombre des connoissances faciles et d'une utilité première ; ce sont des cours pour ainsi dire privés du luxe de la science, et réduits à ce qu'elle peut présenter de simple et d'un avantage immédiat dans ses applications.

Par un préjugé vraiment au-dessous d'esprits libéraux et sages, quelques familles dédaignent l'éducation publique pour leurs enfans, selon elles ils dérogeraient en venant siéger avec le fils de l'honnête particulier que la fortune n'a pas accablé de ses dons, nous dirons à ces mêmes familles que les premiers magistrats de l'Empire, ses maréchaux, ses ministres, ses princes mêmes, ne dédaignent pas pour leurs fils la seule éducation qui puisse en faire des hommes et peut-être des prétentions plus d'un siècle barbare que de celui qui doit prendre le nom de Napoléon, peut-être ces prétentions cesseront d'avoir lieu : l'Académie regardera leur destruction comme le premier des bienfaits que son institution ait pu produire en ces contrées.

L'Académie s'adresse à tous les pères, et leur demande leurs fils à former, elle ne croit d'avoir rien de plus beau à leur offrir que de l'instruction et

des idées libérales dégagées de préjugés indignes de l'humanité.

Les cours de l'Académie seront assez élémentaires pour être facilement suivis par la jeunesse, ils seront elle ose le dire assez fructueux pour qu'un âge plus avancé n'ait pas à dédaigner de les suivre, et la simplicité, l'agrément de leur sujet pourraient même convenir aux personnes d'un sexe moins fort et plus aimable, l'Académie s'applaudirait en voyant les jeunes mères, ou celles qui devront bientôt l'être, venir estimer le prix des lumières pour en transmettre ensuite l'amour à leurs fils.

RÈGLEMENT

§ I. — *Monsieur Dupin.* Professera tous les lundis à midi la Physique et la Chimie générale avec leurs applications aux arts les plus utiles à établir dans les Sept-îles.

Monsieur Pieri. Les lundis, mercredis, vendredis à 7 heures du matin, professera la Botanique générale, et spécialement l'Histoire naturelle de l'Ionie.

Monsieur Gangadi. Les mardi et jeudi à 9 heures du matin, la Physiologie, l'Higiène ou l'art de se conserver en santé, avec des applications relatives au climat de ces contrées.

Monsieur Villetta. Tous les jeudis à midi, l'Économie politique appliquée particulièrement à la statistique des Sept-îles.

Monsieur Delvignotti. Le jeudi à 11 du matin, le Droit criminel considéré 1. en général 2. dans le système des loix suivies par les tribunaux des Sept-îles.

§ II. — L'ouverture des cours aura lieu à partir du 31 août, calendrier grec, et du 12 septembre, calendrier français.

On ne sera admis à chaque cours après les trois premières leçons, qu'avec une carte signée du professeur.

Tous les cours se feront en langue italienne.

Ces cours avaient été également annoncés à la séance solennelle tenue le 22 août 1808 par l'Académie. On lit en effet, dans le *Mercure littéraire de Corfou* (août 1808, p. 188-189) :

L'ordre établi, le directeur de l'Académie se leva et se disposa à ouvrir la séance ; il le fit par un discours simple mais élégant, il rendit compte des travaux de l'Académie et l'on jugea par les premiers pas qu'elle a déjà faits de ceux qu'elle pourra faire encore par la suite, si elle est encouragée et secondée par l'opinion ; le directeur finit en annonçant au public des cours purement gratuits *de Physique et de Chimie*, *de Botanique*, *de Physiologie*, *d'Économie politique*, *et de Droit civil et criminel.* Il évita d'en louer les professeurs, jeunes encore et peu connus, mais il fit sentir adroitement aussi qu'ils

étaient peut-être au-dessus d'une critique et de satyres prématurées et que c'était à l'espérience (*sic*) seule à faire connaître s'ils méritaient ou non l'estime du public.

Pièce n° 3.

EMPIRE FRANÇAIS

MANIFESTE

Le SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ du DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Aux habitants des Iles Ioniennes [1].

Habitants, le Gouverneur général, au milieu de ses graves soucis pour la défense extérieure de votre territoire et pour votre sûreté, s'occupe avec un non moindre intérêt de votre bien-être intérieur et de votre félicité.

Il a tout d'abord jeté les yeux sur votre principale denrée, l'huile, sur les machines avec lesquelles on écrase les olives, sur celles qui servent à en extraire le précieux liquide.

Il est resté surpris de voir que dans vos îles fertiles on ignore encore les brisoirs et pressoirs généralement adoptés en Toscane, dans le pays de Gênes

1. L'original de ce placard est en italien.

et dans les autres contrées de l'Italie, qui produisent avec moins d'ouvriers un travail plus rapide et donnent une huile plus abondante et meilleure encore.

Le Gouverneur, résolu à améliorer votre situation par tous les moyens possibles, a déjà pris les mesures appropriées et a ouvert le crédit nécessaire pour faire venir du continent italien deux machines des meilleures et des plus soignées, l'une pour écraser les olives, l'autre pour en extraire l'huile. Elles ne tarderont pas à arriver et on y adjoindra deux ouvriers experts pour les mettre en marche.

Quand l'expérience vous aura convaincus de leur utilité et de leurs avantages, on en construira d'autres pour chacune des îles.

Il désire fermement que, dans tout le territoire ionien, celles-là seules soient adoptées et qu'on abandonne les vieilles, imparfaites et rejetées déjà par toutes les autres nations.

Habitants, je m'empresse de vous prévenir de l'intérêt particulier que le Gouverneur prend à votre bien-être ; attendez encore de lui d'autres mesures utiles ; il est présent à tout : il connaît vos besoins et emploiera toujours bien volontiers son crédit près de S. M. l'EMPEREUR et ROI pour améliorer votre situation intérieure. Vous ne vous trompez pas en espérant de grandes choses de la main généreuse de SA MAJESTÉ.

Comte Flamburiari.

Corfou, 9/21 octobre 1807.

Pièce n° 4.

PROGRAMMES

L'Académie ionienne[1] offre un prix de six cents francs, mis à sa disposition par S.E.M. le Commissaire Impérial, à qui

Écrira le meilleur travail sur une branche importante de la statistique des Iles Ioniennes.

Et un autre prix de six cents francs donné par M. Theotochi, membre de l'Académie et président du Sénat ionien, à qui montrera le mieux :

I. Quelle est la principale raison pour laquelle les habitants des Iles ioniennes, quoique possédant assez de talents et de génie, s'occupent facilement d'objets frivoles et vains, tandis qu'ils négligent les plus importants et les plus utiles à leur bien-être.

II. Quel serait le moyen de tourner leur esprit et leurs intérêts vers le but qui leur conviendrait le mieux.

Il est désirable que les mémoires, dissertations ou ouvrages relatifs aux sujets des deux prix ne soient pas la répétition des écrits d'autrui, mais le résultat de nouvelles recherches et de faits relevés par un observateur philosophe.

1. Traduit de l'italien. Il en existe, je crois, un texte français, que je ne possède pas.

Les mémoires rédigés en langue italienne, française, grecque ou latine et écrits en caractères lisibles et clairs, devront être remis avant le 1er mars 1809 au Secrétaire de l'Académie. Ils seront francs de port et porteront les deux devises habituelles de précaution : l'une sur le mémoire et l'autre sur un pli scellé contenant les nom, prénom, pays, domicile et profession de l'auteur.

En outre des deux prix il sera accordé un premier et un second *accessit* aux travaux les plus méritants présentés à ce concours.

Après le prononcé du jugement de l'Académie sur les travaux des candidats on proclamera immédiatement le nom de ceux qui auront mérité les prix et les *accessits*. Les autres écrits, avec les plis annexes encore scellés, seront solennellement incinérés.

Le Secrétaire de l'Académie ionienne,

Joseph Agrati.

Ce concours n'eut pas le succès qu'on en espérait. On voit reparaître le premier sujet dans un autre programme daté du 23 juillet 1810, et Emmanuel Théotoki se tient cette fois, pour le second, sur un terrain plus terre à terre : *Quels sont les meilleurs moyens pour rendre, dans le moindre espace de temps, le plus féconde*

possible la production des grains et celle des pommes de terre dans l'île de Corfou ?

Personne encore, cette année-là, ne traita le premier point, bien que le commissaire impérial, Mathieu Lesseps, eût publié, pour guider les candidats éventuels, une brochure remarquable par sa méthode et sa précision [1]. Sur le second, quatre mémoires furent présentés, qui tous durent être écartés, pour des raisons diverses [2].

Dès 1809 cependant, le colonel Goris, sans vouloir prendre part au concours, avait fait imprimer, en réponse aux premières questions d'Emmanuel Théotoki, un petit mémoire qui offre quelque intérêt psychologique et mérite, à ce point de vue, d'être reproduit en entier :

1. *Questions sur la statistique de Corfou mises au concours académique, par S. E. Monsieur le Commissaire impérial.* Corfou, De l'Imprimerie de l'Académ. Ionien. MDCCCXI. In-8° de 32 p. Emmanuel Théotoki lui-même a publié plus tard des notes qu'il avait prises sur cette question : *Détails sur Corfou.* A Corfou, en 1826. In-4° de VII et 148 p.

2. Voir le *Monitore Ionio* du 19 août 1811. On trouve dans ce journal, dont la collection est malheureusement rarissime, d'excellents renseignements sur les travaux de l'Académie.

Pièce n° 5.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE IONIENNE

PAR

Mr GORIS,

COLONEL DU 14e RÉGIMENT D'INFANTERIE LÉGÈRE,

à Corfou, le 26 février 1809.

Qui sait aimer les champs, sait aimer la vertu.
DELILLE.

MESSIEURS,

Par le second des programmes que vous avés publiés en juillet 1808, vous demandez :

1° La raison pourquoi les habitans des îles ioniennes, quoique possédant assez de talens et de génie, s'occupent facilement d'objets frivoles et vains, tandis qu'ils négligent les plus importants et les plus utiles à leur bien-être.

2° Quel serait le moyen de diriger leur esprit et leurs intérêts, vers le but qui leur conviendrait le mieux.

Je crois répondre à la première question, en vous observant, Messieurs, que le profond mépris dont on accable ici le cultivateur, est la cause principale de cette insouciance frivole.

Je crois aussi résoudre la deuxième question, en vous assurant que quand vous serez parvenus à inspirer l'amour du travail et de l'agriculture, la frivolité disparaîtra, et l'antique Corcyre renaîtra de sa cendre.

Permettez-moi, Messieurs, d'entrer en matière sans autre préambule.

Les grands Législateurs de la Grèce ont toujours placé l'agriculture à côté de la morale ; ils ont même érigés des autels à ceux qui ont perfectionné cet art, si nécessaire au genre humain ; Cérès présida aux moissons, Bacchus aux vendanges, et Pallas aux oliviers.

C'est en dirigeant toutes les vues du peuple romain vers l'agriculture, que Numa Pompilius fit son bonheur ; le bon Antonin, ce divin Empereur, aimait à cultiver son jardin ; mais qu'est-il besoin de recourir à l'exemple des grands hommes de l'antiquité, pour faire aimer la vie agricole ? Ne savons-nous pas que l'Empereur de la Chine est obligé de tracer un sillon le jour de son couronnement ; et n'est-ce pas une preuve convaincante que ce gouvernement regarde l'agriculture comme la première richesse d'un empire ? or, le peuple chinois est le plus ancien, le plus nombreux, le plus vertueux et conséquemment le plus heureux des peuples connus, et son témoignage est irrécusable.

En France, comme en Angleterre, la clôture des

propriétés a fait fleurir l'agriculture et augmenter ses produits ; il reste beaucoup à faire, à cet égard, dans cette île ; on y trouve infiniment de ronces et d'épines, et l'on n'y voit que très peu de champs clos ; cependant le fermier, dont les terres sont closes, ne craint pas que les bestiaux de ses voisins viennent ravager ses récoltes ; il cultive avec plus d'ardeur, ses revenus augmentent et la prospérité publique en est le résultat. J'ajoute que si vos champs et vos pâturages étaient renfermés par de bonnes haies vives, ces haies, avec le tems, donneraient le bois qui vous manque ; le pays en serait plus sain et plus agréable pour la chasse et la promenade : deux objets très utiles à la propagation et à la conservation de l'espèce humaine.

Voici une erreur qu'il faudrait dissiper : Les habitants de vos campagnes croyent que plus un arbre est touffu, plus il donne de fruits, et c'est tout le contraire. On se rappelle qu'un ouragan terrible, brisa, il y a quelque tems, la moitié des branches des oliviers, et d'après ce fracas ces mêmes habitans craignaient ne récolter que peu ou point d'olives ; mais ils furent très étonnés de les voir plus abondantes qu'à l'ordinaire. Néanmoins cet accident leur a donné une leçon inutile, l'erreur existe et des épreuves faites par des colons pourraient seules les désabuser. Ces épreuves auraient l'avantage de multiplier les productions ; car ces arbres étant bien élagués, le

terrain seroit moins ombragé, et produirait, à la fois, de l'huile et du froment, et du vin, comme en Provence, en Pouille et en Calabre. Il résulterait de cette culture que les îles Ioniennes se suffiraient à elles-mêmes dans quelques années.

Pour parvenir à ce but si désirable, vous devés premièrement tirer le laboureur de l'état d'avilissement où il est aujourd'hui ; secondement, lorsque vous devrés vous acquitter envers un serviteur fidèle, qui vous aura rendu de grands services, donnez-lui (au lieu d'argent) une petite maison, et un coin de terre qu'il devra cultiver pour vivre ; bientôt vous le verrez chercher une compagne pour partager ses travaux et donner des sujets à l'État. C'est ainsi que les Romains établissaient et récompensaient leurs affranchis, qu'ils traitaient comme leurs enfans ; chez eux le cultivateur était chéri et respecté, parce que les premiers citoyens se faisaient gloire de labourer eux-mêmes ; ils savaient que l'argent n'est que le signe représentatif, et que sans les denrées et marchandises, ce métal serait inutile, aucun échange ne pouvant avoir lieu sans elles. Ils savoient aussi qu'une nation dont l'existence dépend de ses voisins, en est toujours tributaire ou esclave ; ce que vous ne pourriés éviter sans l'appui d'un gouvernement puissant, qui vous procure les subsistances que l'agriculture vous donnerait si elle était remise en vigueur.

Il est donc très essentiel de persuader au peuple, que l'agriculture est le premier des biens, puisqu'elle assure l'indépendance ; mais s'il voit des chefs négliger leurs champs, et rechercher l'or avec avidité, il croira toujours que l'or fait le bonheur suprême ; et comme le chien de la fable, il lâchera la réalité pour courir après l'ombre ; de là, ces groupes de joueurs, d'agioteurs et de gens désœuvrés, qui méprisent l'homme laborieux, ruinent les dupes par leurs escroqueries, et désolent la société par leurs brigandages.

Puisque vous désirés faire disparaître la frivolité, il est nécessaire de vous détacher de tout ce qui est frivole, pour vous attacher aux productions de la belle nature ; voyés souvent vos fermiers, stimulés leur amour propre par des bienfaits, et ne rougissés pas de mettre la main à l'œuvre : le grand air et une légère occupation conservent la santé, l'indolence nous la fait perdre. En l'absence du maître tout languit dans ses biens, et tout prospère dans sa présence. Pour votre jouissance et le bien-être de vos familles, prenés cette courageuse résolution, et sous peu de tems vous verrés doubler vos revenus, par l'accroissement de la population, qui défrichera, et fertilisera vos propriétés.

Si l'antique Corcyre a brillé par ses armes, ses alliances et son commerce, que ne doit-elle pas espérer sous le gouvernement de NAPOLÉON Ier ? son

vaste génie donne l'impulsion à toutes les puissances, et les provinces qu'il a conquises prouvent qu'il ne veut que le bonheur des peuples. Lorsque l'Empereur était premier Consul, quelqu'un a dit :

BONAPARTE: FRANCE:: SOLEIL: NATURE; disons aujourd'hui que, de concert avec Alexandre, son auguste allié, le Souverain de la grande nation dirige l'univers qui l'admire avec étonnement, dans sa marche rapide et triomphante.

Habitans de Corfou ! que vous manque-t-il pour être le peuple le plus fortuné du monde ? Placée à l'entrée d'un golfe considérable, votre île sera toujours l'entrepôt du commerce du Levant ; vos troupeaux se nourrissent et s'engraissent facilement dans vos pâturages ; vos vins sont excellents pour l'usage ordinaire de la vie, et en les faisant avec plus de soins ils deviendront à l'Ionie ce que ceux de Bourgogne sont à la France : mais ce qui vous est infiniment plus cher, c'est que vos femmes sont aussi fécondes que charmantes ; elles sont de plus très bonnes mères, et à chaque instant vos enfans sont comblés de leurs tendres caresses ; encore une fois que vous manque-t-il pour être heureux et opulens ?

« Encourager l'agriculture, et profiter des avan-
« tages qui vous sont offerts par un sol fertile et
« votre heureuse situation. »

J'ai l'honneur de vous proposer en conséquence, le seul article suivant :

« Celui qui aura cultivé le plus beau froment, « recevra un bon cheval en gratification, il en sera « de même pour ceux qui auront cultivé les oliviers « ou la vigne. Ces prix pourront être cumulés et se- « ront distribués tous les ans le 15 Mai en présence « des premières autorités réunies sur les lieux, « comme juges des productions, et comme Magistrats « bienfaisants. »

Puisse mon zèle avoir trouvé les moyens que vous désirés, et je m'estimerai heureux de contribuer à votre bonheur ; vos concitoyens de Céphalonie, de Sainte-Maure et des autres îles, s'empresseront de vous imiter ; leur félicité sera votre ouvrage, et vous aurés la gloire d'avoir régénéré votre patrie.

J. J. Goris.

L'Académie établie à Corfou par les Français disparut avec eux. Sa fondation et les travaux auxquels elle se livra prouvent tout au moins que, si les troupes de Napoléon vinrent dans les Iles ioniennes avec des pensées de conquête, elles y apportèrent aussi des idées de progrès, de civilisation et, ce qui n'est pas moins louable, un esprit qui n'était pas exclusif. On sait que, sous le protectorat anglais, Guilford parvint à créer une deuxième Académie ionienne, qui dura de 1824 à 1864.

Je terminerai ces notes en reproduisant un placard qui donne une liste des membres de la première Académie ionienne [1].

Pièce n° 6.

ACCADEMIA JONIA

SOCJ RESIDENTI

Dot. *Niccolò* DELVINIOTI, Vice-presidente. Dot. VILLETTA CALICHIOPULO, Segret. Dot. *Michele* PIERI, Bibliotecario. *Demetrio* ARLIOTI, Cassiere. *Emanuel* TEOTOCHI. *Andrea* SORDINA. *Dionisio* ROMA. *Marino* METAXA'. Dot. *Stelio* VLASSOPULO. Dot. *Niccolò* MAVROMATI. Dot. *Giovanni* GIANATA'. Rev. Don *Andrea* IDROMENOS. Dot. *Antonio* RODOSTAMO. Dot. *Stamo* GANGADI. Dot. *Lazzaro* MORDO. Dot. *Giovanni* DONA'. *Niccolò* RASIS. *Giovanni* PARMESAN. Dot. *Viaro* CAPODISTRIA. BOTTU'. *Paolo* PROSSALENDI. *Spiridion* PASQUALI. *Niccolino* PIERI. *Raffaele* ZANONI. W. MEYER. Dot. TULLY. *Demetrio*

1. Ce placard, qui date des premières années de la fondation de l'Académie, provient de la bibliothèque de Laurent Vrokinis. Il est déchiré en partie. Les noms qui manquaient ont été transcrits au dos par cet érudit corfiote ; je les ai marqués d'un astérisque.

ZERVO'. *Platone* PETRIDI. *Giorgio* CAPODISTRIA.

SOCJ CORRISPONDENTI NELLE ISOLE

Corfù.

Vettor CECCATO. Dot. *Innocente* GIALINA'. Dot. *Andrea* MUSTOXIDI. *Antonio* PETRETIN.

Cefalonia.

Dot. LISEO. Dot. *Eustachio* METAXAN. VALLIER. *Marin* PIGNATOR. *Niccolò* DALLA-PORTA. *Stamo* PETRIZZI. *Valiano* CARBURI.

Zante.

**Giovanni* SIGURO. **Dionisio* ROIDI. **Antonio* COMUTI. *Dot. DICOPULO. **Niccolò Gradenigo* SIGURO.

**Santa-Maura.*

*Dot. GONACHI. *Felice* ZAMBELLI. VASSAN. *Giovanni* ZAMBELLI. *Michele* CICILIANI.

Paxò.

Dot. PAULINI.

Itaca.

Dot. ZAVO'.

Cerigo.

Dot. CONDOLEO.

SOCJ CORRISPONDENTI NEL CONTINENTE

Carlo DE BOSSET. *Ugo* FOSCOLO, Milano. *Andrea* MUSTOXIDI, Milano. CORAY', Parigi.

Mario PIERI, Treviso. PSALIDA, Giannina. SACHELARIO, Giannina. *Giorgio* DRASIS, Professore a Parigi. NICOLOPULO, Parigi. *Vicenzo* MONTI, Milano. *Filippo* RE, Professore d'Agricoltura a Bologna. POUQUEVILLE, Console in Giannina. BERNARD, membro dell' Accademia di Marsiglia, e di Lione. *André* LOGIS, esprit Sinery (*sic*), membro di diverse accademie a Parigi. CHAPTAL, membro dell' Istituto di Francia. SAVARESI, medico in capo dell' Armata di Napoli. Dot. *Luigi* FRANK, Parigi. *Matteo* LESSEPS, Parigi. MOURRE, Parigi [1]. *Giuseppe* AGRATI, Milano. *Carlo* DUPIN, suo padre, e suo fratello, Francia. DEDON, Francia. LATOUR MAUBRET, *idem*. BAUDRAND, *idem*. *Domenico* CASSIGLI, Napoli. DE LOURET, Francia. DABON, Francia. AUGOYAT, Francia. ARNAUD, Francia. *Alessandro* ROMEUF, Francia. CARNOT, Francia. TEUILLET, *idem*. *Giovanni* FABRONI, Firenze. BRUGNATELLI, Professore di Chimica a Pavia. MANGILI, Venezia. *Giuseppe* BIEMONTI, Milano. *Giuseppe* PARISI, Direttore delle Scuole Politecniche in Napoli, ec. ec. *Vicenzo* DE-MURO, Prof. di lingua Greca, nelle Scuole Politecniche militari in Napoli. *Luigi* MILIN, membro dell' Istituto in Parigi. L'Abate *Giambattista* ZANONI, Bibliotecario della Magliabecchiana in Firenze. *Aurelio* VISCONTI, Antiquario in Parigi.

1. Le texte porte Moure FRANCIA, Parigi.

FAUVEL, in Atene. BRONSTED, KOES, Dottori in Filosofia di Copenhagen. BARBIÉ DU BOCAGE, Geografo delle relazioni estere, membro dell' Instituto, Parigi. *Emanuele* MOLLA, Prefetto de' reggi studj, e delle antichità nell' Apulia, ec. *Benedetto* DEL BENE. Dot. *Alessandro* MORESCHI. Monsignor MUNTER di Copenhagen. HEYNE, di Gottinga. *Luigi* SEMENTINI, P. P. di Chimica del Reale Istituto di Napoli. *Michele* TENORE, Direttore del Giardino Bottanico di Napoli. MENTELLE, membro dell' Istituto di Francia. *Giovanni Maria* ZECCHINELLI, socio corrispondente della Reale Accademia di Padova. L'Ab. *Tomaso* VALPERGA, di Caluso, Segretario perpetuo dell' Academia di Scienze, Belle Lettere, e Belle Arti di Torino. *Antonio* di Brema (*sic*). GIORDANI, Bologna. NICCOLINI, Firenze. *Ermano*, Barone de SCHUBART V. P. della Società Italiana di Scienze, Lettere, ed Arti. *Pietro* COLLETTA, socio di varie Accademie, ec. ec. *Giuseppe* CHAMPOLLION, Prof. di Letteratura Greca, Segretario della Società di B. L. dell' Accademia di Grenoble. PETIT-RADEL, membro dell' Istituto di Francia, e conservatore della Biblioteca Mazarina, Parigi. *Carlo* GHERARDINI, Milano. *Ottaviano* TARGIONI, Prof. di Botanica, Firenze. TONIN, membro dell' Istituto di Francia.

ALLUNNI

Demetrio MARIETTI. *Spiridion* ARMATA'.

APPENDICE III

On a lu, page 191, la belle proclamation adressée aux habitants de Corfou par le général Donzelot, lorsqu'il s'embarqua pour la France. Elle fut insérée, en français, dans le numéro du 23 juin 1814 du *Moniteur ionien,* journal officiel des Sept-Iles. Ce même numéro contient aussi les proclamations suivantes, que le lecteur trouvera peut-être quelque intérêt à rapprocher de celle de Donzelot et à comparer entre elles.

PROCLAMATION

Habitans de Corfou !

Je vous quitte comblé des marques de votre estime et de votre attachement ; c'est la plus douce récompense de mes intentions et de mes travaux.

Soyez heureux, c'est là le vœu que je formerai tant que j'existerai.

Corfou, 20 juin 1814.

Le Commissaire général,
Meu Lesseps.

LE GÉNÉRAL COMMISSAIRE DU ROI,

Aux Habitans de l'Ile de Corfou.

Habitans de Corfou !

La France s'impose le sacrifice de céder aux Souverains alliés, le droit de puissance et de protection qu'elle a, pendant huit années, exercé sur vous et sur votre pays.

Pour en diminuer l'amertume, pour renoncer avec moins de regret au fruit de tant de travaux entrepris pour votre sûreté, de tant de trésors prodigués pour votre prospérité future, elle a besoin de se rappeler que ce sacrifice est nécessaire à la pacification et au bonheur du monde.

Habitans de Corfou ! S. M. LOUIS XVIII, que l'amour et le vœu de tous les Français vient de rappeler sur le Trône de ses augustes Ancêtres connaît et sait apprécier toute l'importance du gage précieux dont il se dépouille pour satisfaire aux convenances des Nations de l'Europe.

Toujours vous serez présents à sa pensée : la noblesse et la loyauté de votre conduite pendant le séjour que nous avons fait au milieu de vous, les témoignages nombreux de dévouement que vous avez donnés à la France, tout vous assure des droits à l'estime et à la bienveillance de S. M., et le premier

gage qu'elle vous en donne elle-même est de stipuler dans cette grande occasion et de garantir auprès des Puissances alliées, tout ce qui peut assurer votre repos et votre bonheur.

Vous allez perdre le digne et estimable Général Donzelot, ce guerrier, juste orgueil des Armées Françaises, ce Gouverneur aussi sage qu'éclairé, dont l'administration douce et bienfaisante laissera longtemps parmi vous les souvenirs les plus chers et les traces les plus honorables ; ce père chéri, si digne de la piété filiale que vous lui portez, par les sentiments paternels qu'il vous a voués lui-même.

Vos regrets douloureux accompagneront également le départ de l'estimable Mr le Commissaire général Lesseps, collaborateur de Mr le Général Donzelot, dont les soins, les veilles et les travaux ont eu constamment pour objet votre bonheur, le soulagement de vos maux, l'amélioration de vos cultures, les progrès enfin de votre industrie nationale.

Sans doute aussi vos regards et votre souvenir se reporteront longtemps sur cette brave et généreuse Garnison, dont vous avez mérité toute l'affection, et qui, par sa conduite exemplaire, par l'aménité de ses procédés, autant que par son respect religieux pour la discipline militaire, a su constamment honorer à vos yeux le Nom et le caractère Français.

Habitans de Corfou !

Le terme du départ des Français qui, pendant huit

ans, furent en quelque sorte vos compatriotes, est fixé au 25 de ce mois.

J'aurois voulu que les circonstances et la mission dont a daigné me charger mon Auguste Souverain, m'eussent mis à même de faire d'avantage pour vous : ce vœu sincère que je forme en votre faveur sera désormais inséparable de mes souvenirs. Croyez qu'un devoir bien doux à remplir pour moi sera d'être en tout temps et en tous lieux l'interprète des sentimens que les Français vous portent, et des souhaits qu'ils ne cesseront de faire pour votre félicité.

Tous les engagemens contractés par les Français, doivent être religieusement observés, toutes les réclamations fondées à ce sujet seront accueillies par un consul digne de votre estime, que je laisse parmi vous pour soigner les intérêts de la France et faire valoir les vôtres auprès d'elle.

Le Commissaire du Roi,

BARON DE BOULNOIS.

Avis publié par M. le général BARON DE BOULNOIS, *Commissaire de Sa Majesté* LOUIS XVIII.

Le Commissaire du ROI s'empresse d'informer les habitans de Corfou, que, désirant régler différentes dispositions dont l'objet importe essentiellement au

bien-être, au crédit, et à la tranquillité publics ; voulant donner ainsi une nouvelle garantie à ses déclarations précédentes, et à la Population un nouveau témoignage des sentimens qu'il lui a voués, il a obtenu l'approbation de S. E. Mr le Lieutenant-Général, Commissaire civil de S. M. Britannique et des puissances alliées, pour ce qui suit :

1° Il résidera à Corfou un Consul, chargé de gérer les affaires de France, et de veiller, tant aux intérêts des Français, qu'à ceux des habitans eux-mêmes qui auront de justes réclamations à faire en ce qui concerne leurs précédens rapports avec l'Administration Française, et les individus de sa Nation.

Le Commissaire du Roi a confié provisoirement ces fonctions à *Mr Bottu*, secrétaire géneral du Commissariat général du Gouvernement Français, honoré de l'estime et du suffrage de S. E. Mr le Gouverneur-Général, et de la confiance particulière de Mr le Commissaire-Général.

Mr Chantal, qui a occupé avec distinction et à la satisfaction de tous ses Chefs, plusieurs emplois dans l'Administration Française, exercera, auprès du chargé d'affaires, les fonctions de Chancelier-Vice-Consul.

2° Il sera sursis, pendant quatre mois, à dater du 24 juin courant, à toute poursuite judiciaire contre les porteurs des Traites émises par M. le Receveur-Payeur, au nom du Gouvernement Français. Cette

disposition commandée, autant par la justice la plus scrupuleuse, que par la force des événemens, a surtout pour objet de laisser au Gouvernement Français, le temps nécessaire pour les dispositions à prendre, pour l'acquit de ces Traites.

3° La libre disposition des récoltes des terrains cultivés par MM. les Officiers de la Garnison Française, est garantie aux personnes qui en auront traité légalement avec eux. Ces récoltes, devant être considérées comme *propriétés particulières*, sont placées sous la protection des Alliés.

4° Les Soldats Albanais, dernièrement à la solde de la France et précédemment à celle de la Russie, par un acte de générosité digne du noble caractère de M. le général Campbell, jouiront provisoirement de la même ration que celle accordée aux Corps Grecs Albanais au service et à la paye de la Grande-Bretagne. Il sera à cet effet dressé des Etats indiquant ceux qui sont capables de porter les armes et de faire un bon service militaire ; et ils devront s'engager à se soumettre à tous les usages, loix et réglemens de la Guerre, pour le maintien du bon ordre et de la discipline, tels qu'ils sont établis dans l'Armée Anglaise.

En publiant les dispositions ci-dessus, M. le Commissaire du Roi s'est flatté que la Population de Corfou verrait dans l'empressement avec lequel S. E. Mr le Lieutenant-Général, Commissaire des Puis-

sances alliées, a bien voulu les accueillir et les sanctionner, l'assurance et le garant de tout ce qu'elle a le droit d'espérer de la justice et de la magnanimité du Gouvernement chargé de veiller désormais à ses intérêts et à son bonheur.

Corfou, le 21 juin 1814.

PROCLAMATION

De la part de son Excellence le lieutenant-général,

JAMES CAMPBELL,

commissaire civil de sa majesté brittanique, pour l'administration du gouvernement dans les iles ioniennes, et commandant les forces de sa majesté dans ces mêmes iles, et dans l'adriatique, etc.

Aux Fonctionnaires publics, au Clergé et aux Habitans de la ville et île de Corfou.

Son Altesse Royale le Prince Régent, agissant au nom et de la part de S. M. le Roi du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et les augustes alliés de S. M. se sont gracieusement plus de me nommer leur Commissaire, pour recevoir la consignation des forteresses et de l'île de Corfou des autorités constituées par Sa Majesté Louis XVIII, Roi de France, en vertu de la convention signée à Paris le 23 avril dernier.

La cession des forteresses et de l'île de Corfou, qui sera faite aux troupes de S. M. Brittanique sous mon commandement, sera reçue par moi au nom de toutes les hautes puissances alliées.

En conséquence et en vertu des pleins pouvoirs dont je suis revêtu, et de concert avec S. E. le Contr'Amiral *Sr John Gore*, Commandant l'escadre de S. M. Brittanique dans ces mers, je me suis entendu avec S. E. le Général *Baron de Boulnois*, Commissaire de S. M. Très-Chrétienne, et régulièrement constitué à cet effet à Paris, pour la cession des forteresses et de l'île, en vertu de la susdite convention.

Conformément à ce qui avait été déjà établi, une partie des ouvrages militaires de la place, c'est-à-dire, le camp de l'Ascension et la redoute S. Pantaléon ont été occupés aujourd'hui par les troupes de la Grande-Bretagne sous mon commandement, et les fortifications restantes seront sans retard, cédées progressivement, aussitôt après l'exécution de ce qui a été convenu pour l'embarquement des troupes de S. M. le Roi de France à bord de l'escadre française expédiée ici à cet effet, et à bord des transports brittaniques que S. E. le Contr'Amiral *Sr John Gore*, a offert dans cet objet à S. E. l'Amiral français.

Ayant ainsi manifesté aux habitans de toute classe de l'île de Corfou, l'objet de ma venue dans ces lieux, et les grands et heureux résultats dérivant de l'har-

monie et de la paix qui existent si heureusement dans toutes les parties de l'Europe, il ne me reste qu'à déclarer pour le moment seulement, ma résolution ferme, que dans l'exécution de l'honorable commission qui m'est confiée par mon Souverain et par ses augustes alliés, j'administrerai la justice la plus impartiale, et que je serai constamment guidé par ces principes d'honneur, d'intégrité et de libéralité qui forment le caractère public et particulier de la Nation Brittanique.

De mon quartier-général,

Corfou, le 17 juin 1814.

J. Campbell, *Lieutenant-général.*

APPENDICE IV

NOTE SUR SAINT SPIRIDION

La plupart des ouvrages qui traitent de Corfou mentionnent plus ou moins longuement l'histoire de saint Spiridion et la dévotion dont il est l'objet, mais les renseignements qu'on y trouve sont souvent contradictoires et erronés. Laurent Vrokinis, de son vivant archiviste en cette île, a élucidé la question dans une brochure très documentée [1]. Voici quels sont les faits :

Saint Spiridion vit le jour à Trimithonte dans l'île de Chypre. On ignore la date exacte de sa naissance, mais on sait qu'il était déjà âgé, lorsqu'il prit part au concile de Nicée (325), et on la place ordinairement entre 253 et 260. D'abord pauvre berger, il se maria et eut une fille du nom d'Irène. Devenu veuf, il prit le froc et

1. *Les processions annuelles de la sainte relique de saint Spiridion et le siège de Corfou en 1716*. Résumé historique d'après des textes imprimés et inédits, par Laurent S. Vrokinis, 3e édition, augmentée de renseignements intéressants et curieux, inconnus jusqu'ici. Corfou, 1909, 113 p., in-8° (en grec).

fut plus tard évêque de Trimithonte. C'est en cette qualité qu'il assista au concile œcuménique de Nicée. Il mourut à Chypre en 350. Un siècle après, il fut exhumé, à cause de l'odeur de sainteté qui s'exhalait de sa tombe, et son corps trouvé intact fut gardé durant 200 ans dans l'église de Trimithonte. Quand les Arabes s'emparèrent de l'île, au VIIe siècle, la sainte dépouille fut apportée à Constantinople, où elle resta jusqu'en 1453. L'arrivée des Turcs l'exila une seconde fois : un prêtre, nommé Grégoire Polyefktos, sauva alors le corps de saint Spiridion et celui de sainte Théodora, déposés tous deux dans son église ; il les enferma dans des sacs de paille qu'il chargea sur une bête de somme, et les transporta ainsi par terre jusqu'à Paramythia en Épire. Il vint ensuite avec elles à Corfou, en 1456.

De Grégoire Polyefktos, les deux reliques passèrent par héritage à un autre prêtre, Georges Calochérétis, qui les légua à ses trois fils, Philippe, Lucas et Marc. Ce dernier eut pour lui seul sainte Théodora, qu'il donna en 1483 à la Communauté de Corfou ; saint Spiridion échut à Lucas et à Philippe, puis, à la mort de celui-ci, par moitié à sa fille Asimini. Le

corps du saint prenait ainsi un caractère de mitoyenneté dont les inconvénients frappèrent sans doute Lucas, car il donna sa part en dot à sa nièce, lorsqu'elle épousa (1527) Stamati Bulgari ; c'était du reste une fort belle dot. Par un testament en date du 25 novembre 1571, Asimini ordonnait que la relique restât propriété de la famille de Bulgari. Il en a été ainsi jusqu'à ce jour : un membre de cette famille est tenu de se faire prêtre et assure avec des desservants le culte de ce saint, dans l'église qui a été construite à cet effet, en 1595 ou 1596, suppose-t-on.

Saint Spiridion est l'objet chaque année de quatre processions solennelles[1]. La première a lieu le dimanche des Rameaux ; elle a été instituée en 1670, en souvenir de la peste qui, au mois d'octobre et de novembre de l'année précédente, ravagea l'île et fut censée arrêtée par la grâce du saint.

On ignore à quelle époque remonte la seconde, qui est la plus ancienne. Elle a lieu le samedi saint et commémore l'événement que voici : les Corfiotes, souffrant d'une grande disette de blé,

1. La pompe de l'une d'elles a été décrite par Grasset de Saint-Sauveur, *Voyage historique*, t. II, p. 26 et suiv.

virent arriver ce jour-là plusieurs navires qui en étaient chargés ; saint Spiridion était apparu en songe aux capitaines qui se dirigeaient sur un tout autre point, et leur avait conseillé de se rendre à Corfou, où ils se déferaient aisément de toute leur cargaison.

Après cette procession, le corps du saint, d'aspect noirâtre et momifié, n'est pas aussitôt renfermé dans sa châsse. Il reste, jusqu'au mardi suivant, exposé à la vénération des fidèles, qui viennent en grand nombre et de très loin. Autrefois les créanciers profitaient de ce concours de peuple pour mettre la main sur leurs débiteurs récalcitrants et les faire emprisonner, les autorités elles-mêmes usaient d'un pareil stratagème envers les délinquants ; mais en 1694 il fut décidé qu'à l'avenir aucune arrestation ne serait opérée pour dettes ni pour raison pénale, durant l'exposition du corps.

La troisième procession a lieu le 11/25 août, en mémoire de la subite délivrance de Corfou, assiégé par les Turcs, en 1716.

La quatrième, qui remonte à l'année 1673 et se fait le premier dimanche de novembre, commémore, comme la première, la fin d'une cruelle peste.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE V

NOTES SUR L'ITALIE

Départ de Paris. — Voyage à travers l'Italie. — La Scala de Milan et la Gafforini. — La route de Rome à Naples. — Larive et le théâtre français. — La tarentelle. — La fête des morts. — Départ pour Corfou 1

NOTES SUR LA GRÈCE

INTRODUCTION. Idées fixes des Russes. — Eilau et Friedland. — Le traité de Tilsitt. — Occupation des Iles ioniennes. — L'amiral Ganteaume. — Approvisionnement de Corfou. — Les Russes à Corfou avant l'arrivée des Français. — Attaque des Anglais en 1808. — Le général Camus. — Le capitaine Manneville 22

CHAPITRE Ier. Antiquité de Corfou. — Corcyre. Alcinoüs. — Jardin d'Alamano. — Population de Corfou. — Productions. — Culture. — La plaine de Roppa. — Jupiter et la Madonna. — Misère du paysan corfiote. — Climat. — Température. — Les lucioles. — Saisons 28

CHAPITRE II. La ville de Corfou. — Le dialecte vénitien. — État de l'instruction. — Un type

grec. — Habitudes et usages. — Les femmes grecques. — Le Grec des îles et le Grec de terre ferme. — Les Grecs et les Russes. — Projets sur la Grèce..... 43

CHAPITRE III. Parga. — Général Détrées. — Le général *Pommade-Forte*. — Mœurs locales. — Les belles filles. — La fontaine des désirs. — *Il cattivo occhio*. — Usages. — Cérémonies funéraires. — Les matrones. — Préjugé fatal. — Ali Pacha et les Parganiotes. — Le colonel Nicolo..... 57

CHAPITRE IV. Santa-Maura. — Le saut de Leucate. — Tremblement de terre. — Ithaque. — Volcan sous-marin. — Céphalonie. — Zante. — Cythère et Cérigo. — Paxos. — Le colonel Baudrand et la famille X... 70

CHAPITRE V. La religion grecque. — Serment d'amour. — Carême et rigueur. — La semaine sainte. — Pâques et réjouissances. — Le clergé grec. — Une église grecque. — Cérémonies religieuses. — Tableau cynique. — Saint Spiridion. — Le plus grand saint du Paradis. — Solennités religieuses. — Une panaïri. — Danses grecques. — Pluie de sang..... 78

CHAPITRE VI. L'Épire. — Buthrote et Butrinto. — Les Épirotes. — Les Chimariotes. — Vertus sauvages. — L'Albanais. — Costumes. — Les Albanaises. — Caractère de l'Albanais. — Coutumes albanaises. — Religion. — Chasses en Épire. — Entrée de Français à Laspi. — Courtoisies turques. — Un berger blessé. — Procès. — Instruction et jugement à la turque. — Le berger de l'Épire. — Musique. — La danse pyrrhique..... 95

CHAPITRE VII. Ali Pacha. — Les fils de Mustapha et Ali. — Habitudes turques. — Culte. — Ali en 1797. — Attaque de Prévéza. — Le général Lasalcette. — Cruautés inouïes. — Les Français au bagne de Constantinople..... 112

CHAPITRE VIII. Puissance d'Ali avant 1807. — Le général César Berthier. — Berthier pacha. — La chasse aux pourceaux. — Saturnales de Berthier pacha. — La Sultane. — Le 2 décembre 1807. — Adolphe et Clara. — M. Courrier et *César*. — Souvenirs de Naples. — Le maréchal Berthier et César. — Le général Donzelot. — Les Anglais à Santa-Maura. — Le capitaine La Croix-Descorches. — Sa mort tragique. — Son vœu. — Originalité. — Le Général Camus à Santa-Maura et à la Bérésina..... 122

CHAPITRE IX. Combat de Lissa..... 137

CHAPITRES X à XIV. Le pays de Souli. — Le Souliote. — Liberté et patrie. — Une femme souliote. — M. Mavroïani et M. Lavareille..... 141

CHAPITRE XV. Politique de Napoléon. — Le camp de Reggio en Calabre et Corfou. — Le camp de Castradès. — La ville de Paléopolis. — Le bal du 15 août 1812. — Un déjeuner en septembre 1814. — Le 15 août 1813. — Joie factice. — Un incendie et ses suites extraordinaires. — Désastres de Leipsick. — Le Français traître et le Roi fratricide. — Conséquences de la défection de Murat. — Forces de l'armée à Corfou. — Les mauvais jours. — Une explosion. — Départ des cadres de bataillon. — Campagne de 1814. — Le Sénat dit *Conservateur*. — Apparition des Bourbons..... 149

CHAPITRE XVI. Le 4 mai 1814. — Un conseil de

guerre. — États des esprits. — Les soldats d'élite. — Le club des officiers. — Opinions. — Projet de colonisation. — Les députés de la colonisation et le général Donzelot..... 171

CHAPITRE XVII. Le 3 juin. — Le commissaire de Louis XVIII. — Le vieux drapeau. — La soirée du 7 juin 1814. — Une escadre française. — Le général Donzelot et le général Campbell. — Les Anglais à Castradès. — Départ de l'armée française. — Le colonel Raulot. — Adieux. — Souvenirs. — Départ de Corfou 183

ÉPILOGUE. Retour en France. — Amertumes... 194

APPENDICES

APPENDICE I. Arrêté de Comeyras. — Tableau des monnaies..... 199

APPENDICE II. Notes sur la première académie ionienne. — Sa création. — Ses statuts. — Communications faites par des Français. — Enseignement public. — Manifeste. — Concours. — Mémoire du colonel Goris. — Liste des membres. 206

APPENDICE III. Proclamations de Mathieu Lesseps, du baron de Boulnois et de James Campbell 238

APPENDICE IV. Note sur saint Spiridion..... 247

DU MÊME AUTEUR

Chrestomathie grecque moderne, publiée par Émile Legrand et Hubert Pernot. Paris, *Garnier*, 1899, in-8° de XXIX et 493 pp. *Épuisé*.

Manuel de conversation français-grec moderne, par Marthe Pernot et Hubert Pernot. Paris, *Roger*, 1899, in-8° de VII et 132 p. *Épuisé*.

En pays turc, L'île de Chio, avec 17 mélodies populaires et 118 simili-gravures. Paris, *Maisonneuve*, 1903, in-8° de 284 pp..... 7 f. 50

Mélodies populaires grecques de l'île de Chio, recueillies au phonographe par Hubert Pernot et mises en musique par Paul Le Flem. Paris, *Leroux*, 1903, in-8° de 129 pp..... 3 50

Notice sur la vie et les œuvres d'Émile Legrand. Paris, 1906, in-8° de 41 pp. (Non mis dans le commerce.) Extrait de la *Bibliographie hellénique des XVe et XVIe siècles*, par Émile Legrand. Paris, *Guilmoto*, 1906..... 50 »

Études de linguistique néo-hellénique. I. Phonétique des parlers de Chio. Paris, *Champion*, 1907, in-8° de 571 pp. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions (prix Chénier) et par l'Association des Études grecques (prix Zographos) ..... 15 »

Girolamo Germano, Grammaire et vocabulaire du grec vulgaire, publiés d'après l'édition de 1622. Paris, *Champion*, 1907, in-8° de 329 pp..... 10 »

Bibliographie ionienne. Description raisonnée des ouvrages publiés par les Grecs des Sept-Iles ou concernant ces îles, du XVe siècle à l'année 1900. Œuvre posthume d'Émile Legrand, complétée et publiée par H. Pernot. Paris, *Leroux*, 1910, 2 vol.

gr. in-8° de 860 pp. (Ouvrage récompensé par l'Académie des Inscriptions, prix Brunet)..... 25 »

Anthologie populaire de la Grèce moderne. Paris, *Mercure de France*, in-8° de 276 pp..... 3 50

P. Gentil de Vendosme et Antoine Achélis, Le siège de Malte par les Turcs en 1565, publié en français et en grec d'après les éditions de 1567 et de 1571 avec 20 reproductions. Paris, *Champion*, 1910, in-8° de XVI et 198 pp..... 10 »

Poèmes prodromiques en grec vulgaire édités par D.-C. Hesseling et H. Pernot (*Publications de l'Académie d'Amsterdam*). Amsterdam, *Muller*, 1910, in-8° de 274 pp..... 6 »

Ἐρωτοπαίγνια ou Chansons d'amour publiées d'après un manuscrit du XVe siècle avec une traduction, une étude critique sur les Ἑκατόλογα (Chanson des cent mots), des observations grammaticales et un index, par D.-C. Hesseling et H. Pernot. Paris, *Didier*, 1913, in-8° de XXXV et 187 pp..... 7 50

Lexique français-grec moderne à l'usage du Corps expéditionnaire d'Orient, deuxième édition revue et augmentée. Paris, *Chapelot*, 1916, in-16 de 162 pp.. 1 50

Études de littérature grecque moderne. Paris, *Didier*, 1916, in-8° de 284 pp..... 3 50

Bibliographie hellénique ou Description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIIIe siècle, par Émile Legrand. Œuvre posthume complétée et publiée par Mgr Louis Petit et Hubert Pernot. Tome Ier, Paris, *Maisonneuve*, 1917, gr. in-8° de 563 pp..... 60 »

Grammaire de grec moderne (langue parlée). Troisième édition entièrement refondue. Paris, *Garnier*, 1917, in-8° de 300 pp..... 5 »

Revue de phonétique publiée par l'Abbé Rousselot et Hubert Pernot. Paris, *23, rue des Fossés-Saint-Jacques*, in-8°, années 1911 et suiv. Abonnement annuel..... 16 »

Sous presse :

Recueil de textes en grec usuel, avec traduction, notes et remarques étymologiques. Paris, *Garnier*. 3 50

Études de littérature grecque moderne. Deuxième série. Paris, *Garnier*..... 3 50

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

CONSTANTIN (Capitaine A.). — **Le rôle sociologique de la guerre et le sentiment national**, suivi de *la guerre moyen de sélection collective*, par le Dr STEINMETZ. 1 vol. in-8, cart. ..... 6 fr.

CHALMERS MITCHELL. — **Le darwinisme et la guerre**. Préface de M. EMILE BOUTROUX, de l'Académie française. 1 vol. in-16 ..... 2 fr. 50

HARTENBERG. — **Physionomie et caractère**. 2e édition 1911. 1 vol. in-8 ..... 5 fr.

JAMES (William). — **La théorie de l'émotion**. Trad. de l'anglais. Int. par G. DUMAS, professeur à la Sorbonne. 3e édition, 1910. 1 volume in-16 ..... 2 fr. 50

JEUDON (L.), professeur au collège de Vannes. — **La morale de l'honneur**. 1911. 1 vol. in-8 ..... 5 fr.

LANGE, professeur à l'Université de Copenhague. — **Les émotions**. *Etude psycho-physiologique*. 4e édit., 1911. Trad. par G. DUMAS. 1 vol. in-12 ..... 2 fr. 50

LE BON (Gustave). — **Psychologie des foules**. 20e édition, revue. 1 vol. in-12 ..... 2 fr. 50

FOUILLÉE (Alfred), de l'Institut. — **Tempérament et caractère** *selon les individus, les sexes et les races*. 3e édit., 1901, 1 vol. in-8 ..... 7 fr. 50

FOURNIÈRE (Eug.), professeur au Conservatoire des Arts et Métiers. — **Essai sur l'individualisme**. 2e édit., 1908. 1 vol. in-16 ..... 2 fr. 50

MOSSO, professeur à l'Université de Turin. — **La Peur**. *Etude psycho-physiologique*. 4e édit., 1908. 1 vol. in-18. ..... 2 fr. 50

NOVICOW (J.). — **Les luttes entre sociétés humaines et leurs phases successives**. 3e édit., 1904. 1 vol. in-8. 10 fr.

PAYOT, recteur de l'Académie d'Aix. — **L'éducation de la volonté**. 42e édit., 1916. 1 vol. in-8 ..... 5 fr.

SOLLIER (P.). — **Le mécanisme des émotions**. 1 vol. in-16 ..... 2 fr. 50

THOMAS (P.-F.), docteur ès-lettres, professeur au lycée de Versailles. — **La suggestion**, *son rôle dans l'éducation intellectuelle*. 5e édit., 1910. 1 vol. in-12 ..... 2 fr. 50

WILBOIS (J.). — **Devoir et durée**. *Essai de morale sociale*, 1 volume in-8, 1912 ..... 7 fr. 50

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

This book is DUE on the last date stamped below

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 880 737 2

DF
901
C7L1

CALIFORNIA
ELES
RY